

NOUVEAU GENRE D'INSTITUTION POUR ENFANCE ABANDONNEE

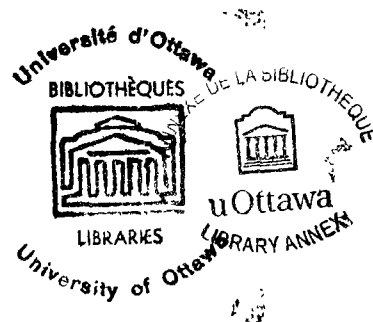
par Equipièrre Marie-Jeannette Bertrand

Ottawa, Canada, 1946

ETUDE FAITE SUR "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL"

par EQUIPIÈRE Marie-Jeannette Bertrand

Thèse présentée à la faculté des
arts de l'Université d'Ottawa,
par l'intermédiaire de l'Ecole
des Sciences politiques, en vue
de l'obtention du doctorat en
Sciences sociales.



Ottawa, Canada, 1946

UMI Number: DC54000

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.



UMI Microform DC54000
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse, préparée sous la direction de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa, a été rendue possible grâce à l'autorisation du "Catholic Charities" et du "Catholic Charity Bureau" dirigés par Monseigneur William A. O'Connor, D.D. directeur archidiocésain de "Catholic Charities" et Father W. Vincent Cooke, directeur du "Family Care Department".

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leur largeur de vue et leur collaboration nous ont permis cette recherche.

Mentionnons particulièrement les autorités de "Saint Mary's Training School" qui ont bien voulu nous accorder l'hospitalité, de même que les assistantes sociales qui nous ont accompagnés dans nos visites et tous les autres qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à cette recherche.

INTRODUCTION

La situation de l'enfance abandonnée à Montréal est, depuis plus d'un an, l'objet d'études sérieuses et de consultations fréquentes entre le Conseil des Oeuvres et les différentes communautés s'occupant de l'enfance. Tous tendent à rendre leur apostolat le plus fécond possible par une action concertée, l'amélioration de leurs méthodes d'éducation et une meilleure organisation interne.

D'autre part, le manque d'institutions spécialisées pour enfants abandonnés ou négligés, à Montréal, l'évolution des idées en faveur des nouveaux systèmes dit "systèmes des cottages" ou des petits groupes, ou mieux encore systèmes familiaux et les projets de fondation d'un Bureau Central pour l'enfance, en vue de la coordination de toutes les oeuvres qui s'occupent de l'enfance, nous ont poussée à faire des recherches afin de constater ce qui existe dans ce domaine à l'étranger.

Le but précis de cette étude consistait à voir sur place, à l'étranger, l'existence des institutions pour enfance abandonnée telles que décrites plus haut, c'est-à-dire sous le système des petits groupes; à nous rendre compte que les institutions établies de cette façon sont viables et donnent de bons résultats; enfin, à saisir combien leurs méthodes éducationnelles diffèrent des méthodes employées pour les groupes plus considérables dit institutionnels, permettant réellement une vie qui se rapproche davantage de la vie familiale, une liberté plus grande, tout en solutionnant en majorité les problèmes d'ordre et de discipline

créés par les groupes plus considérables.

L'importance de cette recherche se déduit facilement de l'influence que les constatations apportées peuvent avoir sur l'évolution de l'organisation de nos institutions pour enfance abandonnée à Montréal et sur leurs méthodes d'éducation.

Devons-nous, oui ou non, opter pour ces nouveaux systèmes? Ont-ils de sérieuses chances de succès et peuvent-ils apporter une amélioration vraiment bienfaisante au sort de l'enfance malheureuse?

Si le système s'avère meilleur, sans doute tous ceux qui poursuivent avec tant de cœur le relèvement de l'enfance abandonnée y tendront de leur mieux dans la mesure du possible. Mais faut-il encore que des expériences vécues en apportent la preuve!

L'étude qui a été faite dans ce but est celle d'une institution de Chicago, "Saint Mary's Training School", où se dévoue une communauté canadienne-française directement rattachée à la Maison-mère d'ici-même, de Montréal: celle des Soeurs de la Charité de la Providence. Ces religieuses s'adaptent merveilleusement aux méthodes de cette institution américaine dite "apartment plan" ou de petits groupes, et en constatent l'efficacité incontestable.

Nous espérons, par l'étude de "Saint Mary's Training School", mettre en lumière des faits et des expériences décisives, dans le but de participer à une évolution qui marquera un progrès tangible dans le relèvement de l'enfance abandonnée à Montréal.

Voici l'ordre des chapitres traités dans cette thèse: 1o l'orga-

nisation de la recherche et la description des circonstances qui y sont rattachées; 2o l'historique de l'institution choisie, "Saint Mary's Training School" à DesPlaines, Illinois; 3o la description physique des bâties de l'institution, tant internes qu'externes; 4o le mode de gouvernement, le personnel, les finances; 5o les genres de cas acceptés dans l'institution, le mode d'admission, les dossiers, la libération des enfants; 6o les activités intellectuelles, pratiques, familiales, sociales, religieuses, disciplinaires de Saint Mary's Training School; enfin, 7o dans ses grandes lignes, les principes directeurs des autorités de l'Ecole quant à leurs méthodes d'éducation. La conclusion apportera de brefs commentaires sur l'organisation et les méthodes de cette institution en même temps que la mention de l'organisation d'une oeuvre du genre à ses débuts à Montréal: Le Secrétariat de l'Enfance. Cette oeuvre apparaîtra, non pas comme un résultat des recherches faites aux Etats-Unis sur les institutions du genre, mais comme une confirmation de l'évolution des idées dans le domaine éducatif à Montréal et le désir commun de se dévouer le plus efficacement possible à la protection de l'enfance malheureuse.

CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Depuis le début de la guerre, le problème de l'enfance abandonnée, à Montréal, s'est accru d'une façon inquiétante, accusant une augmentation considérable dans les cas de délinquance juvénile. Tandis qu'en 1937, le nombre de filles passées à la Cour des Jeunes Délinquants était de 400 environ, en 1943, les statistiques en portaient le nombre à 800, soit le double.

L'acuité de ce problème déjà angoissant chez-nous, non seulement a éveillé l'attention de plusieurs, mais encore a créé une forte réaction chez les directeurs des oeuvres consacrées à l'enfance malheureuse, les poussant à reviser leur position dans le but d'y apporter une solution efficace.

Tous savent bien que, si la guerre a eu de désastreuses conséquences sur l'éducation des enfants par la désorganisation des foyers, créant chez les enfants abandonnés, une augmentation d'immoralité, d'incorrigibilité ou de non-fréquentation scolaire, etc., les conséquences de l'après-guerre ne s'avèrent pas moins inquiétantes par les mille problèmes qu'elle apporte dans la réorganisation de la vie familiale. La lutte sera dure et, sans être pessimiste, il faut nous y préparer.

A Montréal, comme partout ailleurs, les autorités religieuses du diocèse ont manifesté un intérêt très vif à l'enfance malheureuse en ces temps particulièrement pénibles. Des mouvements se sont organisés pour développer nos oeuvres canadiennes-françaises si nombreuses, les coordonner en vue d'une efficacité plus grande, faire progresser leurs méthodes tout en respectant leur personnalité. Tout converge, il nous semble, vers un

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

renouveau nécessaire, une adaptation logique des méthodes d'éducation et de rééducation de l'enfant, selon les conditions de la vie actuelle.

Le problème de l'enfance, à Montréal, sans être désespéré, est de toute évidence, alarmant, mais grâce à Dieu, nos autorités religieuses " ont compris ce problème et y apportent toute l'attention et la conscience "sociale" que nécessite un problème de pareille envergure.

Il faut cependant que chacun fasse sa part; oeuvres, petites et grandes, ont besoin de collaborer dans une union étroite pour ne pas disperser des forces précieuses ni perdre des instants tous comptés pour le temps et pour l'éternité. Un effort d'ensemble, une pensée commune, un travail concerté; voilà qui sauvera l'enfance et fera une génération montante, forte et digne de la race canadienne-française, car il faut agir; que chacun fasse sa part, si petite soit-elle, et la question, avec l'aide de Dieu, sera réglée dans peu de temps, moins peut-être qu'on ne pourrait l'espérer.

Tout en reconnaissant le grand mérite des oeuvres déjà existantes et en louant le travail déjà accompli, il faut néanmoins ne pas boudier le progrès, s'enquérir de méthodes nouvelles, même si elles ne sont pas tout à fait nôtres, afin d'apporter à l'enfance malheureuse tout le secours dont elle a besoin. Il faut, avec une largeur de vue pleine d'esprit surnaturel, savoir découvrir ce qu'il y a de bon ailleurs et l'assimiler sans rejeter pour autant, tout ce que nous possédons déjà, ni croire que nous n'avons rien fait de bien jusqu'ici. Il serait temps d'appliquer le proverbe trop connu: " qui n'avance pas, recule ". Ne pas avancer dans le domaine du bien alors que le mal fait tant de progrès, serait

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

absurde et indigne de vrais catholiques.

On s'est peut-être trop contenté, dans le passé, d'une éducation rigide et austère, en série, où l'individu est absorbé dans la collectivité¹. C'est un fait que les personnalités, grandes et petites, tendent à se manifester de nos jours, avec plus de force et d'impétuosité; aussi, est-il nécessaire d'y apporter une attention plus grande et faire comme le Maître nous a enseigné, c'est-à-dire, "solutionner pour chacun le problème de chacun", donnant à Zachée sa leçon, à la Samaritaine la sienne, à Madeleine la pécheresse la sienne. On ne peut traiter tout le monde de la même façon puisque tous les êtres sont différents et tiennent à ce qu'on s'en souvienne. Le nier serait nier l'évidence. L'admettre, c'est admettre la nécessité de l'individualisation. L'enfant en a besoin plus que tout autre, puisque plus que tout autre, il est en voie de formation, de transformation, d'évolutions constantes. Il a donc besoin qu'on traite ses problèmes à lui, qu'on devine ses joies à lui, qu'on découvre ses talents à lui, qu'on guérisse ses misères et ses maladies à lui. Nous sommes tous ainsi faits et la liberté est une "chose" que Dieu Lui-même a voulu respecter.

C'est en partant de tels principes que nous avons voulu faire les recherches suivantes et voir chez nos voisins d'Amérique où en sont les

1 Il s'agit, bien entendu, des institutions pour enfance abandonnée. Nous n'entendons pas condamner par là, nos couvents et collèges destinés à recevoir des enfants normaux dont l'éducation première et la jeunesse se sont passées dans un milieu familial normal, et qui s'y retrempent à tous les congés, à toutes les vacances. Les enfants dont il s'agit ici, sont ceux qui n'ont pas connu et qui ne connaîtront probablement jamais les bienfaits d'une éducation familiale normale.

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

institutions pour enfants abandonnés, leurs méthodes d'éducation, leurs nouveautés en la matière. Il est clair que nous avons du chemin à faire, qu'il nous faut évoluer dans le domaine de l'éducation et du traitement de l'enfance délinquante et abandonnée. Certes, tout le monde est animé de bonne volonté et de bons désirs; tous espèrent et désirent, nous le savons, un renouveau en ce domaine important. Conscients de leurs devoirs envers l'enfance malheureuse, tous se posent la même question que nous: " Que pouvons-nous faire de plus? Ce que nous faisons est-il parfait ou pouvons-nous améliorer? " Nous entendons ici les gens sincères s'avouer loyalement qu'il faut agir et qu'il y a beaucoup à faire. Pour agir, il faut connaître, il faut apprendre; apprendre des livres, des gens et des choses, voir de ses yeux, surtout du concret et du vécu, afin de ne pas se heurter aux grands principes énoncés dans les livres, beaux en théorie mais irréalisables en pratique.

Le but de cette thèse comme des recherches qui l'ont précédée est donc exclusivement de servir l'enfance malheureuse et abandonnée, particulièrement l'enfance dépendante et négligée et de mettre tout en oeuvre pour opérer activement dans ce domaine, afin de réagir le plus tôt possible contre les difficultés de l'heure présente. Quelle est au juste, la meilleure méthode d'éducation et de rééducation pour l'enfance abandonnée? Quelle est la meilleure institution?

Chicago et ses alentours par ses organisations et ses oeuvres remarquables pour l'enfance abandonnée a fourni amplement la matière à une étude pratique et des plus intéressantes. Le courant, pour ne pas dire la mode des institutions pour enfants, est au système des petits groupes,

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

au "cottage plan" ou encore, "apartment plan". Réalisant, comme nous le disions plus haut, que l'individu mérite en tant qu'individu une attention personnelle, tous s'accordent à admettre qu'il faut évoluer (dans la mesure du possible et selon le but poursuivi, cela va de soi) vers les méthodes dites familiales. L'enfant est fait pour la famille; Dieu Lui-même l'a voulu ainsi. L'évolution se fera donc en ce sens, à savoir: "mettre de plus en plus, l'enfant abandonné dans une atmosphère qui se rapproche sensiblement de l'atmosphère familiale et lui en procurer tous les avantages".

Comment y songer avec nos immenses institutions, avec quantité presque innombrable d'enfants dans les crèches, les orphelinats, les écoles industrielles. Nos voisins, les Américains, avec leur sens pratique... et leurs millions, il faut bien l'admettre, en ont presque trouvé la solution. Nous ne refuserons certes pas d'ouvrir les yeux et de prendre tout ce qu'il y a de bon de ce côté pour en faire profiter nos enfants qui en ont tant besoin.

L'objet de cette thèse est donc d'une façon précise d'étudier une institution type aux Etats-Unis, se rapprochant le plus possible des méthodes d'éducation familiale, pour ensuite faire servir cette étude dans le concret, avec les adaptations nécessaires bien entendu, à notre mentalité canadienne-française et avec les moyens dont nous disposons nous-mêmes au Canada.

Chicago nous a semblé l'endroit propice à une telle étude précisément à cause de la multiplicité des institutions du genre, de la coordination de toutes ces oeuvres sous une seule organisation centrale,

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

unifiant ainsi les forces catholiques de l'archidiocèse.

L'étude de "Saint Mary's Training School" possédait pour nous, plusieurs avantages dont nous mentionnons les principaux: 1o cette école nouveau genre, illustre de façon très intéressante et typique, le genre d'institution ou mieux, de méthodes dont nous avons parlé plus haut; "le système des petits groupes" et les méthodes d'éducation familiale, en autant que faire se peut, dans une institution de pareille envergure; 2o cette école applique de façon merveilleuse la principe d'individualisation pour l'éducation des enfants et prouve l'efficacité de cette méthode; 3o comme dernière raison de notre choix (qui n'est pas la moindre et dont personne ne peut nous blâmer, ce semble,) nous avons choisi "Saint Mary's" parce que cette merveilleuse institution, sous la direction immédiate des autorités religieuses de l'Archidiocèse, est conduite avec la collaboration de religieuses faisant partie d'une communauté canadienne-française dont la Maison-mère est ici même à Montréal et que tous connaissent et admirent pour les oeuvres accomplies jusqu'à nos jours depuis sa fondation; Les Soeurs de la Charité de la Providence.

Bien que "Saint Mary's Training School" soit, comme nous le disions, sous la dépendance directe des autorités religieuses du diocèse au double point de vue direction et administration, les Soeurs de la Providence n'en ont pas moins une part des plus actives dans l'éducation proprement dite des enfants qui y sont confiés, appliquant elles-mêmes les méthodes d'éducation et par le fait même étant en mesure d'en juger l'efficacité.

Cependant, pour une meilleure compréhension du système établi à Chicago et particulièrement de l'institution qui fera l'objet de notre

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

étude, il serait peut-être bon de jeter un coup d'oeil rapide sur l'organisation charitable du diocèse afin d'en bien comprendre les rouages.

Dès sa nomination au siège archiépiscope de Chicago en 1917, le cardinal Mundelien organisa ce qu'on appelle d'abord le "Catholic Charities" et ensuite le "Catholic Charity Bureau"; deux organismes centraux qui, en se complétant l'un l'autre, font un travail immense pour la charité catholique du diocèse.

Malgré l'excellent travail accompli jusqu'à cette date par les oeuvres, le cardinal Mundelien jugea pourtant nécessaire d'unifier les efforts sous le contrôle direct de l'Archevêque. Tandis que le "Catholic Charities" s'occupe de trouver les finances nécessaires aux activités des oeuvres charitables du diocèse, le "Catholic Charity Bureau", sous la direction du "Supervisor of Charities", est chargé de coordonner le travail des agences catholiques de l'archidiocèse, d'établir entre elles des relations étroites, de distribuer les fonds de soutien, fournis par le "Catholic Charities", d'organiser les services nécessaires aux familles pauvres, d'étudier les besoins d'expansion des activités de l'Eglise dans les endroits non encore exploités. Les efforts concertés de ces deux organisations centrales en ont fait une force puissante et un succès digne d'admiration et d'imitation.

A cause de la coordination de la charité diocésaine, les oeuvres de l'enfance furent orientées toutes ensemble vers ce programme nouveau qui fait aujourd'hui leur caractéristique et mérite une mention spéciale d'efficacité et d'intérêt. En effet, depuis environ dix ans, par les efforts concertés des directeurs de "Charities" sous la vigilante direc-

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

tion de l'Archevêque, les oeuvres de protection de l'enfance ont subi une transformation marquée qui les a conduites à la formule d'aujourd'hui; l'individualisation de l'enfant, même dans les institutions de la plus grande envergure, le système des petits groupes, les "cottage plan" et les "apartment plan", se rapprochant le plus possible des méthodes d'éducation familiale.

Citons, tout en nous réservant de faire ressortir plus loin les différentes caractéristiques de ces oeuvres, celles qui sont de nature à nous intéresser dans notre étude et qui peuvent nous servir de modèles;

a) Saint Hedwig's Orphanage: organisé sous le système "congregate" ou institutionnel, pour garçon et filles, avec adaptations modernes;

b) Angel Guardian Orphanage: qui met en oeuvre la véritable système des cottages pour garçons et filles;

c) Saint Mary's Training School: qui possède le système "apartment" ou de petits groupes organisés séparément dans une même maison. Cette institution s'occupe aussi des garçons et des filles.

Mentionnons aussi en dehors de l'archidiocèse de Chicago, près de Saint Paul, Minnesota, "St. Cloud's Orphanage" dont nous énumérerons les différences et avantages, bien que cette institution ait adopté aussi à peu près le même système que ces trois grandes institutions de Chicago. Ajoutons encore dans le même ordre d'idées: l'Ecole des Soeurs du Bon Pasteur pour les jeunes délinquantes, puisque ses méthodes et son renouveau sont assimilables à celui des autres mentionnées plus haut.

Ces institutions, sauf celle du Bon Pasteur réservée aux délinquantes, sont toutes des institutions pour enfants abandonnés, négligés

ou orphelins. C'est un de leurs traits communs. Toutes ont adopté la méthode nouvelle d'individualisation et ont divisé leur institution en petits groupes. Toutes ont adapté, le mieux possible, leur règlement de vie quotidienne à celui d'une vie familiale ordinaire; toutes aussi, ont mis un fort accent sur le développement de la personnalité de l'enfant, sur la lutte irrévocable contre "l'inferiority complex" si commun chez l'enfant abandonné qui se voit sans appui et sans avenir; toutes, dans un but de culture et de développement physique, nécessaire aux enfants dont la santé a souvent été négligée ou endommagée, ont insisté sur les sports de tous genres; toutes enfin, ont concentré leurs efforts sur l'évolution des méthodes d'éducation mieux adaptées à nos temps modernes où l'enfant a besoin de connaître le vrai sens de la liberté et d'apprendre à s'en servir avec prudence.

Semblables dans l'ensemble, ces institutions ont pourtant des caractéristiques spéciales qu'il convient de souligner.

D'abord, "Saint Hedwig's Orphanage". Cette institution illustre le type dit "congregate". Ses immenses constructions toutes neuves et des plus modernes, ne ressemblent en rien à un couvent ordinaire ou à un pensionnat d'autrefois.

Même si les enfants n'y sont pas séparés par petits groupes, la disposition intérieure des appartements, le règlement très spécial qui exclut toute contrainte disciplinaire, y compris le silence, l'attitude des enfants et des religieuses créent une atmosphère de liberté qui pourrait peut-être scandaliser bien des gens, mais qui semble favoriser la détente, l'intimité et la vie familiale de ces enfants abandonnés qui

n'ont jamais connu les bienfaits de la famille.

On y reçoit les garçons et les filles dans des pavillons différents, mais tous peuvent se rencontrer fréquemment dans les allées et venues; ainsi, les frères et les soeurs ont le loisir de prendre leurs repas à la même table et de se mêler comme bon leur semble dans les créations, les loisirs, les parloirs et les congés.

Ce système, même s'il n'incarne pas l'originalité des "petits groupes", a l'avantage de montrer par ses méthodes d'éducation très nouvelles et sa discipline très large, qu'il est possible de conserver avec succès la vaste institution tout en l'adaptant aux méthodes modernes.

"Angel Guardian Orphanage": Cet orphelinat offre le véritable système des cottages. Garçons et filles y sont admis. Les enfants sont divisés par groupes de 40 environ et vivent dans des cottages séparés. Tous les enfants d'un groupe sont cependant du même âge et du même sexe, ce qui enlève quelque peu le cachet familial que donneraient davantage les âges différents.

Cette magnifique institution, une des premières du genre, et dont le nom n'est pas à faire dans l'Archidiocèse de Chicago, abrite environ huit à neuf cents enfants logés en une quarantaine de constructions qui offrent l'aspect d'une véritable petite ville avec le clocher de l'église dominant ses cottages alignés.

L'organisation par cottages séparés en fait une institution de premier ordre pour le secours de l'enfance abandonnée. Avec sa méthode éducationnelle, ce système favorise de toute évidence, la vie familiale. Les religieuses qui s'en occupent, "The Poor Handmaids of Jesus Christ",

guidées par Father Eisenbacher sont reconnues, depuis nombre d'années, pour leur sens marqué du progrès, tant dans l'organisation de leur oeuvre que dans leur méthode d'éducation.

Enfin, "Saint Mary's Training School", que nous avons choisie comme institution-type pour notre étude. Cette institution pour enfants abandonnés a adopté le système dit "apartment". Les enfants, garçons et filles, divisés en petits groupes, vivent dans de très grands édifices. L'intérieur de chacun de ces "buildings", est divisé de façon à ce que chaque groupe d'enfants se voit attribué une série complète de pièces dans lesquelles il vit et qui constituent "le Home". Les enfants d'un même groupe sont d'âges différents et l'atmosphère qui y règne se rapproche sensiblement de l'atmosphère familiale, même si le nombre de quarante enfants composant chaque groupe est un peu trop grand pour donner l'impression d'une véritable famille. La perfection de l'organisation atténue l'inconvénient de ce nombre dans chaque groupe d'enfants qui ont l'air tout à fait à l'aise et "at Home" dans leur "apartment" respectif.

Il serait bon de mentionner aussi "Saint Cloud's Orphanage" qui, bien qu'éloigné de Chicago de 600 milles, opte pour le même système, et ce, depuis nombre d'années. Sa méthode d'éducation familiale semble être celle qui se rapproche le plus de la réalité, c'est-à-dire, de la véritable vie de famille; c'est le système des cottages, maisonnettes séparées complètement, avec petits groupes d'enfants, soit une vingtaine au plus par cottage et, chose que nous n'avons pas rencontrée ailleurs, dans ces cottages, sous la surveillance des religieuses qui s'y dévouent, garçons et fillettes vivent ensemble sous le même toit. Ainsi, on a vu jusqu'à cinq enfants frères et soeurs de la même famille, orphelins, vivre ensemble

dans un même cottage. Notons cependant, qu'à "Saint Cloud's", on ne garde pas les enfants aussi âgés que dans les institutions mentionnées à Chicago et aussi qu'on les reçoit plus jeunes. Cette distinction permet en une certaine façon d'appliquer plus facilement un système qui pourrait comporter de véritables inconvénients pour des enfants plus âgés. Le nombre de leurs enfants aussi, est de beaucoup, inférieur à ceux des autres institutions de Chicago; à "Saint Cloud", l'orphelinat abrite environ 125 enfants tandis qu'à "Angel Guardian", on en compte environ 800, à "Saint Hedwig's" 500 et à "Saint Mary's" 850.

Toujours dans le même ordre d'idées, mentionnons comme une merveille du genre, "The House of the Good Shepherd", tenue par les Religieuses du Bon Pasteur. Cette institution, une Ecole de réforme pour fillettes délinquantes, est saisissante par son organisation et ses méthodes modernes. On y trouve une véritable compréhension de l'enfance délinquante et un souci constant de rééducation. Rien n'annonce ni la contrainte ni la punition. Les fillettes qui s'y trouvent, ont plutôt l'air d'y être récompensées que punies. Le goût raffiné qu'on trouve partout dans cette institution, la beauté de tout ce qui entoure ces jeunes filles trop souvent aigries et dépravées, l'exquise délicatesse de tout ce qui est mis à l'usage des enfants, le soin très grand qu'on prend de tout ce qui les intéresse et peut les aider à oublier leur erreur, constituent une admirable façon d'envisager la rééducation et la réhabilitation de ces fillettes délinquantes. Le luxe qui y règne nous surprend un peu, mais nous y voyons un moyen efficace de développer le goût du beau chez ces enfants qui n'ont connu que des laideurs. Après avoir vécu pendant quelque temps

dans une semblable atmosphère, elles doivent avoir, il nous semble, le goût de refaire leur vie et de chercher le beau qu'elles ont appris à aimer. C'est ce qu'ont semblé comprendre et mettre en pratique les religieuses du Bon Pasteur à Chicago dans cette oeuvre extraordinaire qu'elles font dans une atmosphère de beauté, de joie et de vie saine, auprès des délinquantes que leur confie la Cour Juvénile.

Pour terminer, nous revenons à "Saint Mary's", objet de notre étude. Les motifs qui nous ont fait choisir cette institution comme type, sont énumérés plus haut. Nous tenterons d'en décrire le mieux possible l'organisation sous ses différents aspects, assurés que même si pareille réalisation nous est impossible au Canada, nous pouvons sûrement tirer profit d'aussi magnifiques exemples. Les méthodes d'éducation à l'honneur dans cette institution sont particulièrement intéressantes. Nous essaierons donc d'en faire ressortir les principales caractéristiques en ce qu'elles ont d'adaptable chez-nous.

R é s u m é.-- Dans le but de promouvoir les nouveaux systèmes d'éducation familiale dont on commence à parler dans les oeuvres comme aussi de favoriser et d'aider le mouvement qui se fait en faveur de la protection et de l'aide à l'enfance malheureuse à Montréal, nous avons fait une étude des institutions pour enfants abandonnés à Chicago, centre particulièrement organisé à ce point de vue.

Parmi les institutions pour enfants abandonnés, étudiées à Chicago, qui ont adopté les méthodes modernes du "groupe" ou "cottage plan", les principes d'individualisation, mentionnons: "Saint Hedwig's" où se dévouent les "Felician Sisters" d'origine et de nationalité polonaises;

"Angel Guardian", tenue par les "Poor Handmaids of Jesus Christ", qui prônent le système des cottages et en font un magnifique usage en vue de la rééducation et de l'éducation des enfants abandonnés; l'Ecole de réforme des Soeurs du Bon Pasteur pour les délinquantes, appliquant avec efficacité toutes les méthodes mentionnées; "Saint Cloud's Orphanage" qui semble offrir le système idéal, et "Saint Mary's Training School", que nous avons choisie comme institution-type, qui fait l'objet de cette thèse. L'étude de cette institution qu'il n'est pas exagéré de qualifier de magnifique, a été faite sur place et nous a permis de constater par des contacts personnels et fréquents, la réalité et l'efficacité de ses méthodes non moins que leurs possibilités d'adaptation.

CHAPITRE II

HISTORIQUE DE "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL".

A. La fondation.

L'histoire de "Saint Mary's Training School" commence avec la nomination de Son Excellence Monseigneur Patrick A. Feehan, évêque de Nashville, comme premier archevêque de Chicago, le 19 septembre 1880.

La tâche immense du nouvel archevêque à cette période revêtait un caractère tout particulier, en raison de l'incendie récent qui avait détruit une partie considérable de la ville. Une crise sérieuse était à craindre chez les adolescents: un grand nombre d'entre eux, orphelins, sans foyer, affamés, pratiquement dans la rue, étaient fortement menacés de devenir, sinon des criminels prématurés, du moins de véritables délinquants. Chicago acquerrait rapidement la réputation de "ville du vol et du meurtre".¹

On conçoit facilement que ce problème n'était pas le seul pour le nouvel archevêque. La cité en voie de reconstruction comptait en effet une trentaine de paroisses catholiques répondant aux besoins d'une population fortement irlandaise. Cependant, le danger que couraient les jeunes dans cette situation angoissante fut l'une des premières préoccupations de Son Excellence qui mit tout son cœur à y remédier.

Le premier asile pour les orphelins du diocèse de Chicago avait

¹ Rev. Cornelius J. Kirkfleet, The Life of Patrick Augustine Feehan, Chicago, Matre and Company, 1922, p. 167.

été incorporé en 1860. Située dans la partie sud-ouest de la ville, dans la section connue sous le nom de BridgePort, cette institution avait fait un travail héroïque en prenant soin des centaines d'enfants laissés sans foyer par le sinistre feu de 1871. Les "Christian Brothers" étaient chargés de cette institution qui, malgré tout son mérite - on le conçoit - était devenue inadéquate aux besoins du nouveau diocèse. Le surintendant de l'Ecole, d'ailleurs à ce moment, le Révérend C. J. Kearney, avait dans un rapport au président de la Saint-Vincent-de-Paul (1880) que le nombre des garçons était le même que l'année précédente et qu'il ne pouvait être augmenté sans que des améliorations ne soient faites à l'institution. Il ajoutait qu'il leur fallait refuser un grand nombre d'admissions chaque jour et terminait en soulignant combien il serait nécessaire de remédier à cet état de chose par une nouvelle organisation² qui répondrait aux besoins de l'heure présente.

Impitoyablement placé en face de ces faits probants, et réalisant toute la gravité de la situation, Son Excellence Monseigneur Feehan décida d'agir promptement et d'attaquer de front ce problème de première importance.

Il résolut de fonder un établissement pour enfants négligés et abandonnés ou orphelins, et pour y arriver, demanda la collaboration des catholiques influents de la ville. A ce moment, Chicago ne possédait ni les moyens, ni le personnel nécessaire pour songer à mettre sur pied

² Ibid.

une pareille organisation. L'archevêque eut alors recours à un groupe de laïques pour former la corporation et lancer cette entreprise réalisant le plan de l'Ecole Industrielle, que devait devenir "Saint Mary's".

L'organisation financière, dont nous parlerons plus loin, fut menée avec une solidité et une prudence dignes d'hommes d'affaires choisis par Son Excellence. Leur initiative et leur esprit de suite permirent à cette entreprise difficile de réussir promptement.

L'obtention de la Charte et des fonds nécessaires à l'achat du terrain de même que la construction des premières maisons, fut le travail des deux premières années. Pendant ce temps, les intéressés ne se démentirent pas un instant dans leur dévouement et leur esprit d'initiative.

Le site de la nouvelle école industrielle fut choisi par le Vicaire Général, "Reverend Father Conway" à "The Knott Farm" à River Bend tout près de Desplaines situé à environ une trentaine de milles de la ville même de Chicago. Un terrain de 440 acres fut acheté à cette fin et permit de commencer les travaux de construction.

Le premier juillet 1883 eut lieu la bénédiction officielle de la première pierre. Environ 3500 personnes y assistaient. L'Archevêque de Chicago, l'ex-Gouverneur de Beveridge et le Juge Anthony adressèrent la parole à cette mémorable occasion.

A l'automne 1883, quatre Frères "of Christian Brothers" et quinze garçons de "Bridge Port Industrial School" furent transférés à "Saint Mary's Training School". Quand les arrangements nécessaires eurent été

pris et les derniers préparatifs furent terminés, le reste des garçons de "Bridge Port" soit environ une centaine furent amenés à leur tour à "Saint Mary's".

Un fait intéressant à noter: à ce moment se trouvaient parmi les protégés de "Saint Mary's" un certain nombre d'Indiens des tribus de Sioux et de Chippewa, envoyés des réserves de "Standing Rock" après entente avec le gouvernement des Etats-Unis. Les premiers dossiers contiennent des noms typiques tels: Red Bull, Black Hawk, "Has Horns" etc.... Quarante et un de ces garçons arrivèrent à l'école le 30 septembre 1883. Cinq ne purent s'adapter au climat et moururent peu après. Les autres furent³ retournés quelque temps après dans leurs familles.

Pendant les années qui suivirent, les différentes bâtisses furent construites, si bien qu'en 1897, il y avait déjà la chapelle, la maison d'administration, et les cadres des ateliers de la cordonnerie, de l'imprimerie et de la buanderie.

A cette époque aussi, "Saint Mary's" acheta "The Parmelee Farm" ce qui ajouta à sa première acquisition 440 acres de terre de culture.

En octobre 1899, un feu terrible détruisit toutes les constructions de "Saint Mary's" à l'exception de la Villa, de la vieille maison du pouvoir et des murs de la maison d'administration. On croit que le feu fut mis accidentellement par un des garçons, en allumant le charbon d'encens à la chapelle.

³ Thompson, op. cit. p. 743.

Après ce feu, les garçons furent dispersés et envoyés, les uns chez des voisins de l'entourage à Des Plaines, d'autres à "The Providence Orphan Asylum in Gleewood", d'autres à "the County Reform School", et d'autres enfin dans leurs foyers respectifs.

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque réunit alors immédiatement les curés des paroisses catholiques afin de discuter avec eux d'une reconstruction possible de l'Ecole Industrielle. On fit appel aux paroisses catholiques, et l'affaire fut de nouveau réglée.

Pendant les années suivantes "the Board of Managers" ou mieux les directeurs de l'Ecole Industrielle travaillèrent intensément à la reconstruction de "Saint Mary's". Dans son rapport du 17 février 1904 au 16 février 1907, John Lynch, un membre du comité, disait:

Les plans et spécifications furent finis environ vers le 1er juin 1905, et le contrat fut mis à exécution environ vers le 23 juin 1905. De nombreuses difficultés vinrent entraver ce travail, entre autres, la difficulté de se procurer la main d'oeuvre à Feehanville à cause de son éloignement et l'extrême difficulté de se procurer le matériel de construction.

En mai 1907, Monsieur Lynch écrivait à l'archevêque: "les dortoirs, les salles de bain et la salle à diner du côté nord, la cuisine et le département des employés sont pratiquement terminés". Il ajoutait que dans la construction actuelle, il pouvait recevoir huit cents garçons.

La construction du côté sud ne fut terminée qu'en août 1919, toujours en raison des difficultés que rencontraient les directeurs à

4 Minutes of the Meeting of the Board of Managers of Saint Mary's Training School, 2-16-07.

se procurer les matériaux et la main d'oeuvre tel mentionné plus haut.

Bien que le tout ait été à peu près terminé dans les grandes lignes, au début du 20^e siècle, il restait encore maints détails à finir tels: les trottoirs en ciment, les planchers en mosaïque, les fontaines, l'installation des terrains de jeux pour garçons et pour filles, etc. Dans les dernières années, les améliorations portèrent dans les départements de travaux manuels, les cours de récréation et les salles de jeux des enfants.

Dans ce domaine, la plus récente construction fut l'auditorium, don de John P. P. Hopkins, qui a coûté environ \$200,000. En réalité c'est un double gymnase dont une partie est pour les filles et l'autre pour les garçons, comprenant, au deuxième plancher, une salle de cinéma et une salle de réception de même qu'une "kitchenet" pour la préparation des rafraichissements des jeunes, les jours de réception.

Le terrain de "Saint Mary's" permet tous les sports désirés, spécialement: le ballon, balle au camp, patins à roulettes, balle au panier, balle à la volée, etc.

L'année 1911 est très importante dans l'histoire de "Saint Mary's" parce qu'elle marque l'union de "Saint Mary's" avec "The Chicago Industrial School for Girls" et aussi de deux autres petits orphelinats pour filles. Les filles les plus âgées venaient de "Chicago Industrial School" et les plus jeunes venaient de "Saint Joseph's Home for the Friendless" et de "Saint Joseph's Provident Asylum".

Cette nouvelle organisation réalisait un des rêves les plus chers de l'archevêque Quigley, successeur de Monseigneur Feehan, dont la clairvoyance désirait l'union des frères et soeurs de la même famille dans une même institution. L'union de "Saint Mary's" et de "Chicago Industrial School for Girls" était la réalisation de ce désir.

Les garçons et les filles vivaient donc ensemble bien que sous des toits séparés. Ils poursuivaient de même à cette époque leurs cours d'études dans des classes séparées, et avaient aussi des cours de récréation différentes et séparées. Conséquemment, bien que sous le même toit, les frères et soeurs se voyaient très peu et vivaient très peu ensemble. Ils avaient bien un temps spécial dans la semaine pour se rencontrer en visite un peu trop officielle, mais c'était tout. Ce système ne satisfaisait pas pleinement les désirs des autorités.

Il est à noter dans cette nouvelle organisation, c'est-à-dire la fusion de "Saint Mary's" avec "Chicago Industrial School for Girls" que les deux organisations étaient et restaient des unités séparées légalement. Pratiquement, "Chicago Industrial School" a perdu maintenant son entité propre et a été absorbée par "Saint Mary's". Les deux écoles ont le même surintendant, mais l'école des filles a cependant encore son propre comité de direction, "The Board of Managers".

En 1915, une des bâtisses de la ferme fut convertie en Home pour une douzaine des garçons les plus âgés. Cette initiative fut prise en vue de donner à ces garçons des avantages et une vie de famille qu'on ne pouvait leur accorder avec les plus jeunes. Actuellement les garçons les plus

âgés de "Saint Mary's" ont encore leurs quartiers et sont séparés des plus jeunes pour les mêmes raisons. Cette tentative a été la seule faite en vue du système des cottages dans toute l'histoire de "Saint Mary's".

Pour terminer cette partie, soulignons que le nombre d'admissions d'enfants de "Saint Mary's", avec le consentement des autorités du diocèse, a été maintenu assez bas relativement à sa capacité. Cette mesure a été prise afin de permettre un meilleur rendement dans l'application des méthodes d'éducation et une efficacité plus grande dans les résultats obtenus.

B. Organisation légale.

Les premières démarches du Comité des directeurs, convoqué par Son Excellence Monseigneur Feehan pour l'organisation de "Saint Mary's" eurent pour objet l'obtention de la Charte de l'Ecole.

Le 6 février 1882, cette charte fut émise, érigeant "Saint Mary's Training School for boys" en corporation légale "under the Provision of an Act concerning Corporations approved by the General Assembly of the State of Illinois, April, the 18th, 1872".

Cinq points essentiels furent déterminés dans cet article de l'incorporation: le nom de l'Ecole, son but, le mode de gouvernement, le nom des premiers directeurs (Board of Managers), son emplacement.

Le but de "Saint Mary's" était décrit comme suit:

"to care and provide for, maintain, and teach or cause to be taught some useful employment, all boys lawfully committed to, or placed in its charge by parents, guardians, friends, relatives, or by

any Court or in pursuance of any law or legal proceeding, or in any other proper manner, who on account of indigence, misfortune, or waywardness, may be in want of assistance and proper training".

L'année suivante, le Comité exécutif de l'Ecole industrielle fit des démarches afin d'obtenir une nouvelle charte pour l'Ecole, conformément à "House Bill 441" concernant particulièrement les Ecoles industrielles pour garçons. Cet effort clôtura la première période des activités légales de "Saint Mary's", période remplie de réalisations, si on considère sa courte durée et l'importance des démarches faites par le Comité des directeurs.

En 1883, la nouvelle charte fut accordée par le Secrétaire d'Etat. Les règlements étaient substantiellement les mêmes que les précédents accordés par la première charte en 1882. Ils déterminaient particulièrement les devoirs des directeurs et des comités envers l'Ecole industrielle, instituaient un comité de trois membres pour l'admission et l'acceptation des enfants. Ce comité composé de deux des membres du Comité des finances et d'un représentant du clergé diocésain, devait visiter l'Ecole au moins une fois par mois et faire rapport de cette visite aux différents comités directeurs de "Saint Mary's". Ce comité avait aussi le pouvoir de définir les droits et devoirs des professeurs et des élèves, de même que ceux du surintendant de l'Ecole et de la ferme.

Il est à noter qu'en 1911, quand "The Chicago Industrial School for Girls" vint se joindre à "Saint Mary's", son organisation légale resta totalement distincte de celle de "Saint Mary's". Depuis, l'Ecole a été absorbée par "Saint Mary's". Elle conserve cependant encore son propre "Board of Trustees".

C. Gouvernement et personnel.

Dès le début, comme nous l'avons vu plus haut, "Saint Mary's" fut l'objet des prédilections et du zèle de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque qui tint à organiser lui-même cette institution nouveau genre afin d'en faire une sauvegarde pour les jeunes de son archidiocèse. On s'explique alors facilement que, même au début, personne ne put être membre de cette corporation, sans la recommandation expresse de l'archevêque de Chicago. Du coup se trouvait éliminée, non sans raison, toute influence politique et tout esprit de parti, d'une direction aussi délicate et digne d'être menée à bonne fin en raison de son but exclusivement éducatif et apostolique.

La première assemblée fut tenue le 8 février 1882. A l'une des assemblées subséquentes, il fut décidé que les officiers de cette corporation seraient les suivants: un président honoraire, un président, un premier et second vice-président, un secrétaire financier et un secrétaire rapporteur, un trésorier. Ces officiers devaient faire partie de la corporation légale de "Saint Mary's" tout autant que du comité des finances. (The Board of Managers.)

Le Comité exécutif était formé des officiers de la corporation et de trois directeurs (managers). L'Ecole était sous la direction de deux Frères "Christian Brothers" et sous le contrôle du Frère Directeur.

Aux premières assemblées il fut entendu à l'unanimité qu'aucun des officiers ne recevrait de compensation ou de salaire pour ses services.

Le comité éducatif exerça une surveillance très étroite sur l'Ecole. En octobre, le Frère Teliow "of Christian Brothers" fut nommé surintendant de l'Ecole.

Ce comité (de la ferme et de l'Ecole) composé du Révérend Father Conway, de Mr. Rice et Mr. Bremmer, visitait l'Ecole régulièrement afin de renseigner le comité des finances sur les activités de "Saint Mary's". Un premier rapport présenté à la réunion du 14 mai 1884, donne un aperçu détaillé du travail accompli et de l'organisation de l'institution.

On note aussi à ce moment que l'Archevêque, du consentement du Comité changea quelque peu le mode d'administration et restreignit les fonctions des Frères dans ce domaine, sans qu'aucune raison ne fut donnée de ce changement.

Regulations for the Chancery Office (re) St. Mary's Training School.

All requisitions for the Training School will be sent to the Chancellor the first of each month. If the requisition be approved, the Brother in charge will make the necessary purchases and send the bills for payment to the Chancery Office. If anything requested should seem extravagant, or unnecessary, it will be reported to the Archbishop. All moneys received by the Brothers from any source for the institution will be given into the Chancery Office. The Brothers, however, may retain one hundred dollars a month for incidental expenses.

An accurate monthly report of the school and farm will be made to the Chancellor and a copy of the same sent to the Archbishop.

From the diocesan orphan fund the Chancellor can use the amount of \$200. a month for the Training School if necessary. The Christian Brothers will have entire charge of the school and farm.

The above regulations will go into effect from this date.

P. A. Feehan, Archbishop.

En 1902, le 12 juillet, Son Excellence Monseigneur Feehan, Archevêque de Chicago, protecteur et fondateur de "Saint Mary's" mourut et fut remplacé par Son Excellence Monseigneur James E. Quickley, au siège archiépiscopal.

Ce dernier tint le 13 janvier 1904, une assemblée des directeurs du comité des finances à l'Archevêché. Il y fut décidé que le nombre des membres du comité financier, de trente qu'il était, serait diminué à neuf. Ce changement fut accepté officiellement et le 17 février 1904, cinq membres furent élus aux fonctions de directeurs financiers: Michael Cudahy, D.F. Brenner, John A. Lynch, Andrew J. Graham et James H. Burke.

Jusqu'en 1905, les Frères "of Christian Brothers" avaient toujours eu la direction de l'Ecole. A ce moment, les autorités jugèrent bon d'appeler les "Sisters of Mercy" pour prendre soin des enfants. Son Excellence Monseigneur l'Archevêque, en vue d'unifier cette direction, crut bon de nommer une religieuse comme surintendante de l'Ecole. Cette organisation cependant ne dura pas plus de deux ans, après quoi l'Archevêque revint au premier mode d'organisation et remit un Frère comme surintendant.

A ce moment, le prêtre nommé pour s'occuper des enfants de "Saint Mary's" n'avait sur eux qu'une direction purement spirituelle et ne participait en aucune façon à l'administration et à la direction de l'Ecole.

Le premier juillet 1906 apportait un changement notable dans le gouvernement et l'administration de "Saint Mary's". La direction et l'administration interne de l'Ecole furent confiées à des prêtres du diocèse

et aux "Sisters of Mercy".

Ces religieuses, les premières à venir s'établir à Chicago, avaient fait leurs preuves auprès des fillettes abandonnées. Elles étaient d'ailleurs envoyées en prévision de l'arrivée à "Saint Mary's" des filles des autres orphelinats de Chicago. De plus, l'Archevêque avait la conviction intime qu'un enfant a toujours besoin d'une main maternelle, surtout dans ses jeunes années.⁵

En 1936, quand Father Collins, à ce moment surintendant, fut nommé curé de "Saint Sylvester's Church", il fut remplacé par le Révérend William A. O'Connor, d.d.. Ce dernier avait été préparé à ce genre de travail par des études spéciales. Actuellement "Archidiocesan Supervisor of Charities", il ne cesse de veiller au bien-être des institutions et de toute la charité du diocèse, laissant à "Saint Mary's" dont il s'occupe encore beaucoup, le souvenir inoubliable d'un père compréhensif et ami de la jeunesse pour laquelle il donne le meilleur de lui-même.

La même année aussi, c'est-à-dire en 1936, les Soeurs de la Merci, qui étaient à "Saint Mary's, depuis 1905, furent remplacées par les Soeurs de la Charité de la Providence, communauté canadienne-française dont la Maison-mère est à Montréal. Les preuves de ces religieuses ne sont plus à faire. Tous savent le dévouement qu'elles apportent au relèvement de l'enfance et tous de même, savent le succès qu'elles remportent dans l'administration de leurs oeuvres gigantesques. Les services de cette commu-

⁵ Reminiscences of Seventy Years - Sisters of Mercy, Chicago,
Fred. J. Ringley Company, 1916, p. 255.

nauté furent obtenus par le Right Reverend Victor Primsau, curé de "Our Lady of Grace Church, Chicago".

Il est à noter que les devoirs et obligations des religieuses à "Saint Mary's" sont nombreux et variés. Non seulement elles s'occupent de l'enseignement à donner aux enfants dans les classes et de la surveillance des récréations, mais dans chaque Hall, une religieuse vit avec les enfants afin de créer l'atmosphère familiale et de veiller constamment à leur éducation.

En 1940, Monseigneur O'Connor, alors surintendant à "Saint Mary's" fut nommé à la direction du "Catholic Charities" de l'archidiocèse de Chicago. Le Révérend F. Eugène Mulcahey succéda à Father O'Connor comme surintendant et on lui adjoignit des jeunes prêtres pour l'assister.

Actuellement, les prêtres nommés à "Saint Mary's" ne sont plus de simples chapelains à la disposition des enfants et des religieuses pour les besoins spirituels, mais ils portent en outre toute la responsabilité de l'administration de cette oeuvre. Les autorités religieuses du diocèse ont insisté pour que les institutions charitables de l'archidiocèse soient dirigées par des prêtres du diocèse choisis par leur intermédiaire. Conséquemment, le "Board of Trustees", bien qu'existant encore, n'administre plus exclusivement les affaires de l'Ecole comme il le faisait auparavant.

Présentement (1946) Monseigneur Eugène Mulcahey est encore surintendant de "Saint Mary's" et Sister Magdalen de Pazzi est la supérieure des Soeurs de la Charité de la Providence. Rien de spécial n'a été changé dans l'organisation et l'administration depuis des derniers remaniements.

D. Finances.

La première réunion convoquée par Son Excellence Monseigneur l'Archevêque Feehan en vue de l'organisation de "Saint Mary's" eut lieu le 8 février 1882. Dans une lettre lue à cette première assemblée, l'Archevêque offrait la somme de \$5,000. pour commencer l'entreprise. La Providence pourvoyait déjà aux premières dépenses. Il fallait cependant songer à plus. Dès le début, nous constatons avec quelle solidité et quelle clairvoyance fut conduite la question financière.

Les fonds nécessaires à cette organisation furent trouvés de différentes manières. Il ne faut pas oublier que le Comité "The Board of Managers" était composé entièrement d'hommes d'affaires, versés dans la matière et désireux de mener à bonne fin cette organisation dont ils comprenaient la nécessité. Leur charité, plus encore que leur sens des affaires cependant, leur faisait un devoir de réussir.

Dans une réunion spéciale, les laïques catholiques influents de la ville furent appelés à rencontrer l'Archevêque et les membres du "Board of Trustees". A cette occasion, les souscriptions s'élevèrent à \$14,000.

Peu après ces premières démarches, dans une assemblée subséquente, le Comité des finances (Board of Trustees) approuva l'acquisition d'un terrain situé à environ deux milles de Des Plaines. Ce terrain, choisi par le Vicaire Général, fut acheté pour la somme de \$33,000. Un des membres du Comité des finances offrit d'avancer la somme de \$20,000, au taux de 7%

d'intérêt remboursable quand la corporation aurait en caisse, l'argent nécessaire. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme et la ferme fut achetée par l'Archevêque de Chicago.

Un peu plus tard dans un but de propagande, une excursion fut organisée à la ferme récemment acquise. On y réunit un groupe de personnes influentes afin de les intéresser à l'oeuvre. Peu de temps après encore, les membres du Comité des finances lancèrent dans la ville une souscription spéciale parmi les hommes d'affaires.

Pendant ce temps les constructions commençaient à "Saint Mary's". Le premier pas fait en ce sens au point de vue financier fut l'obtention de l'exemption des taxes sur les terrains acquis.

La bénédiction de la première pierre fut aussi organisée et suscita la charité de plusieurs. Les contributions, à cette occasion, s'élevèrent à plus de \$1,500. Les dons faits pendant l'année atteignirent \$19,000. Pendant cette période, \$13,000 furent versés en paiement de la ferme et \$9,000. en paiement de la propriété.

En avril 1883, le Frère Teliow, alors surintendant ou directeur à "Saint Mary's" annonça au Comité des finances que les dépenses de l'Ecole s'élevaient à \$2,800. pour le mois de mars, tandis que les recettes ne s'élevaient qu'à \$2,500. Une quête fut proposée dans les églises pour résoudre le problème, mais la Société de Saint-Vincent-de-Paul s'offrit pour combler la différence et la question fut ainsi rapidement réglée, évitant une crise financière imminente.

Il fallait cependant, malgré toute la bonne volonté manifestée par les personnes charitables et les activités inlassables du Comité des finances, songer à organiser la partie administrative d'une façon plus stable et définitive. Des démarches furent entreprises auprès des gouvernements local et fédéral. On en vint aux ententes suivantes, à savoir: que les autorités de "Saint Mary's" prendraient sous leurs soins, tous les garçons dont le "Cook County" accepterait d'en assumer les charges. On se rendit vite compte cependant de la difficulté occasionnée par ces arrangements. Le Comité de direction de l'Ecole revint sur sa première décision et n'accepta plus de prendre que cent garçons à la fois, confiés par le "Cook County".

En 1889, un incendie détruisit presque entièrement "Saint Mary's" et ses dépendances. Tous les curés de l'archidiocèse se réunirent alors à l'Archevêché. Ils décidèrent d'un commun accord en vue de la reconstruction de "Saint Mary's", de faire dans les différentes églises de l'archidiocèse une collecte de \$100,000. payable en deux ans par versements semi-annuels. Une fois encore, dans des circonstances pourtant très difficiles en raison de tout ce qui avait déjà été fait par les catholiques de l'archidiocèse pour cette institution, la question financière se trouvait bien réglée et permit à l'oeuvre de revivre.

A la mort de Son Excellence Monseigneur Feehan, promoteur et fondateur de "Saint Mary's", on note que son successeur Son Excellence Monseigneur Quickley proposa de modifier les règlements de la corporation, portant de trente qu'ils étaient à cinq les membres du "Board of Trustees".

De même, on note aussi à cette période un changement dans le mode d'administration interne, stipulant que les Frères devraient désormais adresser toute requête à la Chancellerie de l'Archevêché, pour le 1er du mois: si cette requête était approuvée, les Frères seraient alors autorisés à faire les dépenses nécessaires et à envoyer les factures à la Chancellerie; que si les dépenses étaient trouvées excessives, la demande en serait soumise à l'Archevêque qui réglerait lui-même la question. De même, tout revenu de quelque nature que ce soit, perçu par les Frères, à "Saint Mary's" devrait être remis à la Chancellerie. Les Frères, cependant avaient l'autorisation de retenir une centaine de dollars pour les dépenses imprévues.⁶ Aucune raison ne fut donnée à ce changement.

Il est aussi intéressant de citer à cette époque -- c'est-à-dire peu après la mort de Son Excellence Monseigneur Feehan --, dans cette période d'organisation financière, la poursuite judiciaire intentée par un nommé Pashley, architecte, prétendant avoir passé un contrat avec Son Excellence Monseigneur l'Archevêque Feehan avant sa mort, pour la préparation des plans futurs de "Saint Mary's". Ces plans, soumis au Comité, ne furent pas acceptés et l'architecte poursuivit la corporation pour la somme de \$20,000. L'affaire fut conclue en définitive pour \$10,000., déboursé qui ne fut pas sans affecter l'oeuvre naissante.

Notons un autre fait important dans l'administration de "Saint Mary's". Grâce à l'influence de Mr. Lynch, membre du "Board of Trustees",

6 Cf. Citation, page

on obtint le passage d'une voie ferrée de la "Chicago Northwestern Railroad" sur le terrain même de "Saint Mary's". Ce nouveau pas était plein de conséquences non seulement dans le domaine pratique, mais aussi dans le domaine financier, si on considère l'éloignement de "Saint Mary's", de Chicago et même de Des Plaines. Une contestation survint cependant sur la légalité de cette voie et des trains qui y circulaient, difficulté promptement réglée par l'intervention directe de Son Excellence auprès de la compagnie.

Cette période se termine par la mort de Son Excellence Monseigneur Quickley et la nomination du Cardinal Mundelien.

L'organisation du "Catholic Charities" et du "Catholic Charity Bureau" fut l'une des premières oeuvres du Cardinal; le "Catholic Charities" fut fondé en vue de trouver les finances nécessaires aux activités charitables de l'archidiocèse, et le "Catholic Charity Bureau" fut chargé de la surveillance et de la coordination des oeuvres de charité et des institutions de l'archidiocèse. Une des premières réunions, tenue en 1917 par le Cardinal, groupait les hommes d'affaires et les catholiques éminents de la ville pour l'organisation de la souscription des fonds nécessaires à cette entreprise.

On ne tarda pas à se rendre compte cependant qu'il valait mieux avoir deux organisations séparées: celle du "Catholic Charities" et celle de "Saint Mary's" unies jusque là, et confier à un surintendant l'administration de "Saint Mary's". La direction de "Catholic Charities" demeura aux mains de l'Archevêque.

Cette organisation, une des oeuvres les plus merveilleuses et les plus utiles mises en action jusque là, assurait la stabilité et la vitalité des oeuvres de charité et des institutions catholiques en leur permettant de réaliser pleinement leur programme de charité, sans être inquiétées outre mesure par les questions financières.

A "Saint Mary's" quand le "Board of Trustees" fut organisé en 1883, sous la nouvelle charte, le fonds de caisse de l'institution contenait \$243.88⁷ et il fallait penser à ce moment à donner au Frère directeur, \$200. pour les dépenses courantes. Le seul moyen d'en sortir semblait d'émettre des "bonds" de \$500. chacun, payables le ou avant le 31 décembre 1885 sans intérêt. Ces "bonds" furent entièrement souscrits par les différents membres du "Board" même, y compris l'Archevêque. Le rapport financier de 1883 chiffre les recettes à \$29,000. provenant des pensions, des ventes de la ferme, des produits des ateliers, et du montant recueilli à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre. Cependant les dépenses de cette année équivalaient les recettes.

Le 10 décembre 1899, une réunion spéciale du Comité des finances fut tenue. Le Cardinal Mundelien voulait réunir 150 personnes qui seraient prêtes à donner chacune \$150. pour l'institution.

En 1903, le 31 décembre, les recettes étaient de \$42,500. accumulées par les dons faits par l'Archevêque et les pensions payées par le "Cook County".

Dans les dernières années, les différents ateliers organisés fournirent une excellente source de revenus. La ferme de même produisait

7 Livre des Minutes, 1-74

une grande quantité de légumes et aidait à diminuer les frais alimentaires de l'Ecole.

Dans les dernières années, le coût annuel du maintien de l'institution était de \$200,000.00. Approximativement, la moitié de cette somme était prise à même les recettes des ateliers, de la ferme et des pensions, l'autre moitié provenait du "Catholic Charity Bureau".

L'année 1936 est mémorable dans les annales de "Saint Mary's" parce qu'elle marque le commencement de la nouvelle administration fonctionnant actuellement.

Mentionnons le fait que la fondation du "Catholic Charities" et du "Catholic Charity Bureau" due au Cardinal Mundelien, ne fait pas époque dans l'histoire de "Saint Mary's", mais marque un progrès très sensible dans l'organisation de toutes les oeuvres charitables de l'archidiocèse. Outre la solution du problème financier qu'a apportée cette organisation, la coordination des activités charitables devint un puissant moyen de progrès pour toutes les oeuvres et en explique l'évolution rapide.

E. Admission et placement des enfants.

Même au tout début de l'oeuvre, les enfants, pour la plupart étaient confiés à "Saint Mary's" par l'entremise de la Cour Juvénile, selon la loi qui veut que tout enfant abandonné - négligé - délinquant ou dont les parents ne peuvent pourvoir à la subsistance - y soit amené.

JUVENILE COURT ACT.

TREATMENT OF NEGLECTED AND DELINQUENT CHILDREN.

AN ACT relating to children who are now or may hereafter become dependent, neglected or delinquent, to define these terms, and to provide for the treatment, control, maintenance, adoption and guardianship of the persons of such children. (Approved April 21, 1889. Title as amended by Act approved June 4, 1907).

(Children's Laws, Compiled by Division of
Child Welfare. Springfield, Ill.)

Une fois le cas introduit à la Cour et la décision du Juge prise au sujet de l'enfant et des parents, l'officier de probation à qui le cas avait été confié se chargeait, au début comme actuellement, de conduire l'enfant à l'institution désignée - "Saint Mary's" en l'occurrence - et d'apporter à l'Ecole son histoire de cas. Le dossier de l'enfant était fait, indiquant son âge, sa nationalité, la paroisse qu'il habitait.⁸ Les enquêtes préliminaires terminées au bureau, l'enfant était conduit à l'infirmerie pour y prendre son bain et subir un examen médical. Si l'examen était favorable, l'enfant était ramené au Bureau pour compléter le dossier, sinon on le gardait à l'infirmerie sous traitement ou sous observation.

"Saint Mary's" recevait aussi assez souvent des orphelins et des enfants de parents séparés dont le cas n'était pas passé par la Cour Juvenile. Ces cas, appelés "cas privés" étaient comme actuellement soumis

⁸ Les registres de l'institution contiennent, en outre, le nom du père et de la mère, leur adresse, leur occupation, la date d'admission, le numéro de fiche de l'enfant à la Cour, le moyen par lequel il a été admis: Cour ou autre, et de plus, la date de son départ, de même que la manière: sur parole, libéré, placé dans une autre institution ou retourné dans son foyer.

à l'enquête de la "Catholic Commission for dependent Children" qui jugeait de l'opportunité du placement et se faisait l'intermédiaire entre les parents et les autorités de "Saint Mary's".

Comme on le constate, la provenance des cas et le mode d'admission des enfants étaient sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui, au tout début de la fondation de "Saint Mary's." Notons que les cas présentés à l'acceptation de "Saint Mary's" étaient soumis à l'étude d'un comité nommé spécialement pour pourvoir aux admissions ainsi que nous l'avons mentionné plus haut.

F. Genre de cas acceptés, statistiques et placement.

A l'automne de 1883, quatre Frères "of Christian Brothers" et quinze garçons de Bridge Port arrivèrent à "Saint Mary's". Dès que tout fut prêt, le reste des garçons de Bridge Port, soit une centaine, furent amenés à "Saint Mary's" et l'ancien Asile de Bridge Port fut vendu.

Parmi ces garçons se trouvaient quelques Indiens acceptés à la demande du gouvernement par les autorités de l'Ecole, à "Saint Mary's".

Il ne faut pas oublier que "Saint Mary's" même à cette époque, n'était en aucun sens une "école de réforme". Au début cependant, la catégorie d'enfants acceptés n'était pas très clairement déterminée. La distinction entre les enfants abandonnés ou orphelins (dependent children) et les enfants délinquants n'était pas faite de façon précise. L'Ecole acceptait donc les deux genres de cas. Elle n'admet plus aujourd'hui les cas proprement dits délinquants. La grande liberté des

enfants et le système familial employé à l'Ecole ne permettent pas de maintenir des enfants de ce genre dans un pareil milieu. Son seul but est de donner aux enfants abandonnés ou négligés (dependent or neglected children) un foyer et une éducation de choix afin de leur permettre de préparer convenablement leur avenir ou encore de les protéger jusqu'à ce qu'ils puissent retourner dans leur propre milieu réhabilité, solution toujours préférable de l'avis de tous.

Fortes de ce principe, les autorités de "Saint Mary's", même dès les premières années de la fondation, prônèrent le placement familial ou "Foster Home". Une enquête sérieuse était faite, lorsque l'enfant devait quitter l'Ecole de "Saint Mary's" pour être placé dans un foyer. Il fallait, d'abord, être sûr que l'enfant y trouverait une atmosphère qui lui conviendrait. Non seulement il fallait avoir la certitude que les deux parents étaient catholiques, mais encore qu'ils étaient pratiquants, qu'ils recevaient les sacrements fréquemment, et qu'ils appartenaient aussi à quelque Société de bienfaisance ou de quelque oeuvre de charité organisée dans leur paroisse. Naturellement, ils devaient aussi être aptes à prendre soin des enfants tant au point de vue matériel que physique. A moins que le curé de la paroisse ne se portât garant lui-même de ces qualités, les autorités de "Saint Mary's" ne favorisaient pas le placement dans les "Foster Homes".

De même pendant le séjour de l'enfant dans le "Foster Home" il était visité deux fois par année et rapport était fait à l'Ecole, de la condition de l'enfant, de son adaptation et des attitudes des personnes

avec qui il vivait. Si les conditions de vie ne semblaient pas satisfaisantes ou l'adaptation impossible, l'enfant était retourné à "Saint Mary's".

Ces enquêtes, faites autrefois directement par les autorités de "Saint Mary's", sont aujourd'hui faites par le "Catholic Charity Bureau" qui possède le personnel spécialisé à cet effet.

Nous ne serons pas surpris de trouver à "Saint Mary's", institution américaine par excellence, une très grande variété de nationalités. Dès 1906, un rapport nous en donne une idée.

Allemands	86	Slaves	42
Italiens	104	Canadiens	22
Bohémiens	96	Anglais	12
Polonais	103	Américains	68
Juifs	5	Perses	1
Irlandais	147	Ecossais	8
Nègres	4		
Total 698 (18)			

Dans le même ordre d'idées, à cette époque de fondation, quelques statistiques nous feront mieux comprendre et apprécier le développement rapide de l'Ecole:

Le 13 février 1884, on trouve à "Saint Mary's" -- 121 garçons⁹
et 51 Indiens. --

En mai le 14, 1884; un Compte plus complet des garçons à l'Ecole nous est donné. A ce moment, il y avait:

72 garçons, dont les parents payaient une partie de la pension;

29 garçons, gardés par charité

43 garçons, envoyés à l'Ecole par le "County", donc par l'entre-

⁹ Rien n'indique que les 51 Indiens étaient compris dans les 121 garçons.

mise de la Cour.

10

Le nombre total de 194 comprenait les Indiens.

Le 1er janvier 1897, l'Ecole comptait -- 357 garçons -- Sur ce
nombre, 249 avaient été admis pendant l'année et 243, retournés.¹

Les registres de l'Ecole attestent qu'il y avait 235 garçons le 1er janvier 1903, dont 169 étaient confiés à l'institution par le "Cook County". Cette décroissance était sans doute due au fait que plusieurs d'entre eux avaient été envoyés dans d'autres institutions et qu'un très petit nombre avait pu être accepté pendant l'année durant laquelle l'institution avait été rebâtie après l'incendie. Entre les années 1907 et 1915, les admissions varient de 425 garçons pour la première année à 610 pour la dernière année.²

G. Orientation des enfants.

"Saint Mary's" a toujours voulu s'affirmer "a Vocational Training School" ou mieux: "Ecole industrielle". C'est pourquoi dès les premières années de sa fondation, le programme des garçons fut partagé entre l'étude des principales matières du cours académique et des heures de travaux pratiques. Cette division du temps leur permettait d'apprendre un métier de leur choix, de s'y spécialiser, se préparant ainsi à gagner honorablement leur vie à leur sortie de l'Ecole.

10 Cf. Minutes 1299.

1 Cf. Minutes 160.

2 Cf. Minutes 12, 4715.

En 1907, le "Board of Trustees" proposa à l'Ecole, l'installation complète d'une manufacture de vêtements. On suggérait à cet effet de réduire les activités de la cordonnerie aux simples réparations et de suspendre totalement la confection des chaussures. Ce projet échoua, les opinions des membres des comités étant trop partagées.

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Chicago était convaincu non seulement à la demande du public et la requête des autorités de la Cour des Jeunes Délinquants, mais de sa propre opinion qu'il fallait absolument des travaux manuels pour les garçons.

Il désirait particulièrement que ces derniers soient entraînés aux différents métiers pouvant les aider plus tard à gagner leur vie. Personne ne consentait à oublier le côté pratique de la formation de ces garçons pour ne penser qu'à la formation académique. Tous s'unirent pour abonder en ce sens. Les garçons participèrent aux travaux de la ferme, aux manoeuvres des machines, même aux travaux de la buanderie, etc. Les différents métiers furent à l'honneur dans les ateliers sous la direction de professeurs compétents et expérimentés.

P r o g r a m m e d e v i e: Dans un rapport de l'année 1915, Sister Géraldine, qui était à la fois directrice et trésorière de "Saint Mary's" donne un aperçu intéressant des activités de l'Ecole à cette période.

Les cours suivis pendant cette année étaient pratiquement les mêmes que ceux des années précédentes et le programme quotidien était le suivant:

PROGRAMME:

Lever	6.30 A.M.
Prière du matin . .	
Déjeuner	7.30
Récréation	8.00
Cours	8.45
Récréation	11.30
Diner	12.00 P.M.
Récréation	12.30
Cours	1.00
Récréation	3.30
Souper	5.15
Récréation	5.40
Prière du soir . .	7.25
Repos	7.30

Elle note que les élèves du premier grade au quatrième grade allaient à la classe toute la journée. Les garçons plus âgés du quatrième grade au huitième grade inclusivement, ne suivaient la classe qu'une demi-journée et s'entraînaient le reste du temps aux différents métiers dans les nombreux départements tels que boulangerie, menuiserie, cor-donnerie, serre ou culture des fleurs, buanderie, atelier de peinture, électricité, imprimerie ou atelier de couture, aussi bien que dans le ménage des classes, des dortoirs, des cuisines, des réfectoires, etc.

Les enfants plus jeunes avaient récréation de 5.40 hres à 7.25 hres du soir, mais les plus âgés se rendaient à l'étude de 6.25 hres à 7.25 hres chaque soir. Le programme d'enseignement donné à "Saint Mary's" était sensiblement le même que ceux des autres écoles de la ville.

On note encore (et n'oublions pas que nous ne sommes qu'en 1915) que l'étude fut rendue des plus attrayante aux élèves de "Saint Mary's" par l'achat de nouveaux livres de références, des périodiques, des globes terrestres, etc, pendant l'année qui venait de s'écouler.

Déjà en 1915 environ, dix garçons travaillaient sous la direction des menuisiers et pouvaient aider aux différentes réparations des constructions. Une dizaine d'autres étaient employés régulièrement à la culture des fleurs dans les serres, de même qu'au jardinage pendant l'été. L'Ecole avait en outre sa propre buanderie où vingt-cinq garçons travaillaient sous la direction de deux femmes en charge. Leur travail ne consistait pas à faire le lavage proprement dit, mais mieux à aider à l'opération et aux soins des différentes machines employées à cet effet, tel que les essoreuses, les extracteurs, les machines à laver, etc.

L'imprimerie fut aussi établie à cette époque, grâce à la bienveillante générosité de Monseigneur Foley de "Saint Ambrose's Church", qui donna deux presses et la plus grande partie de l'équipement nécessaire au travail de l'imprimerie. Les métiers devinrent non seulement une manière pratique d'orienter les garçons en vue de leur avenir et un moyen de découvrir les goûts et aptitudes de chacun, mais encore une source de revenus pour l'Ecole, spécialement à l'imprimerie, puisque la plupart des paroisses de l'Archidiocèse faisaient faire leurs impressions à "Saint Mary's".

La cordonnerie devint aussi une école d'orientation en même temps qu'une source de revenus. En 1915, vingt-sept garçons y étaient employés pour la réparation et la confection des chaussures. Environ 2,000 paires y étaient confectionnées chaque année et plus de 8,000 réparées.

D'autres élèves se sentant des aptitudes différentes furent initiés au métier de plombier, d'électricien, de fermier.

"Saint Mary's" s'avérait manifestement une école d'orientation en vue de la préparation à l'avenir des garçons qui lui étaient confiés, particulièrement par le libre choix des métiers qu'elle leur permettait et l'entraînement pratique dont l'Ecole leur fournissait l'occasion.

RESUME

Sauf l'incendie de "Saint Mary's", la période de fondation de l'Ecole n'accuse pas d'événements très saillants. Les principales activités sont celles du Comité des Finances qui ne se permit de repos tant que la situation matérielle de l'institution fut établie.

L'acharnement avec lequel le "Board of Trustees" a travaillé à faire de cette oeuvre une institution stable et viable est à souligner. Tous les efforts se sont concertés afin de ne rien négliger dans ce domaine, permettant ainsi un plein essor à cette oeuvre nouvelle et des plus nécessaires aux dires de tous.

Il est surprenant de constater dès 1882, cet intérêt tenace, cette générosité constante, manifestés par la population de Chicago envers cette nouvelle oeuvre de charité.

Il faut avouer que les fondateurs et les organisateurs de cette oeuvre ont su en faire une "entreprise viable" par les soins qu'ils ont mis dès le début à établir sur des bases solides l'organisation légale et financière de "Saint Mary's", lui permettant ainsi un progrès cons-

tant, une évolution rapide que n'arrêterait pas le souci matériel.

Un hommage spécial doit être rendu à Son Excellence Monseigneur Feehan, fondateur et promoteur de "Saint Mary's". Le Cardinal Mundelien mérite aussi une mention spéciale. Organisateur et administrateur de première force, il a non seulement favorisé l'établissement définitif et assuré la stabilité financière de "Saint Mary's", mais s'est occupé avec la même sollicitude des autres oeuvres et institutions charitables de l'Archidiocèse, par l'organisation des "Catholic Charities" et du "Catholic Charity Bureau".

Il serait peut-être prématuré de nommer ici Monseigneur O'Connor et Monseigneur Mulcahey dont la carrière de dévouement à "Saint Mary's" est loin d'être terminée et qui ont déjà pourtant bien des choses à leur crédit. Citons, en passant, pour ne pas dire plus, la compréhension toute spéciale de la jeunesse dont ils font preuve par la manière dont est conduite actuellement "la partie psychologique et pédagogique de "Saint Mary's" à laquelle, tous deux ont donné et donnent encore le meilleur d'eux-mêmes.

CHAPITRE III

DESCRIPTION PHYSICO-PSYCHOLOGIQUE DE "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL"

Avant d'entreprendre la description des constructions de "Saint Mary's", il importe de bien comprendre le système adopté par cette école nouveau genre, et dont toute l'organisation interne et externe subit l'influence.

Depuis environ une dizaine d'années, soit depuis 1936, "Saint Mary's" a subi dans sa formule éducative, une évolution importante. D'institution qu'elle était au début, "Saint Mary's" est transformée en ce qu'on est convenu d'appeler dans le langage moderne, un "Apartment School". Ce système se rapproche sensiblement du "cottage plan" puisqu'il divise les enfants par petits groupes. Il en diffère, cependant, en ce que, dans le "cottage plan", les groupes d'enfants habitent des maisons ou cottages distincts les uns des autres, tandis que dans le "apartment plan", les groupes bien que différents, sont organisés dans des séries de pièces qui leur sont propres, mais contenues dans une même bâtisse.

Ce système de "petits groupes" ou de "maison-appartements", donne un caractère particulier à l'aspect extérieur des constructions. Il tend à rapprocher le plus possible, les enfants de la vie normale et de l'atmosphère familiale dans lesquelles il serait idéal de les faire vivre si les circonstances s'y prêtaient. Il allie de plus, à l'atmosphère familiale, tous les avantages qu'apporte l'organisation des services centraux, des loisirs, des arts et métiers, du cours ordinaire académique ou du cours d'affaires, en vue de l'orientation définitive des enfants. Il donne à "Saint Mary's" non plus seulement l'aspect d'une école ou d'une

institution, mais d'une véritable petite ville qu'on se plaît à nommer avec raison "la Cité des Jeunes" (The City of Youth).

Situées à près de trente-cinq milles au nord de Chicago, les dépendances de "Saint Mary's" s'arrêtent à environ trois milles de la ville de Des Plaines. Sa superficie de sept cents acres de terre, compte trois cent cinquante acres mises en culture et environ trois cent cinquante acres réservées aux constructions, aux terrains de jeux, aux cours de récréation des enfants, comprenant aussi un étang, un petit bois et un cimetière sur le côté opposé de "River Road". La propriété est enrichie de nombreux et très beaux arbres qui dissimulent si bien les imposantes bâtisses, qu'il serait impossible d'en constater le nombre et la grandeur à moins d'en faire le tour.

Un peu en dehors de la ville sans en être trop éloignée, "Saint Mary's" jouit de tous les bienfaits qu'offre la campagne pour le bien-être physique et moral des enfants et profite aussi des avantages apportés par le voisinage des grandes villes: ravitaillement pour les provisions alimentaires; facilités de développement intellectuel grâce à ses nombreuses écoles, ses collèges, son Université, etc., excursions d'études, visite des musées, des lieux publics et de tout autre élément culturel, rencontre des enfants des autres institutions du même genre, participation aux organisations centrales pour la coordination des oeuvres charitables du diocèse, etc., etc.

La transformation opérée à "Saint Mary's" il y a environ dix ans est le fruit de constatations et d'expériences probantes, visant à

l'individualisation de l'enfant et au développement de sa personnalité dans tous les sens du mot.

L'enfant "dépendant", (abandonné, orphelin ou négligé), plus que tout autre a besoin de sécurité. Il a déjà souffert; il lui manque vraisemblablement les éléments normaux pour faire son avenir. Il lui faut donc de l'assurance, des moyens radicaux et faciles de faire son chemin, de gagner sa vie, puisqu'il ne peut compter sur l'aide de sa famille et doit se "débrouiller" seul.

Le traitement de groupe, l'uniforme, la routine semblent de moins en moins efficaces dans le développement de la personnalité, des aptitudes, des goûts de chacun. Il faut une orientation conforme aux aspirations personnelles, aux qualités que le Bon Dieu a mises en chacun de ces enfants. Pour y parvenir, s'imposent un traitement individuel, une attention spéciale au problème de chacun; attention différente suivant le caractère, le tempérament, les antécédents ou même les difficultés actuelles de l'enfant. Autrement, noyée dans une collectivité lui enlevant son originalité, la personnalité perd son vrai sens.

C'est donc afin de placer les enfants dans une vie normale se rapprochant le plus possible de la vie familiale, que fut organisée à "Saint Mary's", le système des petits groupes dits "apartment plan", tel qu'il existe actuellement. Notons ici que "Chicago Industrial School for Girls" a été unie à "Saint Mary's" afin que les frères et soeurs puissent vivre ensemble sous un même toit, se rencontrer fréquemment dans les cours de récréation, au parloir et dans toutes les organisations sociales qui groupent les garçons et les filles à "Saint Mary's".

Les enfants, en vue de ce système, sont donc réunis par groupes de quarante environ (nombre un peu trop élevé si on considère un groupe normal de famille), sous la direction d'une religieuse de la Providence qui s'en occupe constamment. Notons que les groupes vivent chacun dans des locaux séparés les uns des autres, organisés distinctement pour tous les moments du jour et de la nuit: vivoir, dortoir, salle de bain et salle à diner. Plusieurs groupes de pièces sont cependant réunis sous le même toit. Ce point diffère essentiellement de l'organisation appelée "cottage plan" mentionnée dans les chapitres précédents et adoptée par d'autres institutions, dans les groupes d'enfants habitant des maisons ou cottages séparés les uns des autres.

Ces explications préliminaires fournies, il nous sera plus facile, il semble, de donner une description compréhensive des constructions de cette immense institution.

Ajoutons ici que le terme "Hall" est employé pour désigner l'ensemble des locaux dans lesquels vit un groupe de quarante enfants sous la surveillance d'une religieuse.

Chaque "Hall" dans son intégrité, comprend: un vivoir, un dortoir, une chambre de bain, une chambre de toilette, une chambre pour les armoires individuelles (locker room.) La plupart des "Halls" ont en plus, une salle de couture où les plus âgées aident à la couture des plus jeunes, au raccomodage du "Hall", ou encore, à l'entretien de leurs vêtements.

Les groupes, sauf les très jeunes de deux à cinq ans, et les plus âgés faisant partie du "High School", vivent par groupes d'âges différents

afin de constituer l'atmosphère familiale. De cette façon, les frères vivent ensemble et les soeurs de même, quel que soit leur grade cependant et leur âge. C'est un point essentiel auquel les autorités de "Saint Mary's" tiennent beaucoup afin de conserver et de développer les liens familiaux.

Les enfants très jeunes, tel que mentionné plus haut cependant, ne sont pas mêlés aux autres en raison des soins spéciaux, du programme adapté que demande leur jeune âge. Ils sont groupés séparément, garçons et fillettes, dans deux "Halls" appelés "Kindergartens". De même, les étudiants du "High School" vivent dans des "Halls" séparés de ceux des plus jeunes, où ils peuvent jouir de plus de liberté, s'organiser à leur guise sans nuire au règlement des plus jeunes.

a) B â t i s s e c e n t r a l e.-- D'abord, la bâtisse centrale, dite d'administration, en plein centre. Elle est réunie par deux corridors aux deux pavillons affectés un aux garçons, à droite, et l'autre aux filles, à gauche. Cette maison centrale est réservée aux religieuses qui se dévouent à "Saint Mary's", soit en charge des "Halls", comme professeurs des classes, professeurs des cours spéciaux ou encore, dans les bureaux de l'administration, les fichiers, et communique directement avec la chapelle. Le premier plancher comprend les parloirs et la salle à diner des visiteurs, les bureaux d'administration, le réfectoire des soeurs et leur cuisine.

La lumière et l'espace ne font certes pas défaut dans cette partie de la construction. Les chambres des religieuses sont spacieuses et at-

trayantes, quoique très simples. Les parloirs sont un peu majestueux, mais très invitants. Les bureaux d'administration sont à la fois clairs, vastes et bourdonnants d'activités.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner la vitrine des trophées de l'Ecole, à l'entrée, sous le portique, trophées gagnés soit pour des tournois de balle au panier, de balle molle, de tennis ou de tout autre sport en honneur à "Saint Mary's", dans les rencontres de ses élèves avec les autres écoles ou ligues de Chicago. Cette bâtisse centrale érigée en 1901 est évaluée à environ \$85,000.00.

b) P a v i l l o n d e s f i l l e s.-- Dans la partie réservée aux filles et reliée, comme nous l'avons dit, par un corridor à la bâtisse centrale, nous avons les classes du "High School". Ces classes, situées au premier étage, largement éclairées, sont attrayantes et modernes. Elles réunissent garçons et filles. Au point de vue psychologique, on prétend que cette organisation mixte même dans les études, aide à la discipline chez les garçons et les stimule dans leurs études en les rendant moins difficiles.

Sur cet étage, nous trouvons la classe d'art ménager, spacieuse et très bien installée, munie de tout le nécessaire pour le cours d'art culinaire et l'enseignement de la couture aux jeunes filles. Les poêles et armoires individuels donnent à chacune le sens de sa responsabilité.

Soulignons ici cependant, que la méthode idéale serait celle qui permettrait aux jeunes filles d'apprendre à faire la cuisine et à coudre dans les cadres habituels de la vie courante. Cette réalisation serait

possible si la cuisine était faite dans chaque "Hall" pour le groupe d'enfants qui y demeure et la salle à dîner attenante à ce même "Hall".

Ce projet peut sembler audacieux mais il n'est pas irréalisable, comme le prouvent certaines expériences tentées au Canada et dont nous reparlerons plus loin. Evidemment, il est impraticable à "Saint Mary's" pour le moment du moins, pour deux raisons majeures: la première, c'est que les repas sont faits pour tout le personnel de l'institution, soit pratiquement 1,000 personnes, à une cuisine centrale -- avec pareille organisation, il serait impossible aux jeunes filles qui y travailleraient, d'apprendre les proportions normales et le mode de cuisson pour une famille ordinaire; la deuxième, le groupe de quarante dans chaque "Hall" serait trop considérable, même si les enfants y prenaient leurs repas séparément, pour donner aux jeunes filles qui feraient les repas, l'idée des proportions ordinaires pour une famille normale. C'est un des inconvénients de "Saint Mary's", mais les cours intelligents et pratiques qui sont donnés aux jeunes filles dans les classes d'art ménager compensent suffisamment dans ce domaine.

La classe de couture ne donne pas non plus sa place comme centre d'intérêt. Il est facile de juger, en voyant sur les mannequins, les robes que les élèves sont à confectionner, par les détails aussi bien que l'ensemble de ces petits chefs-d'oeuvre, avec quel tact et quel succès les professeurs inculquent à leurs élèves le sens pratique et d'économie, sans oublier pour cela la mode et la délicatesse de la garniture si appréciée des jeunes filles.

Sur le même étage, le salon de beauté mérite d'être mentionné

pour la compréhension de la psychologie féminine qu'il atteste.

Il peut sembler étrange de faire l'éloge d'un "élément de vanité" au point de vue formation. Il est frappant, cependant, de constater combien les autorités de "Saint Mary's", même les prêtres en charge de cette Ecole, attachent de l'importance à l'apparence des enfants et avec combien de raison! Ce point de vue est facile à expliquer si l'on veut tenir compte de la juste mesure qui doit y présider et de la formation pratique qui en découle.

Qui pourrait nier qu'il soit nécessaire pour une jeune fille destinée à vivre dans le monde, d'apprendre à se bien coiffer, à se maquiller convenablement, à s'entretenir la peau avec soin . . . Ne devrait-on pas plutôt déplorer le fait que la majorité de nos jeunes filles n'en connaissent rien, sont affublées comme des "clowns", pour ne pas dire des perroquets? Un peu de théorie et quelques notions pratiques leur auraient pourtant permis de se transformer. On parviendrait, sans doute, à éviter ainsi le ridicule et le vulgaire d'un maquillage forcé et d'une "perruque achetée", pour créer chez ces jeunes filles un goût sérieux de distinction et de dignité, malheureusement assez rare. Comment reprocher à nos enfants de mal faire ce qu'ils n'ont jamais appris à bien faire?

Tous les appareils et instruments nécessaires à cet entraînement pratique sont réunis dans le "Salon de beauté de "Saint Mary'": machine à permanent sans fils, chaises spéciales, miroirs, séchoirs, etc., etc. Un professeur spécial est chargé de donner à chaque semaine, des cours aux élèves en âge d'en profiter et aussi d'entraîner à ce métier celles qui se sentiraient du goût et des aptitudes pour cette profession leur permettant

de gagner honorablement leur vie dans l'avenir.

Le prix d'une ondulation permanente est de cinquante sous, somme jugée suffisante pour défrayer le coût du matériel et apprendre aux enfants à payer en retour de ce qu'ils reçoivent: leçon pratique d'économie.

Au second et au troisième étages sont les "Halls" dont nous avons parlé plus haut. D'abord, le "Mercy Hall", un "Hall" spécial pour les cadettes de l'Ecole: celles de deux à cinq ans, qu'il serait trop difficile de mêler aux plus grandes dans les "Halls" ordinaires.

"M e r c y H a l l".-- compte quarante filles de deux à cinq ans sous les soins d'une jeune religieuse dévouée et ardente qui semble être la maman de tout ce petit peuple heureux. Cette religieuse est aidée d'une assistante et de quelques filles plus âgées des autres "Halls", chargées de lui prêter main-forte.

Les mots sont bien peu colorés pour décrire un aussi joli "Home". La première pièce est une ravissante salle de jeux ou mieux un vivoir-miniature, chargé de jouets de toutes sortes, à la fois instructifs et amusants, aptes à développer ces enfants selon les méthodes modernes de la Maternelle; jeux d'habileté, poupées, maisonnette complètement équipée afin d'apprendre aux enfants le nom véritable et l'utilité des choses courantes, des "blocks" de toutes couleurs, pour développer ce petit monde et le tenir occupé en toutes circonstances. Des bancs entourent la salle tout en servant d'armoires et fournissant aux enfants, si petits soient-ils, l'occasion d'apprendre à pratiquer l'ordre en serrant eux-mêmes aux endroits assignés, les jouets dont ils se servent, leur laissant aussi la liberté d'aller les chercher eux-mêmes à loisir. Les bancs -- de la plus grande utilité --

servent aussi de sièges aux enfants pendant leurs jeux. Recouverts de cuir rouge, ils égayaient le vivoir ou salle de jeux, et permettent d'utiliser au maximum, l'espace disponible avec méthode et ordre.

Sur cette salle de jeux, donne une salle de couture ou de raccommodage munie de très vastes armoires où Soeur X . . ., en charge du "Hall", garde précieusement rangées et marquées au nom de chacune, la minuscule robe d'organdi réservée pour les "parties" et les jours de visites, les robes de classe pour les jours très importants de Maternelle pendant l'année scolaire et les piles bien alignées, de robes d'été portées allègrement pour aller jouer dans la cour pendant les vacances; un moulin à coudre, une planche à repasser dissimulée dans le mur, une grande table et une chaise berceuse complètent cet équipement des plus utiles à la religieuse-maman qui a l'occasion d'exercer le plus pur et le plus méritoire dévouement qui soit . . . une famille de quarante bébés ! ! ! Les plus grandes se font haureusement un plaisir et un devoir de venir secourir la vaillante religieuse, maman de cette "grande famille".

Ajoutons une salle de bain des plus modernes, en tuiles roses et noires, plancher et mur aux deux-tiers . . . vaste à souhait, claire à ravir et d'une propreté éclatante. Dans un enfoncement en triangle, quatre baignoires, dont deux élevées à trois pieds de terre environ, pour faciliter la toilette des bébés, et deux plus bas, à chaque extrémité, permettant aux fillettes plus âgées d'enjamber seules et de procéder fièrement à leur débarbouillage quotidien avant le repos du soir. Au-dessous des deux baignoires surélevées, de jolies et très utiles armoires vitrées contiennent tout le nécessaire de toilette, y compris les crèmes et poudres de bébés, savons,

lotions, etc. Attenante à cette ravissante salle de bain, une salle de toilette comprenant des cabinets d'aisances, à la taille des enfants, des lavabos à portée de mains pour les petites, de même qu'un abreuvoir "nain", Quel ravissant spectacle que l'heure de la toilette du soir, alors que les poupons roses, en longues robes de nuit, assises en rond sur le parquet d'une propreté éclatante, la serviette de bain passée autour du cou et riant à qui mieux mieux des tours qu'elles se jouent l'une l'autre attendant d'aller se plonger dans l'eau, en compagnie de Soeur X. . .

Comme dernière pièce faisant partie de ce " Hall ", la chambre ou dortoir. . . amusante avec ses quarante petits lits placés en demi-cercle, ses couvre-pieds roses et ses tentures égayées de petits bonshommes aux couleurs variées. Cet ensemble, frappant de bon goût et de gaieté, est sûrement de nature à éveiller ces imaginations d'enfant non moins qu'à créer une atmosphère sinon vraiment familiale, du moins, toute de confort et de bien-être autant que d'affection et de joie.

Comme conclusion de cette description, on remarque partout un sens extraordinaire d'adaptation, une préoccupation constante dans chaque détail, de procurer à la fois le bien-être de l'enfant et un développement intellectuel, moral, physique et religieux le plus complet possible.

Sur cet étage, nous avons aussi un " Hall " organisé sur le même plan pour les garçonnetts de deux à cinq ans, " Mundelien Hall " baptisé en l'honneur du Cardinal Mundelien. La couleur seule, différencie les deux "Halls".

Les autres "Halls", tant pour les garçons que pour les filles, sont à peu près du même style. Ils sont cependant adaptés pour des

enfants plus âgés, soit de six à quinze ans environ. Voici une description qui peut convenir à peu près à tous les autres "Halls":

I S A B E L L A H A L L.--- Ce "Hall" peut loger environ quarante enfants. Les pièces qui la composent, sont les mêmes que celles décrites plus haut: le vivoir (living room), les salles de bain et de toilette, les dortoirs, la salle de couture, la chambre des armoires.

L e s v i v o i r s.--- Les vivoirs sont attrayants. Leur organisation dénote une première psychologie de l'enfance. La disposition y est à la fois originale et agréable. On y trouve tout ce qui peut servir au bien-être des enfants, leur rendre la vie intéressante, leur procurer, après la classe ou après les jeux plus bruyants dans la cour, ou encore les jours de pluie, une salutaire détente. Les meubles, de bon goût, sont dispersés ici et là: des meubles à écrire près de jolies lampes de même style, des fauteuils confortables, des "Chesterfields" et autres, des berceuses, des sofas, un radio dans chaque "Hall", et chez les plus grands un appareil à disques, des jeux d'intérieur, des bibliothèques miniatures renfermant des livres instructifs et distrayants -- les livres instructifs en petit nombre cependant, puisque la bibliothèque centrale réunit tous les livres de documentation et d'études des intellectuels. Les meubles de tous les "Halls" sont en bois solide dit "Early American Maple of Vermont" et leur donnent une allure à la fois moderne et rustique. L'originalité s'allie au confort. On dit qu'un ameublement du genre, dans une des salles, coûte environ \$1,000.00. Les vivoirs ont été en partie meublés par des bienfaiteurs de l'oeuvre.

L e s d o r t o i r s o u c h a m b r e s.--- Les dortoirs ou

chambre sont d'une couleur s'harmonisant avec les autres pièces du même "Hall". Les lits, disposés en demi-cercle, éloignant toute idée de rigidité avec leurs couvre-pieds fleuris aux teintes gaies et variées, comme celles des draperies. Chez les plus âgés, les lits sont en bois de même fabrication que les meubles des vivoirs. Des toiles vénitiennes ornent les fenêtres dans la plupart des "Halls". On remarque dans les dortoirs, qu'il n'y a que les lits sans aucun autre meuble, ces dortoirs étant utilisés exclusivement pour le coucher et la toilette des enfants.¹

Attenant à chaque dortoir se trouve la chambre ou cellule de la religieuse surveillante, munie d'une salle de bain et d'un téléphone local. Un guichet donnant sur le dortoir permet une surveillance délicate et une vigilance discrète.

Les salles de bain.— Les salles de bain en tuiles de différentes couleurs, avec bordure foncée, tantôt bleu pâle et noires, tantôt roses et brunes, tantôt vertes et noires. Très spacieuses, les chambre de bain sont munies chacune de quatre ou cinq douches, d'une armoire pour sécher le linge, de sept ou huit lavabos et de "toilettes" aussi en grand nombre. Tout invite à la propreté la plus absolue.

Dans les chambres de bain des plus âgés -- pour les élèves du "High School" -- au-dessous d'un large miroir qui occupe tout un pan de mur d'environ une vingtaine de pieds, est placée une table de toilette habillée avec goût d'une robe d'organdi blanc ou d'une autre couleur en

¹ Les lits dans les dortoirs sont de quatre grandeurs afin de permettre aux enfants d'âges différents du même groupe, de dormir dans des lits à leur taille.

harmonie avec les tuiles de la salle de bain, pour permettre aux jeunes filles d'y faire leur toilette. Sur le dessus de ces tables, des nécessaires de toilette, disposés comme ornements, donnent à cette salle un cachet tout à fait féminin et de bon goût.

La chambre des armoires.— Cette chambre contient des cases ou armoires individuelles, au mur. Elle apporte le dernier fini comme idée d'individualisation. A "Saint Mary's", en effet, on attache une très grande importance psychologique au fait que chaque enfant ait ses effets en propre, marqués à son nom et dont il se sert exclusivement. On y trouve l'occasion du développement de la personnalité et un moyen d'éduquer le sens de la propriété privée. La partie en bas de chacune de ces armoires individuelles est employée pour les effets courants et les vêtements de chaque jour: chaussures de rechange, tabliers, vêtements de jeu, etc.; la partie du haut est utilisée pour serrer les vêtements d'hiver de chacun. Quelquefois, ces séries d'armoires individuelles, au lieu d'être dans une pièce séparée, sont dans les murs des chambres. La disposition en est si bien faite que loin de nuire à l'apparence de la chambre, elle y ajoute un cachet spécial.

Les salles de couture.— Les salles de couture de chaque "Hall" sont petites, toutes meublées de façon très pratique: une machine à coudre, de grandes armoires pour serrer le raccommodage, les vêtements de réserve, une planche à repasser au mur, une table et quelques chaises.

c) **Pavillon des garçons.**— Dans le pavillon des

garçons, au premier étage, nous avons des classes, la bibliothèque des garçons, les bureaux des prêtres, du surintendant et ses assistants qui s'occupent particulièrement des garçons, bien que des religieuses soient aussi en tête des "Halls" de garçons.

Au deuxième étage, il y a huit "Halls" disposés et meublés de la façon décrite plus haut, avec meubles adaptés pour garçons. Au troisième étage, nous avons deux autres "Halls" plus grands que ceux du deuxième. Ces "Halls" ont un cachet spécial en raison de l'abondante lumière répandue par les fenêtres pratiquées sur le toit.

Il est intéressant de souligner que ces deux ailes ou pavillons, celle des garçons et celle des filles, ensemble sont évaluées comme constructions, à \$717,000.00 environ.

d) L a c h a p e l l e.-- La chapelle donne à la fois sur la maison des religieuses et sur les cours de récréation des enfants. On y accède, pour les religieuses, par un corridor à l'intérieur de la maison d'administration et pour les enfants, garçon et filles, par les corridors intérieurs qui relient les pavillons de droite et de gauche à la maison centrale, ou encore par l'extérieur à travers les cours de récréation.

Érigée en 1918, en arrière de la maison d'administration, elle est construite en Stucco, et peut être évaluée à \$47,460.

Elle contient à la fois, cinq cent cinquante personnes, ce qui oblige les prêtres à célébrer deux messes les dimanches et jours de fête d'obligation, pour parvenir à accommoder les huit cent cinquante enfants de "Saint Mary's" et tout le personnel de l'Ecole, soit mille personnes.

Les murs représentent des scènes évangéliques illustrées de façon moderne afin de pousser les enfants à adapter à leur vie propre, ces leçons de lumière et de vie.

On projette, après certaines améliorations plus pressantes, la construction, d'ici quelques années, d'une magnifique chapelle pouvant contenir tout le personnel de "Saint Mary's".

e) L e g y m n a s e.-- Le gymnase est situé loin en arrière de toutes les autres bâtisses, sur l'immense terrain de "Saint Mary's". Don de John Hopkins, bienfaiteur de l'oeuvre de "Saint Mary's", il a été construit en 1932 et est évalué à \$175.000. En brique rouge, cet édifice est divisé en deux sections: une pour les garçons et une pour les filles. Chaque section est si vaste qu'on peut y jouer à la fois, six parties de balle au panier bien organisées. Le gymnase contient aussi deux douches et mille deux cents cases individuelles.

Une fois la semaine, les enfants ont le privilège d'assister au cinéma dans une salle spacieuse du gymnase réservée à cet effet dans la section des filles. Deux projecteurs avec appareils sonores complets ont été installés dans cette salle conformément aux lois et exigences du "National Bureau of Fire". Ces machines sont synchronisées avec la radio.

Le second étage de cette immense bâtisse est aménagé pour les "meeting" sociaux et sportifs des élèves. C'est là qu'ont lieu les danses hebdomadaires du vendredi pour les élèves du "High School", de même que les "parties" qui sont donnés les jours de fête et aux occasions spéciales à "Saint Mary's". Quand cette salle ne sert pas aux réunions sociales,

une porte pliante la divise en deux parties formant ainsi, une salle de récréation séparée pour les garçons et pour les filles.

Le radio, la table de billard et les jeux créent une atmosphère de détente. Une "kitchenet" est organisée du côté des filles et sert à la préparation des rafraîchissements et des goûters des "meetings" sociaux.

Les sports jouent un rôle important dans la vie de "Saint Mary's" tant pour les filles que pour les garçons. Le gymnase est l'un des plus grands champs d'athlétisme et un des mieux organisé de tout l'état de l'Illinois.

f) L a s a l l e à d i n e r.-- L'idéal eut été que chaque "Hall" eut aussi sa salle à manger séparée dans ses propres quartiers. A cause de la construction première de "Saint Mary's", il a été impossible d'y arriver. La salle à dîner se trouve donc assez loin en arrière des pavillons des garçons et des filles, tout près de la cuisine centrale et du quartier des employés. C'est une immense salle divisée par compartiments servant de salle à dîner séparée pour chaque "Hall". Les couleurs différentes des murs de chaque division, s'harmonisant avec les couleurs des nappes et des meubles, en font une salle des plus attrayantes. Les tables sont de quatre ou six places. Les repas sont servis, selon la méthode du "cafétéria", à de grandes tables réchauffées à la vapeur. Si un enfant désire une seconde portion, elle lui est servie. Le repas dure une demi-heure et se prend dans une atmosphère de gaieté non moins que d'esprit familial. Les tables sont toujours recouvertes de nappes, même la semaine. Les enfants se servent de serviettes, de verres et de tous les ustensiles

ordinairement en usage dans une salle à manger.

Les autorités de "Saint Mary's" projettent de reconstruire entièrement la salle à dîner. Les travaux sont même commencés depuis le mois d'avril dernier (1946). La difficulté d'obtenir les matériaux crée des ennuis, mais les fondations sont déjà creusées et tous ont bon espoir de voir leur désir réalisé avant longtemps. Les plans sont des plus modernes. L'ancienne construction servira, mais avec des modifications fondamentales. Les agrandissements qui seront faits permettront aux enfants de la Maternelle de prendre leurs repas dans la même salle à dîner que les plus âgés. (Ils les prennent actuellement dans une salle à manger spéciale que nous décrirons plus loin).

Cette construction coûtera approximativement un million. Aux dires des autorités de "Saint Mary's", la dépense en vaut la peine, car elle apportera une amélioration sensible et nécessaire à l'organisation.

La salle à manger des enfants de la Maternelle.— Cette salle est placée en dessous de la chapelle, dans la partie attenante à la maison d'administration ou bâtisse centrale. On y a accès soit par la maison centrale, soit par le corridor des garçons, soit par le corridor des filles. Les meubles au nombre de quatre-vingt environ, sont à la taille des enfants de deux à six ans, de même que la vaisselle et les ustensiles. Des dessins de fruits et de fleurs égayent les murs. Les enfants ont l'air tout à fait à l'aise et "at home" dans leur salle à manger.

Il est amusant de les voir se servir eux-mêmes et même utiliser leurs ustensiles naturels quand ils ont trop de difficulté avec leurs

ustensiles d'argent, au grand désespoir des surveillantes qui s'efforcent, en dissimulant leur sourire, de les entraîner à une éducation parfaite dans ce domaine comme partout ailleurs. La nouvelle salle à dîner comprendra une partie spécialement réservée pour ces enfants.

g) L a c u i s i n e c e n t r a l e.-- Cette cuisine est une immense maison de deux étages. Au premier étage, se trouve la cuisine proprement dite, remise à neuf depuis quelques années, très vaste, cela va de soi, puisqu'il s'agit de nourrir un personnel d'environ mille personnes. Son équipement complet est évalué à \$10,000.00 environ. Elle est attrayante et brillante de propreté. Le bas du mur est fait de tuiles rouges et noires, ce qui est d'entretien très facile et d'apparence très jolie.

Cette cuisine est munie de tous les appareils et instruments pouvant faciliter pareille tâche: cinq grands chaudrons à vapeur, deux fourneaux à vapeur et deux poêles à gaz, une pelease à patates, une cafetière électrique, sept grandes glacières-armoires avec différents degrés de congélation, destinées à recevoir les aliments, et quatre grandes tables avec dessus en métal.

Pour la pâtisserie, on emploie des fourneaux et des malaxeurs électriques.

Trois mille repas environ, sont servis chaque jour à "Saint Mary's". Les jeunes garçons du "High School" apprennent à la cuisine, le métier de boulanger et de pâtissier.

Des statistiques intéressantes nous montrent l'imposante quantité

de nourriture utilisée dans cette cuisine;

250 livres de boeuf par jour
 500 livres de patates
 25 livres de beurre
 4 caisses d'oeufs par semaine
 800 livres de pain sont faites chaque jour sans compter les pâtisseries et les gâteaux.

L'année 1942 nous fournit des chiffres très exacts:

pains faits	230,000	lait (pintes)	170,760
livres de gâteaux	12,071	oeufs	93,600
"buns" environ	135,000	beurre	11,100
tartes	1,627	sucré	36,500 lbs
biscuits	122,746	farine environ	3 chars
patates	100,000 lbs	viande	80,000

Il est facile de concevoir la tâche de ceux qui sont en tête de ce service.

Le "quartier" des employés est installé au deuxième étage de cette construction au-dessus de la cuisine. Ils y ont chacun leur chambre.

h) Le corridor sous la chapelle.-- Ce corridor -- presque une construction à lui seul, bien que n'ayant qu'un étage -- donne l'impression d'une petite ville, tout au moins de la rue centrale d'une grande ville, avec ses activités intenses et les multiples attractions qu'il contient. Citons d'abord, la salle à dîner des enfants de la Maternelle dont nous avons parlé plus haut, la Maternelle elle-même, la Banque de Feehanville, le "Kandy Store" et le Bureau de Poste.

La Maternelle elle-même.-- Au premier abord, en entrant dans cette salle, on se croirait plutôt à l'extérieur de la maison qu'à l'intérieur. Les treillis le long du mur, séparant la pièce en deux parties, les fleurs artificielles artistiquement enlacées dans

les carreaux, les boîtes de fleurs sous les fenêtres, nous donnent l'impression d'être dans un jardin.

Cette salle très vaste, est décorée et enjolivée avec une finesse et une psychologie toutes spéciales. Tout dans cette pièce concourt au développement sensoriel, intellectuel et moral de l'enfant.

Les meubles, les tables et les chaises sont à la portée des petits, bien entendu, jusqu'au piano-miniature qui y prend place et sert aux leçons de rythmique et de danse.

Des jeux sous forme d'animaux, faits par les garçons de "Saint Mary's" dans leur entraînement aux arts et métiers, des jeux d'habileté, des lettres, des "blocks", tout est fait pour intéresser l'enfant et favoriser son développement selon les méthodes modernes de la Maternelle.

La Maternelle possède son bureau de poste où les enfants peuvent s'envoyer des lettres l'un à l'autre; manière adroite et amusante de les stimuler à apprendre leurs lettres et de les encourager à écrire. A l'arrière de la Maternelle, est installée une petite salle où les enfants prennent la collation dans l'avant-midi et dans l'après-midi.

Les enfants de la Maternelle ont leur graduation officielle à toutes les fins d'année, au grand plaisir des autorités, et prennent au sérieux cette cérémonie en apportant leur pleine collaboration par leurs chants, leurs récitations, leurs danses et tout ce qu'ils ont appris pendant l'année.

L a B a n q u e d e F e e h a n v i l l e.-- Selon l'expression de Monseigneur Mulcahey, surintendant de l'Ecole "Saint Mary's", nous

sommes sur la "State Street of Saint Mary's" dans ce corridor (la rue "State" est la rue commerciale, une des grandes artères de Chicago).

Une fine psychologie a poussé les autorités de l'Ecole à placer dans ce corridor presque en face l'un de l'autre, la Banque des enfants et le magasin de bonbons de même que le Bureau de Poste.

La Banque est souvent l'objet de bien des luttes et des victoires. Le système établi est des plus intéressants et stimule les enfants à l'économie. Dans ce corridor s'ouvrent deux guichets portant au-dessus, l'un l'inscription "receveur", l'autre "payeur". Les enfants qui déposent de l'argent reçoivent 1% d'intérêt par mois à la condition cependant qu'ils y laissent un dollar pendant douze mois consécutifs.

Le tout se fait selon les procédures habituelles des banques: moyen habile d'apprendre exactement aux enfants comment doivent se faire les choses et leur enseigner la nécessité de l'épargne.

Après les parloirs, lorsque les enfants ont reçu de l'argent pour leurs menues dépenses, ils vont la déposer à la banque et ne la retirent que selon leurs besoins, au fur et à mesure des dépenses courantes: bonbons, cahiers, contributions, etc. Les cadeaux des fêtes ont souvent vidé bien des comptes, mais les comptes de banque ont souvent permis bien des cadeaux et des délicatesses qui n'auraient sans doute, jamais existés si les enfants n'avaient eu ce précieux moyen d'apprendre à épargner. Evidemment, la leçon est bonne pour un enfant qui passe devant le "Kandy Store" avant d'aller déposer son argent à la Banque, surtout s'il doit se priver de bonbons pour atteindre l'objectif visé à son compte d'épargne

ou encore maintenir le dollar entier pour obtenir l'intérêt à la fin des douze mois; ce moyen, comme bien d'autres du genre, est des plus éducatifs et contribue à la formation pratique de l'enfant, c'est d'ailleurs, pour cette raison que la Banque de "Saint Mary's" a été fondée.

L e B u r e a u d e P o s t e.--- Situé tout près de la Banque, il est l'objet de moins de luttes, et n'est pas moins utile et agréable. Les lettres écrites par les enfants s'y déposent, les timbres s'achètent là et le courrier aussi y arrive. On imagine la joie et la vie qui règnent dans cette petite ville à la réception du courrier lorsque une cinquantaine d'enfants vont chercher leur malle et se confient mutuellement avec des éclats de joie, les nouvelles qu'ils reçoivent de leur famille.

L e " K a n d y S t o r e " .--- Le "Kandy Store", de son nom propre, nous sert le plus amusant spectacle qui soit. A l'heure dite pour l'ouverture, soit tous les jours de 1 heure à 3 heures et demie de l'après-midi et le soir de 7 heures à 8 heures, la foule des enfants se ramasse dans ce corridor et tous, grands et petits, se mettent à la file, attendant leur tour, quelquefois patiemment, quelquefois moins patiemment, jasant à qui mieux mieux de leurs dépenses prochaines et de leurs désirs. C'est un magasin de bonbons, appelé "Kandy Store", enregistré comme tel dans Feehanville ("Saint Mary's") qui ne tient pas en magasin seulement des bonbons, mais aussi quantité de petites choses utiles: des cosmétiques pour les fillettes, des peignes, des brosses à dents, du papier à lettre, des boutons de manchettes et nombre de menus articles que les

enfants doivent acheter eux-mêmes pour apprendre le prix des choses. Quelle belle occasion que ce magasin pour exercer leur esprit de débrouillardise et les forcer à prendre contact avec la vie pratique. Les bonbons, les chocolats, la crème glacée évidemment offrent aussi un grand intérêt.

Le plus amusant est que ce petit commerce est une entreprise financière dans le sens strict du mot: tenu par les élèves eux-mêmes, les profits qui s'y réalisent servent à la fois à payer les équipements de jeux, gants de balle molle, raquettes, bâtons, etc. . . . et à procurer de l'argent de poche aux enfants qui n'en reçoivent jamais de leurs parents. On imagine l'intérêt que les jeunes commerçants apportent à ce magasin et la façon minutieuse dont ils suivent leur affaire. Les psychologues -- ou encore les vrais éducateurs -- y trouveront un moyen habile de développer chez les enfants le sens des affaires, non moins que le sens de l'entraide fraternelle.

i) L'infirmerie ou hôpital-miniature.-- Cette maison, un peu à l'écart des autres, est imposante avec son grand style et ses hautes colonnes blanches à l'avant, son immense porche en arrière et sa véranda magnifique d'une trentaine de pieds de long par une vingtaine de pieds de large, aux deux étages.

Cette construction, autrefois le "palais de Son Eminence le Cardinal", sert de résidence aux prêtres: le surintendant et ses assistants (actuellement au nombre de quatre), et abrite l'infirmerie pour les enfants. On en conçoit facilement les activités si on considère la population juvénile de "Saint Mary's" -- en moyenne de huit cent cinquante enfants --

avec 33 1/3% de ce nombre d'entrées et de sorties chaque année.

Cette maison est appelée "La Villa". Elle compte deux étages et peut recevoir 42 malades. Au premier étage est installé le bureau des soeurs infirmières, la salle du dentiste et celle du médecin, la salle de radiographie et des différents traitements: rayons ultra-violets, lampe spéciale, stérilisateurs, dossiers des enfants, etc. Sur le même étage, nous avons la cuisine de diète des malades et le dispensaire pour les garçons et pour les filles; grande pièce où les enfants qui ne sont pas ou ne sont plus sérieusement malades font leur convalescence.

Les meubles, tous peints de couleurs différentes et très pâles, donnent un aspect très coquet à cette infirmerie.

Les maladies de peu d'importance sont traitées à l'infirmerie et les convalescences s'y passent également. Les opérations et les maladies plus sérieuses sont traitées à l'hôpital de "Oak Park" tout près de "Saint Mary's", mais le plus cher désir des malades est toujours de revenir au plus tôt parmi les leurs pour "se faire choyer à l'infirmerie".

Quelques statistiques donneront une idée juste et intéressante des activités de l'infirmerie;²

en juillet 1938 - 39 -- "Voice of Saint Mary's -- Sept."

902	patients admis;
11,435	garçons et filles reçurent des traitements;
276	reçurent le test "Mantoux"
78	furent immunisés;
720	garçons et filles reçurent le test "Dick";
69	furent immunisés;
3,000	injections furent données par le Dr Fahey;
30	amygdalectomies

2 Voir fiches médicales en appendice.

DESCRIPTION PHYSICO-PSYCHOLOGIQUE DE "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL" 71

en 1942:

18,814	enfants gardés à l'infirmérie pendant l'année;
50	opérations des amygdales
111	radiographies

Le va et vient à l'infirmérie est constant et ne laisse guère de répit aux deux religieuses, infirmières diplômées, qui en ont la responsabilité, non plus qu'aux médecins attitrés et au dentiste qui y donnent leur service. Ces derniers passent tous les enfants au moins une fois par année. Les examens généraux complets sont faits périodiquement et le dentiste fait aussi oeuvre des plus utiles en passant régulièrement en revue les dents des enfants et en poursuivant patiemment son oeuvre, cas par cas, tout le long de l'année.

j) L' i m p r i m e r i e .-- La fondation de l'imprimerie de " Saint Mary's " remonte presque au début de l'oeuvre, en 1918. Elle fut installée grâce à la générosité de Mgr Foley tel que mentionné plus haut. Ce dernier donna deux presses et la majeure partie de l'équipement nécessaire à ce travail; deux linotypes modernes et d'autres machines permettant aux garçons de s'entraîner à devenir linotypes, compositeurs, relieurs ou encore de se spécialiser sur le travail des presses. Chaque garçon qui s'oriente de ce côté doit enregistrer son temps. Cette exigence a pour but de faire comprendre aux élèves, le sérieux du travail et de leur faire pratiquer la constance. Chaque étudiant qui a choisi ce métier passe environ trois heures par jour dans son département. D'ailleurs, les travaux pratiques faits dans les différents ateliers comptent comme " crédits "

pour les examens finaux. Tous ont à coeur de faire le mieux possible non seulement en vue du succès final à la graduation, mais aussi et surtout en vue de leur préparation à l'avenir dans le métier de leur choix et sur lequel ils comptent pour gagner plus tard, honorablement leur vie.

Ce département, outre la facilité qu'il offre aux jeunes d'apprendre un métier pratique et intéressant pour l'avenir, est aussi pour l'Ecole, une intéressante source de revenus. Les paroisses catholiques de Chicago s'entendent pour y faire faire leurs impressions. On y imprime aussi des catalogues, des calendriers, des annuaires, des périodiques, le journal mensuel de l'Ecole -- "The Voice of Saint Mary's" --, l'annuaire de graduation "Marian".

A l'imprimerie, les garçons travaillent sous la direction d'un homme compétent et expérimenté. Chaque département, dans les ateliers, d'ailleurs, est dirigé par un homme d'expérience qui agit comme instructeur des élèves et les guide dans l'apprentissage du métier choisi. Il est à remarquer que ce département fonctionne sur une base d'affaires régulière et rencontre évidemment ses propres dépenses.³ Notons que l'imprimerie est évaluée à \$65,000.00

k) L a c o r d o n n e r i e e t m a n u f a c t u r e d e c h a u s s u r e s.--- La cordonnerie, comme l'imprimerie, fut établie en

³ Pendant la guerre, vu la rareté du papier et de la main d'oeuvre, l'imprimerie a dû ralentir ses activités, mais les autorités de "Saint Mary's" entendent lui faire redonner son plein rendement avec le retour des choses selon le cours normal.

1918. Elle compte trois étages et s'évalue à \$32,000.00 environ. Le premier étage est affecté au magasin pour la marchandise; le deuxième sert de chambre de réserve et de lieu de réparation des chaussures; le troisième est consacré à la manufacture de chaussures.

Les machines utilisées sont modernes et faciles à conduire. Elles peuvent fournir une production d'environ 2,000 paires de souliers par année, et une réparation annuelle de 6,000 paires environ. Les modèles des chaussures qui y sont fabriquées sont variés de même que les couleurs; noir, brun, blanc, bleu marine, etc., tant pour les garçons que pour les filles; souliers de sport ou plus délicats, sandales, etc., même bottines minuscules pour les petits enfants. Au fur et à mesure que la production s'accumule, on emmagasine les chaussures neuves, jusqu'à ce que les enfants qui en ont besoin choisissent eux-mêmes ce qui leur convient.

Il est important de noter ici l'atmosphère de liberté et de détente qui existe dans ces ateliers, particulièrement celui de la cordonnerie que nous avons visitée en pleine activité. Aucune contrainte ne semble y peser. Il est facile de juger la situation quand on entre dans ces grands ateliers bien aérés, largement éclairés, dont toutes les portes sont ouvertes sur l'extérieur. Le va et vient des garçons à la fin ou au début des heures de travail indique facilement la liberté qui y règne, bien que les surveillants exigent le sérieux et la constance dans la confection des morceaux entrepris. Rien dans cette atmosphère ne donne l'impression d'une école de réforme, d'un travail imposé, d'une surveillance écrasante et minutieuse. On y trouve de la liberté, de la joie, en même temps que beaucoup de sérieux au travail et du goût pour le métier choisi. Ceux qui s'y rendent

savent bien d'ailleurs, qu'ils préparent ainsi leur avenir et qu'ils ont tout intérêt à s'y appliquer de leur mieux.

Outre la préparation que ce métier donne aux garçons qui désirent s'orienter de ce côté, pour l'avenir, la cordonnerie et la manufacture de chaussures sont aussi une source intéressante de revenus pour l'Ecole. On imagine facilement la dépense que représente l'obligation de chausser huit cent cinquante enfants, non moins que de faire faire les réparations nécessaires aux chaussures usées plus souvent qu'à leur tour dans les courses, les jeux, etc. Quelques chiffres nous donnent une idée du travail accompli:

en 1939	—	1,876	paires de chaussures furent faites;
		6,191	" " " " réparées;
en 1940	—	1,680	" " " " faites;
		5,788	" " " " réparées;
en 1942	—	1,196	" " " " faites;
		7,243	" " " " réparées;

1) Le département de la couture.— Ce département est différent de la classe de couture mentionnée plus haut. A la première classe, les élèves apprennent à confectionner leurs propres vêtements. On y donne surtout les notions élémentaires de la couture pour leur utilité personnelle.

Au département dont nous parlons actuellement, celles qui se sentent du goût ou des aptitudes pour cette orientation font un travail plus poussé et apprennent à confectionner, pour le magasin des vêtements: des robes de nuit, des pyjamas, des robes de chambre, des robes de toutes couleurs, de tous les patrons; ces vêtements sont vendus aux visiteurs et aux

parents des enfants, ou encore préparées pour les besoins du personnel de "Saint Mary's".

Il est évident que plusieurs jeunes filles y trouvent un moyen pratique et des plus intéressants de gagner leur vie dans l'avenir. En effet, les leçons pratiques qui y sont données sont tout à fait adaptées à la mode du jour et tendent à faire de ces apprenties-couturières, des expertes de bon goût et d'initiative.

Comme équipement, tout est très simple et pas tellement moderne, mais pratique et suffisant: nombreuses machines à coudre, larges tables pour le taillage, mannequins pour l'essayage, vitrines pour exposer les morceaux confectionnés. L'atmosphère semble à la joie et le goût du travail ne semble pas manquer aux habiles couturières qui s'y rendent bien volontiers d'ailleurs après avoir choisi délibérément ce travail.

m) L a b u a n d e r i e.-- Les activités sont toujours intenses de ce côté. Des religieuses et des femmes de peine dirigent les travaux, des garçons aident aussi, mais surtout pour le maniement des machines à vapeur, etc., non pas pour les travaux du lavage proprement dit.

Chaque "Hall" descend son lavage dans des poches spéciales, au jour qui lui est assigné. Une fois le lavage terminé, tout le linge marqué est préparé et mis dans des cases spéciales portant le nom de chaque "Hall"; séché à l'extracteur, il est remonté par des fillettes dans les "Halls" pour y être repassé sur place.

De multiples et immenses machines à laver, des presses à repasser en grand nombre et tout l'outillage nécessaire pour ce travail sont dispo-

sés dans cette vaste buanderie bien éclairée et surtout magnifiquement aérée. Les étudiantes les plus âgées font parfois du repassage dans leurs heures de travaux pratiques. Ces travaux sont contrôlés et comptent aussi comme crédits aux examens d'art ménager. Les filles plus âgées, tout comme les garçons, ont trois heures de travaux d'entraînement par jour.

n) L e M u s i c H a l l .-- Cette bâtisse est la plus ancienne de Saint-Mary's", ayant été construite en 1902.

" Saint Mary's " possède évidemment sa fanfare qui a déjà compté jusqu'à trois cent cinquante musiciens. Chaque élève a son instrument en propre et peut être admis, même s'il ne désire pas s'en faire une carrière.

Le professeur, un ancien élève de " Saint Mary's", possède, aux dires de tous, un génie spécial pour la musique instrumentale et apprend avec une facilité extraordinaire à jouer n'importe quelle sorte d'instrument. Directeur de cette fanfare, il forme les étudiants à cette carrière, si bien que neuf des anciens élèves de " Saint Mary's" sont actuellement directeurs de différentes fanfares de la ville de Chicago et plusieurs autres jouent comme instrumentistes.

La musique populaire et la musique classique sont en vogue chez les musiciens de cette fanfare qui comptait, il y a quelques années, jusqu'à deux cent cinquante-cinq morceaux de musique. L'équipement complet de cette fanfare est évalué à environ \$13,807.00. Il comprend deux cent cinquante instruments et cinq cent cinquante-sept uniformes.

c) L a f e r m e .-- Les immenses terrains de "Saint Mary's", ou mieux de Feehanville, se prêtent, on le conçoit, à la culture la plus variée. On y trouve une source de revenus appréciable non moins qu'une aide précieuse pour l'alimentation du personnel. Dès sa fondation, " Saint Mary's " adopta comme politique d'avoir une ferme parfaitement équipée: bâtisses, machines, accessoires, animaux, tout y est au complet. Les garçons qui le désirent, s'entraînent comme fermiers. Cette ferme fonctionne sur une base d'affaires, indépendante du reste de l'organisation de "Saint Mary's".

En 1943, on comptait sur cette ferme quatre-vingt-trois vaches, cinq petits boeufs, cinq cent poules, soixante cochons, et onze chevaux.

d) A u t r e s c o n s t r u c t i o n s.-- Notons encore le garage qui abrite trois camions, l'autobus privé de " Saint Mary's" et les automobiles des employés. L'ensemble de la ferme et du garage porte l'évaluation totale à \$40,000.00.

Ajoutons un mot sur l'importante organisation qui fournit le chauffage central pour toutes les constructions de " Saint Mary's ", Le chauffage existe depuis 1916. Un ingénieur, deux chauffeurs et plusieurs manoeuvres sont employés à cette fonction. La bâtisse et l'ensemble des fournaises sont évalués à \$247,000.00. On y dépense environ 4,000 à 5,000 tonnes de charbon par année.

Pour terminer, signalons l'existence d'une grande maison blanche, à l'extrémité nord du terrain, où résident les professeurs laïques de " Saint-Mary's": professeur de beauté pour les fillettes, de musique pour

les garçons, de danse, d'arts et métiers, etc.

Après la description de semblables constructions (qu'il ne serait pas exagéré de qualifier de gigantesques), on devine facilement tout le soin apporté par les autorités du diocèse et de " Saint Mary's" même pour le bien-être des enfants abandonnés ou orphelins. Il est facile d'en déduire le désir qu'ils ont de leur rendre la vie actuelle facile et attrayante, mais aussi de préparer à ces enfants, un avenir stable et honnête.

On serait peut-être tenté de croire qu'une aussi vaste organisation absorbe l'individu dans la collectivité. Il n'en est rien car, dans les détails et dans l'ensemble (si on se donne la peine d'étudier les faits et la méthode selon laquelle les choses sont conduites), on remarquera que tout concourt au contraire, à l'individualisation de l'enfant et à son traitement particulier. Cet ensemble de services favorise, grâce à l'ingéniosité des autorités de " Saint Mary's " dont la vigilance et la constance ne se lassent pas, le plein épanouissement de la personnalité. Une étude plus approfondie des méthodes éducatives de " Saint Mary's " nous prouvera, dans un chapitre suivant la vérité de cet énoncé.

R é s u m é.-- "Saint Mary's", située à environ une trentaine de milles de Chicago, à trois ou quatre milles de la petite ville de Des Plaines, s'étend sur une superficie de près de sept cents acres de terre, réparties en terrain de culture pour la ferme et en terrain occupé par les constructions et les cours de récréation de l'école.

Une maison centrale, dite d'administration, est en même temps, la maison des Religieuses de la Charité de la Providence et le centre des bureaux d'administration, des fichiers, etc. En arrière de cette maison est située la chapelle pouvant contenir environ cinq cents personnes. En dessous de la chapelle se trouve la salle à manger des enfants de la Maternelle, la classe Maternelle elle même, la Banque des enfants, le "Kandy Store", le Bureau de Poste; le tout dans un long corridor qui mène à la cuisine centrale.

De la bâtisse centrale partent deux longs corridors qui vont rejoindre les ailes ou pavillons des garçons et des filles; à droite les garçons, à gauche les filles. Dans les pavillons des filles, au premier étage, sont logés, les classes, le salon de beauté, la salle de couture et d'art culinaire; au deuxième étage, des "Halls", en particulier les deux "Halls" pour les enfants de la Maternelle, séparés des autres, puis les autres "Halls" pour les filles. Du côté des garçons, les bureaux des prêtres au premier étage et des classes; au deuxième, troisième et quatrième étages des "Halls", divisés et organisés de la même façon que chez les filles.

Mentionnons aussi "la Villa" ou infirmerie attenante à la maison des prêtres, la cuisine centrale, la salle à manger commune, le gymnase en

arrière contenant aussi la salle de spectacles et les salles de réunions sociales, de même que la salle de danse. Plus loin, les ateliers de cor-donnerie, de couture, d'imprimerie, de reliure, etc. Ailleurs, la buan-derie et la chaufferie, la ferme et le garage, la maison des professeurs laïques et le "Music Hall".

Pour terminer, ajoutons qu'un chemin de fer spécial passe sur le terrain de "Saint Mary's" et favorise le transport des marchandises et de tous les produits alimentaires.

Cette agglomération considérable de bâtisses fait bien de "Saint Mary's" une vraie "Cité pour les jeunes" puisque tout y concourt à leur développement physique, moral, intellectuel et religieux.

CHAPITRE IV

GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES

A. Gouvernement

Dans l'archidiocèse de Chicago, toute oeuvre de charité ou institution catholique est sous la direction et l'administration de l'Archevêque, par l'entremise du "Catholic Charity Bureau", organe de coordination des oeuvres du diocèse.

C o m i t é d e d i r e c t i o n -- Comme nous l'avons vu dans l'historique de "Saint Mary's", cette institution a eu son "Conseil de directeurs" (Board of Managers) non seulement pour le règlement des questions financières, mais aussi pour la surveillance de l'Ecole.

Avec les années, l'administration et la surintendance internes ont été confiées selon les désirs de l'Archevêque à un prêtre du diocèse, nommé par lui.

Contrairement à ce qui se faisait dans les débuts, le surintendant de l'Ecole (Monseigneur Milcahey) de concert avec ses assistants et avec le "Comité des Directeurs" administre actuellement "Saint Mary's".

Les élèves ont voix au gouvernement de l'Ecole par l'intermédiaire de leur "Conseil d'étudiants" constitué selon les règlements de l'Ecole. A proprement parler, ce conseil ne s'occupe en aucune façon de l'administration.

Nous souvenant que "Saint Mary's" est légalement séparée et distincte de "Chicago Industrial School for Girls", il est facile de comprendre que chacune des deux corporations a son propre "Conseil de Directeurs" (Board

of Managers) constitué de façon différente aussi dans les deux cas: ce conseil est composé de neuf membres pour le comité de "Saint Mary's Training School for Boys" dont sept sont des laïques et deux, des prêtres. Le surintendant de "Saint Mary's" (un prêtre) est lui-même trésorier et son assistant joue le rôle d'assistant-trésorier.

Les officiers de ce comité sont élus pour trois ans. En cas de résignation ou de mort d'un des membres avant la fin du terme, on le remplace par élection, pour jusqu'à la fin du terme. Les réunions de ce comité se tiennent régulièrement à Chicago, le quatrième mercredi de chaque mois, réunion à laquelle doit toujours être présent le directeur ou surintendant de l'Ecole "Saint Mary's". Outre ces réunions mensuelles, les membres du Comité visite l'Ecole de temps à autre et chaque année a lieu à "Saint Mary's" une réunion officielle dans laquelle les officiers rencontrent les élèves de l'Ecole et constatent le travail accompli.

Le rôle de ce Comité ne consiste pas uniquement à trouver la finance, mais les conseillers doivent aussi prendre les intérêts moraux de l'Ecole. Ils peuvent préparer des améliorations matérielles, intellectuelles ou physiques en vue du bien-être des enfants. Ils peuvent et doivent même s'intéresser au placement des enfants à leur sortie de l'Ecole, suggérant des emplois ou encore faisant jouer leurs influences pour permettre aux élèves dont le cours d'études est terminé et qui quittent "Saint Mary's" d'obtenir des positions convenables et de gagner ainsi honorablement leur vie.

Le Comité de "Chicago Industrial School for Girls" est constitué différemment de celui des garçons. Ce comité comprend au maximum quatorze membres (le minimum n'en est pas indiqué). On note que ce conseil est mixte, composé de membres élus selon les règlements de la corporation. Leurs réunions doivent avoir lieu quatre fois par année, le premier lundi de chaque trimestre. Comme pour le Comité des garçons, le surintendant de l'Ecole doit assister aux réunions du Comité des filles et y donner un rapport des activités de l'Ecole pour la période écoulée. Les élections des membres de ce comité sont faites une fois par année et, de même que pour le Comité des garçons, les membres n'ont pas un intérêt purement financier dans l'oeuvre, mais visitent aussi les élèves dont ils sont les protecteurs actifs dans tous les sens du mot.

C o n s e i l d e s é t u d i a n t s -- En parlant de gouvernement et d'administration, nous en arrivons à mentionner la chose peut-être la plus intéressante qui soit au point de vue psychologique dans "Saint Mary's": le Conseil des étudiants. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus au long dans les méthodes d'éducation et d'en faire valoir les avantages disciplinaires non moins qu'éducatifs. Disons seulement que ce Conseil a voix dans l'administration chaque fois que les étudiants sont directement concernés: c'est le régime démocratique.

Les garçons et les filles ont chacun leur comité ou conseil. D'un côté comme de l'autre, dans le High School senior, sont élus un

garçon et une fille comme président et présidente du conseil; le président et la présidente sont assistés de quatre conseillers et conseillères. Habituellement ces conseillers sont choisis dans chacune des quatre autres classes qui constituent le High School. La Bibliothèque voit chaque semaine des réunions animées pour l'un et l'autre conseil, où sont discutées les questions importantes, relatives à la discipline des élèves, au règlement de l'Ecole et à tout ce qui a trait à la vie des étudiants ou des étudiantes.

Le rôle de ce comité tant pour les garçons que pour les filles, est particulièrement intéressant et passablement étendu. On y soulève toutes les questions disciplinaires; on y règle et organise toutes les réunions sociales. Les membres du comité — toujours en vue d'un plus grand bien, cela va de soi — ont même le droit de faire des critiques constructives ou destructives selon le cas, sur les méthodes employées à l'Ecole et peuvent suggérer des améliorations possibles quant à la politique générale en tout ce qui les concerne directement. Si la chose en vaut la peine, après l'avoir discutée en comité, un porte-parole fait part des propositions votées aux autorités de l'Ecole pour fin d'approbation, de rejet ou de discussion avec leur comité.

Au début de chaque année, le surintendant, directeur de l'Ecole, ses assistants et le Conseil représentatif des étudiants tiennent une assemblée dans laquelle sont discutées les règles qui régissent les élèves. Quelques-unes sont changées, d'autres sont mises pour un certain temps à l'essai, d'autres sont ajoutées ou retranchées définitivement.

Il est à remarquer que dans ce conseil d'étudiants, les élections se font à tous les six mois. Le président ne peut être réélu pour un second terme, de façon à donner la chance, sinon à tous, du moins à plusieurs de développer leur initiative et de se dévouer pour les autres, en exerçant cette fonction.

Les autres cours de l'Ecole ont aussi leur conseil formé d'un représentant ou d'une représentante de chaque groupe ou Hall.

Notons qu'en vue du maintien de la discipline, lorsqu'un élève de l'Ecole a mérité cinq mauvaises notes, il est traduit devant le Conseil des étudiants qui juge son cas et décide de la punition qui doit lui être imposée en l'occurrence; il est entendu que le Conseil des étudiants a surtout le rôle de maintenir la discipline des élèves et de prendre les intérêts des étudiants. Celui qui a une conduite déplorable porte atteinte à la collectivité, à la réputation de l'Ecole et tombe sous leur juridiction quant à la pénitence à imposer. Les punitions les plus originales et les plus éducatives à la fois, sont données aux coupables: amendes déduites sur leur allocation mensuelle (argent qui est versé dans la caisse commune des loisirs) privation de la participation à certains jeux ou à certaines sorties à l'extérieur, éloignement de certaines responsabilités, privation du cinéma ou de la soirée du vendredi, selon le cas. Pour réprimer les abus en même temps et saisir les occasions opportunes de former le jugement de nos jeunes directeurs et directrices, un prêtre assiste toujours à ces comités; il n'y est cependant qu'à titre de conseiller et laisse pleine initiative aux enfants. Le but

du Conseil des étudiants selon l'expression d'un élève de "Saint Mary's" dans leur journal mensuel "The Voice of Saint Mary's", est donc:

The purpose of this Council is for the boys in general to have a better outstanding of the School's rules and regulations. Besides emitting our punishment to those who break the rules of our little city, these representatives are to help, take care of boys' free time, by sponsoring marble tournaments, roller skating races, etc.

1

Robert McAvoy, 8th grade

B. Administration et personnel

"Saint Mary's" ne possède aucune charte, aucun règlement déterminant les fonctions des différents directeurs, du surintendant et des autres membres du personnel, donnant la mesure de leurs responsabilités et de leurs devoirs. Pour plus de clarté, nous pouvons cependant les diviser comme suit:

- a) La direction: le surintendant et ses assistants.
- b) Le corps enseignant: les religieuses et les professeurs laïques pour les cours supplémentaires.
- c) Les employés pour les travaux manuels, comprenant les menuisiers, les boulangers, les plombiers, les ingénieurs-électriciens, les peintres, les chauffeurs, les buandiers, le cuisinier en chef et, pour terminer, ceux qui font les travaux de bureau et ceux qui s'occupent soit du soin physique des enfants -- médecins, dentistes, etc. -- ou des programmes récréatifs.

1 Robert McAvoy, Extrait de The Voice of Saint Mary's, novembre 41, p. 3.

Les prêtres : leurs fonctions.

1. Le surintendant et ses assistants.

Comme nous l'avons vu plus haut le surintendant fait office de trésorier pour l'Ecole. C'est donc lui qui a toute l'administration en main. Il va de soi que pareille tâche est impossible à réaliser par un homme seul, sans la collaboration de tous les départements si l'on considère le chiffre d'affaires de "Saint Mary's" et qu'on se rappelle que le personnel, élèves, professeurs et employés, s'élève à plus de mille personnes.

Son rôle consiste donc à administrer cette ville-miniature, à suivre de près le budget soumis au "Catholic Charity Bureau" et accepté par sa direction. Il est chargé, dans le même domaine, de recevoir ou de congédier les employés, de faire les règlements mineurs de l'Ecole quant à sa discipline interne, même sans l'avis de ses assistants, de coordonner le travail des différents départements et de voir au bon fonctionnement de chacun des services.

Au point de vue moral, son rôle consiste dans le maintien du bon ordre et de la discipline de l'Ecole; au point de vue surnaturel, dans la formation religieuse des enfants. Le surintendant, bien que rien ne l'y oblige, aime à donner lui-même aux élèves du "High School", les cours de religion trois fois la semaine, afin de se tenir en contact intime avec eux, selon la politique de "Saint Mary's", de les connaître individuellement. Il est ainsi à même de régler leurs problèmes personnels

si les étudiants recourent à lui pour leur direction spirituelle. Il s'occupe d'une façon plus immédiate des garçons du "High School".

Le rôle du surintendant de l'Ecole, (toujours un prêtre) n'est donc ni purement spirituel comme autrefois, ni purement administratif. Il allie les deux et doit s'occuper autant de la bonne administration des finances que du bien-être moral et spirituel des étudiants et du maintien de la discipline.

Cette tâche est formidable si on considère le nombre d'enfants de "Saint Mary's" et la politique tout à fait spéciale qu'on y applique. "Saint Mary's" n'est pas en effet une école ordinaire au règlement bien fixe et à la routine paisible, c'est une institution débordante de vie, sans cesse en quête de quelque nouveauté en vue du développement et du bien-être des enfants, institution au personnel considérable et aux multiples problèmes financiers, si on en juge par les coûteuses améliorations qui s'y font constamment.

Le seul projet de construction ou mieux de reconstruction de la salle à diner dont le coût devra s'élever presque au million, peut créer bien des soucis. Le désir d'amélioration cependant, le vrai sens du progrès que possèdent les autorités de l'Ecole ont toujours maintenu la ferveur et l'ardeur envers et contre toutes les difficultés. Jamais la question financière n'a semblé un obstacle dans l'histoire de "Saint Mary's". Jamais pourtant on n'a semblé accepter, sans y prendre garde, une situation douteuse dans ce domaine.

Les nombreuses initiatives financières ont toujours été couronnées de succès grâce à la générosité et au dévouement des intéressés et des amis de "Saint Mary's". La politique de confiance et de foi en la Providence semble être celle définitivement acceptée et adoptée par tous. Elle prouve à l'évidence, devant une si gigantesque entreprise et de pareilles réalisations, la parole prophétique du Maître dans l'Evangile: "Un verre d'eau donné à un pauvre en Mon nom aura sa récompense" et "Tout ce que vous faites au plus petit d'entre ceux-ci (les enfants) c'est à Moi-même que vous le faites".

"Saint Mary's" a, de toute évidence, le culte de la protection de l'enfance, le sens de la vraie charité. On cherche à procurer à l'enfant qui n'a pas eu de famille les joies qu'il aurait dû normalement connaître pour vivre heureux, le maximum de ce qui peut lui être accordé pour compenser le vide qu'il est impossible de combler dans sa vie (un père et une mère ne se remplacent pas).

Il faut une âme pour maintenir constamment dans la même voie, cet esprit et cette orientation: c'est encore le rôle du prêtre surintendant. Par sa vigilance et son zèle, il améliore constamment les méthodes d'éducation de "Saint Mary's", en conserve la politique tout en la développant, concentre et unit les forces et les activités de tous, vers un seul but: faire de l'enfant dépendant un enfant indépendant, d'est-à-dire, capable de faire face à l'avenir.

Une étude même rapide de "Saint Mary's" nous permet de nous rendre facilement compte de l'esprit qui y règne et de l'unité de

pensée de tous ses éducateurs. On y sent une collaboration étroite et un souci commun: la protection de l'enfance, qu'on ne saurait attribuer à d'autre qu'à celui qui a la direction de toute l'Ecole: le surintendant.

Le bon Dieu a voulu que tous les prêtres qui ont été nommés à la direction de "Saint Mary's" depuis le début de l'organisation jusqu'ici, soient de vrais éducateurs et d'ardents apôtres qui mettent tout leur coeur à cette tâche. C'est ce qui fait de "Saint Mary's" un succès.

2. Le premier assistant.

Les trois autres prêtres, à "Saint Mary's", agissent comme assistants du surintendant. Le premier assistant joue le rôle de remplaçant en cas d'absence du surintendant, Il s'occupe particulièrement des garçons dans leurs problèmes d'orientation, il les guide en la matière, discute avec eux du choix du métier auquel ils veulent se destiner, les éclaire sur leurs capacités et leurs déficiences. Il joue un peu le rôle d'orientateur et en exerce pratiquement les fonctions.

Il apporte comme complément à ces entrevues et discussions avec les garçons, une entrevue régulière avec les gérants des différents départements des ateliers. Il cause avec eux du progrès des garçons dans leur travail, de leurs aptitudes, de leur adresse ou encore de leur manque de goût pour ce travail. Dans ce dernier cas, il reprend après six mois d'essai, la discussion avec l'élève afin de trouver la raison profonde du manque d'adaptation dans le métier choisi et les possibilités ou nécessités d'une orientation meilleure.

3. Le deuxième assistant.

Le troisième prêtre nommé à "Saint Mary's" est particulièrement chargé de la publicité pour l'Ecole.

Il agit d'une certaine façon comme rédacteur des différentes publications de "Saint Mary's": "The Voice of Saint Mary's", leur journal mensuel. Son rôle consiste à guider les étudiants dans le choix des articles, de stimuler les plumes paresseuses, de souligner les événements importants, etc.

Il joue le même rôle dans la rédaction de "Marian", l'annuaire de l'Ecole. Il s'occupe de publier les articles nécessaires pour la publicité des journaux à Des Plaines, à Chicago ou ailleurs. Il enseigne aussi les Sciences dans les classes du "High School".

4. Le troisième assistant.

Le quatrième prêtre est directeur des programmes récréatifs de l'Ecole. Il est aussi chargé de préparer les concours intra-muros, de faciliter les rencontres des clubs de "Saint Mary's" avec les clubs des autres institutions de Chicago même ou d'ailleurs. Ce rôle peut sembler minime, mais qu'on se rassure en se disant qu'un directeur ne peut suffire à la tâche et qu'il a fallu lui en adjoindre un autre afin de diviser le travail.

L e s r e l i g i e u s e s d e l a C h a r i t é
d e l a P r o v i d e n c e .

Les religieuses de la Providence, chargées du soin des enfants de "Saint Mary's" depuis 1931, enseignent pratiquement toutes les matières

des classes, y compris le "High School". Elles sont pour la plupart diplômées et ont l'avantage de poursuivre leurs études par des cours d'été ou autres. L'enseignement donné à "Saint Mary's" est loin d'être inférieur à l'enseignement donné dans les autres écoles de Chicago et c'est toujours un honneur et une bonne note pour un élève que d'avoir gradué à cette Ecole.

Les religieuses qui s'occupent des enfants dans les "Halls" font une oeuvre éducative des plus efficaces. Même si les enfants, à cause des multiples activités et des sports si nombreux, se tiennent beaucoup à l'extérieur, c'est dans le "Hall" qu'ils reçoivent leur éducation et vivent la véritable vie de famille.

Il est frappant de remarquer d'une façon générale et particulière la politesse et la belle éducation des étudiants et des étudiantes de "Saint Mary's". Aux jeux, à la table, ces jeunes garçons et jeunes filles font preuve de manières distinguées, dégagées, d'une initiative intelligente, marque d'une formation solide et d'une belle maîtrise d'eux-mêmes. Les nouvelles encourageantes que les autorités de "Saint Mary's" reçoivent de leurs anciens élèves gradués de l'Ecole, prouvent à l'évidence, le succès de leur méthode.

Il est juste de souligner la part admirable de ces religieuses qui se dévouent sans compter pendant presque vingt-quatre heures par jour auprès de ces enfants confiés à leurs soins. Elles s'efforcent de créer dans les "Halls" une chaude atmosphère familiale, ce qui n'est pas sans exiger bien des sacrifices de leur part, sacrifices de la vie de commu-

nauté, les récréations avec les autres religieuses et combien d'autres ignorés. Un entrefilet glissé par une élève dans "The Voice of Saint Mary's" trahit un peu ce profond dévouement: "Soeur K...., disait l'article, a raccomodé 5,000 paires de "socks" dans son année."

Nous nous permettons un témoignage spécial d'admiration pour ces religieuses faisant partie d'une communauté canadienne-française; elles s'adaptent pourtant admirablement aux dires de Monseigneur O'Connor, surintendant des "Charities" de l'archidiocèse, à une mentalité bien différente de la nôtre.

La largeur de vue que leur demande pareille adaptation est sûrement digne d'être imitée. Faudrait-il rappeler ici le proverbe un peu prosaïque "on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre". C'est dire que les religieuses de la Providence à "Saint Mary's", en s'adaptant de la sorte, parviennent à exercer une influence profonde sur les enfants qui leur sont confiés et avec lesquels elles vivent constamment. Elles peuvent ainsi exercer un apostolat des plus féconds auprès de ces enfants, ce qui serait impossible si elles oublièrent que la mentalité américaine est différente de la nôtre et songeaient à se scandaliser d'une foule de détails pourtant bien normaux dans ce milieu.

Les autres employés sont assez nombreux à "Saint Mary's".

La plupart des ateliers et des départements de travaux manuels sont dirigés par des anciens élèves de "Saint Mary's" qui sont restés comme employés à l'Ecole et y gagnent leur vie. Ils ont l'expérience de

leur propre entraînement dans ces métiers pendant leur temps d'Ecole et de nombreuses années d'expérience depuis leur graduation. Ils ne font pas partie, pour la plupart, des Unions, mais rien ne les empêche, aux dires des autorités de l'Ecole de s'y rallier, s'ils le désirent.

Le médecin et le dentiste, tous deux professionnels, semblent très attachés à leur travail auprès des enfants à "Saint Mary's" et y témoignent le plus grand intérêt. Le médecin demeure tout près de "Saint Mary's" et peut facilement être atteint dans les cas d'urgence. Il vient à "Saint Mary's" habituellement une heure chaque jour pour l'examen ou la visite des malades. De même, le dentiste passe tous ses avant-midis à "Saint Mary's" pour le soin des dents des enfants. On devine l'importance de sa tâche, si on considère que la plupart des enfants ont été négligés au point de vue physique avant leur arrivée à "Saint Mary's" et que leur dentition est souvent dans un état pitoyable.

D'autres professeurs demeurent, comme nous l'avons dit, dans une maison qui leur est réservée à l'arrière du terrain de "Saint Mary's". Ils apportent aussi leur entier dévouement à la formation des enfants tant dans les programmes récréatifs que dans les autres domaines qui leur sont confiés.

En 1942, les salaires des employés variaient entre \$90.00 et \$200.00 par mois. Depuis la guerre on remarque une élévation sensible de ces salaires.

Ajoutons, avant de terminer, que la proportion d'enfants confiés à une religieuse est de quatorze et que le personnel des laïques est environ la moitié de celui des religieuses, ce qui fait en définitive une moyenne de six enfants pour chaque membre du personnel.

C. Finances

La question financière n'est pas la moindre à "Saint Mary's", on le soupçonne si on considère que la dépense minimum par jour est de \$800.00 environ. On imagine que les dépenses ne se font pas attendre avec pareil système et semblable population. Deux tableaux des dépenses sur une période de six ans nous donneront une idée des déboursés à "Saint Mary's".

Voir tableaux 2 et 4 - pages 98 - 100.

Les revenus viennent de différentes sources. Pour les enfants dont les parents sont incapables de payer, c'est-à-dire, les abandonnés, le "Cook County" -- assimilable à notre Assistance Publique -- donnait en 1942, environ \$15.00 par mois, par enfant, avec une proportion un peu plus forte pour les garçons que pour les filles. Ces paiements pour chaque cas sont obtenus directement par la Cour des Jeunes Délinquants où tout enfant abandonné doit être amené. C'est par l'entremise de la Cour que cet enfant abandonné est confié à "Saint Mary's".

Il y a aussi à "Saint Mary's" les pensionnaires, ou cas privés; ce sont les enfants orphelins ou abandonnés, mais dont les parents peuvent payer une pension. Ces cas sont confiés à "Saint Mary's" par la Cour ou par "The Catholic Commission for Dependant Children".

Enfin les dons viennent aider au soutien de l'Ecole, au bien-être de l'enfant et à l'organisation des loisirs, tandis que le "Catholic Charities" de Chicago comble le déficit d'opérations qui ne peut manquer d'être élevé si on considère que les dépenses totales se chiffrent à environ \$250,000.00 par année et que les revenus annuels sont d'environ \$125,000.00

Les différents ateliers apportent une contribution assez intéressante dans les revenus de l'Ecole, notamment la cordonnerie pour la confection et la réparation des chaussures, l'imprimerie jusqu'à la guerre, la reliure, etc. Mais évidemment les revenus ne peuvent jamais arriver à combler le déficit de l'Ecole, si on constate que le "Cook County" paie actuellement \$20.00 par mois par enfant, peut-être un peu plus pour les filles et que le coût de l'entretien d'un enfant est calculé au plus bas tarif à \$25.00 par mois.

Les tableaux qui suivent donneront une idée des dépenses et des recettes exactes depuis quelques années. Il est à remarquer que les dépenses et les recettes sont entrées séparément pour les garçons et pour les filles en raison du fait que les deux Ecoles sont distinctes et indépendantes légalement bien que, en pratique, "Chicago Industrial School for Girls" soit maintenant absorbée par "Saint Mary's".

GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES.

"SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL FOR BOYS -- RAPPORT FINANCIER"

TABLEAU I.-

RECETTES	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Comtés	44,178.23	41,088.31	40,106.68	35,595.82	40,011.35	58,539.95
Paiements des parents ou des protecteurs	8,562.55	11,991.98	15,611.40	16,736.26	20,212.33	31,439.55
Revenus divers	1,445.09	1,443.00	1,155.57	605.38	601.30	609.20
Catholic Charity Bureau	52,100.00	50,600.00	58,846.45	65,900.58	55,660.00	46,116.00
TOTAL:	106,285.87	105,123.29	115,720.10	118,838.04	125,484.98	136,704.70

GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES

"SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL FOR BOYS -- RAPPORT FINANCIER"

TABLEAU II.-

DEPENSES	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Salaires et gages	30,334.31	30,292.22	31,013.69	31,626.34	33,572.77	36,270.59
Loyer	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00
Eclairage	13,883.49	14,048.80	14,419.89	16,992.65	19,029.43	17,832.05
Assurances	806.33	524.91	540.00	540.00	577.50	658.63
Réparations	7,604.45	5,220.23	7,834.61	5,177.78	4,922.29	6,661.40
Fournitures de bureau	2,748.69	2,617.07	2,393.16	2,990.77	2,707.81	3,759.60
Nourriture	27,344.14	28,453.57	32,783.71	34,714.10	36,756.28	41,740.40
Pharmacie et fournitures de maison	4,073.73	4,012.33	4,189.12	5,032.96	5,461.57	5,364.48
Habillement	5,290.52	5,678.43	6,322.62	6,284.89	6,629.49	7,864.24
Divers	4,604.76	4,428.94	4,223.30	3,478.55	3,827.84	4,453.31
TOTAL:	108,690.92	107,276.50	115,720.10	118,838.04	125,484.98	136,704.70

GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES.

"CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL FOR GIRLS"--RAPPORT FINANCIER.

TABLÉAU III.-

RECETTES	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Comtés	45,467.83	43,354.00	43,533.00	38,789.33	39,881.56	40,553.08
Paiements des parents ou des protecteurs	4,204.95	5,966.00	8,657.83	9,594.27	4,458.14	17,194.51
Revenus divers	57.00	50.00	50.00	3.00		
Catholic Charity Bureau	53,700.00	53,200.00	61,448.76	68,574.05	72,284.00	73,878.00
TOTAL:	103,429.78	102,570.00	113,689.59	116,960.65	123,623.70	131,625.59

GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES.

"CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL FOR GIRLS" -- RAPPORT FINANCIER

TABIEAU LV.-

DEPENSES	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Salaires et gages	30,334.77	30,292.16	31,013.67	31,626.26	33,572.68	36,270.54
Loyer	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00
Eclairage	13,883.21	14,048.52	14,419.57	16,992.42	19,029.32	17,061.93
Assurances	806.30	524.91	540.00	540.00	577.50	658.62
Réparations	7,604.34	5,225.13	7,834.46	5,177.67	4,922.20	5,981.29
Dépenses de bureau	2,748.41	2,616.71	2,392.79	2,990.60	2,707.54	3,774.86
Nourriture	27,343.89	28,453.23	32,783.38	34,713.62	36,755.83	41,891.77
Pharmacie et fournitures de maison	4,073.27	4,011.96	4,190.52	5,032.65	5,461.21	5,364.09
Habillement	4,066.13	3,581.17	4,650.31	4,279.77	4,687.15	4,366.54
Divers	4,135.13	4,131.14	3,684.89	3,607.66	3,910.27	4,252.95
TOTAL:	106,995.45	104,884.93	113,689.59	116,960.65	123,623.70	131,625.59

GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES.

RAPPORT FINANCIER

"SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL FOR BOYS" and " CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL FOR GIRLS"

TABEAU V.-

RECETTES	1940	1941	1942	1943	1944	1945	TOTAL
Comtés	89,646.06	84,442.31	83,639.68	74,385.15	88,892.91	99,093.03	520,099.14
Paiements des parents	12,767.50	17,957.98	24,269.23	26,330.53	24,670.47	48,635.06	154,630.77
Revenus divers	1,502.09	1,493.00	1,205.57	608.38	601.30	609.20	6,019.54
Catholic Charity Bureau	105,800.00	103,800.00	120,295.21	134,474.63	127,944.00	119,994.00	712,307.84
TOTAL	209,715.65	207,693.29	229,409.69	235,798.69	242,108.68	268,331.29	1,395,057.29

En analysant ce tableau, nous constatons que, du total des recettes perçues pour l'entretien et le développement de "Saint Mary's",

37.3% est fourni par le "Cook County" (cas de Cour Juvénile)

11.1% " " " les parents des enfants hébergés (cas privés)

.4% " " " des sources diverses (venus des autres "counties" ou autres institutions)

51.2% " " " "The Catholic Charity Bureau" (soit la balance des dépenses)

A noter que le déficit d'opérations de "Saint Mary's", soit 50% environ, est comblé annuellement et en totalité par "The Catholic Charity Bureau", grâce aux octrois du "Catholic Charities".

L'item "paiement par les parents" accuse une hausse sensible de 1940 à 1945. Tandis qu'en 1940 la somme totale des pensions payées par les parents était de \$12,767.50; en 1945, elle s'élève à \$48,635.06. Cette augmentation s'explique de deux façons: d'abord par l'accroissement du nombre de "cas privés" pendant la guerre, à cause de l'enrôlement du père et du travail de la mère; ensuite, par l'augmentation du coût mensuel de la pension des "cas privés", portée de \$20.00 à \$25.00 pendant ces dernières années.

Montant des dépenses

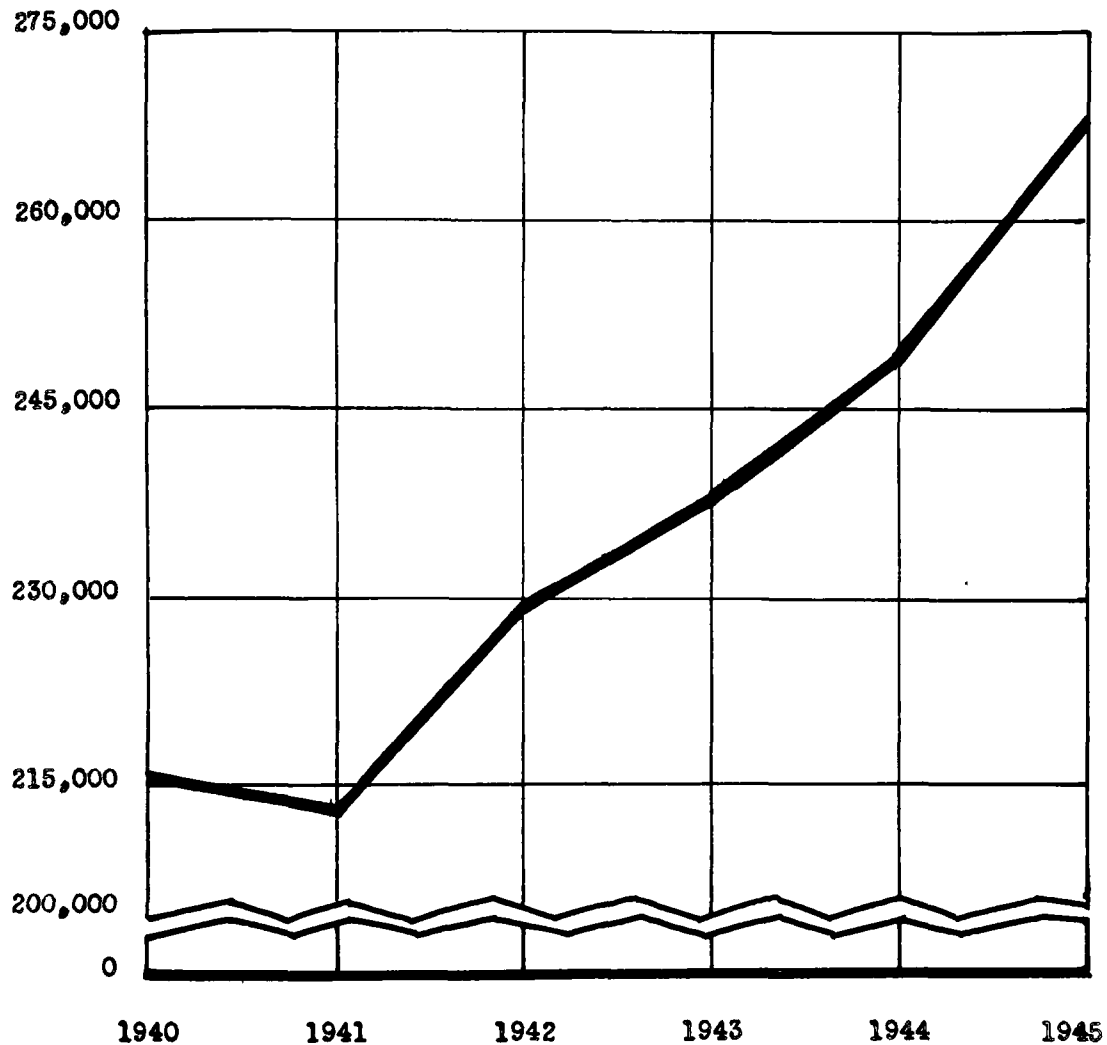


Figure 1.

RAPPORT DES DEPENSES DE "SAINT MARY'S TRAINING
SCHOOL FOR BOYS" ET "CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL
FOR GIRLS

Années 1940 à 1945

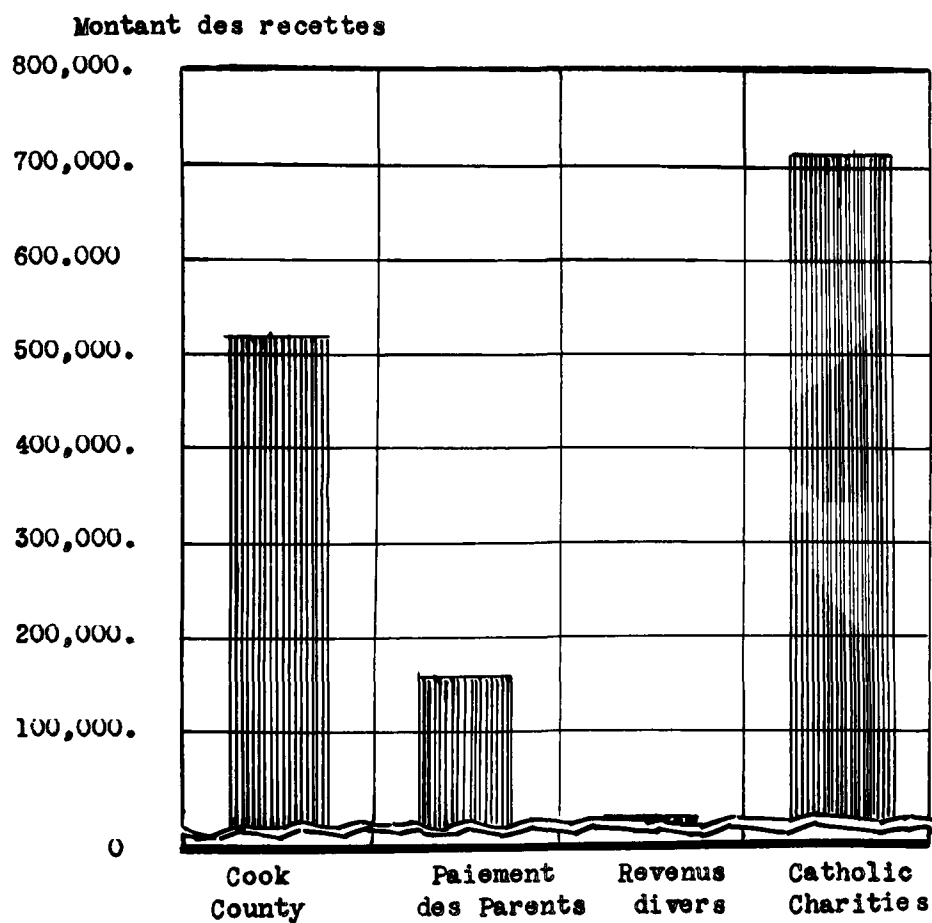


Figure 2.

SOURCES DE REVENUS DE "SAINT MARY'S TRAINING
SCHOOL FOR BOYS" ET "CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL
FOR GIRLS"

Années 1940 à 1945

TABLEAU VI.-

EVALUATION DES CONSTRUCTIONS DE "SAINT MARY'S"

Maison d'administration et Couvent des religieuses	\$85,000.00
Pavillons des garçons et des filles. . .	717,000.00
Chapelle	47,460.00
Gymnase	175,000.00
Villa (infirmerie)	86,000.00
Imprimerie	65,000.00
Cordonnerie	32,000.00
Ferme et Garage	40,000.00
Chambre aux fournaises	<u>247,000.00</u> ¹
Evaluation totale de	\$1,494,460.00

N.B. A noter que nous n'avons pas l'évaluation de la construction comprenant la cuisine centrale et la salle à manger commune.

La future construction est évaluée à environ \$1,000,000.00

¹ Ces chiffres ont été fournis par le bureau d'administration de "Saint Mary's" même.

R é s u m é . Dans l'archidiocèse de Chicago toutes les oeuvres sont coordonnées sous la direction de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque par l'intermédiaire d'un organe qui en dépend: le "Catholic Charity Bureau".

"Saint Mary's" comme toutes les institutions du genre, possède outre sa direction, un Conseil de directeurs dit "Board of Managers" qui, non seulement, a pour mission de trouver la finance nécessaire à l'oeuvre, mais qui s'intéresse aussi à l'organisation de l'Ecole et au bien-être des enfants.

Notons que "Saint Mary's Training School for Boys" et "Chicago Industrial School for Girls" sont distinctes légalement et forment chacune une corporation séparée.

Un surintendant, prêtre du diocèse, agit comme administrateur de l'institution et est assisté de trois autres prêtres.

Un conseil des étudiants voit aux intérêts disciplinaires de l'institution, au bon maintien de l'ordre et au respect des lois de l'Ecole par l'application de sanctions pour les infractions à ces mêmes lois. Cette organisation semble des plus efficace.

Comme personnel, "Saint Mary's" compte:

1. Quatre prêtres dont le surintendant, un premier assistant s'occupant de l'orientation des élèves; un deuxième assistant s'occupant des récréations et des loisirs et enseignant les Sciences au "High School"; un troisième s'occupant de la publicité externe et de la direction du journal de l'Ecole "The Voice of Saint Mary's".

2. Le corps enseignant des religieuses de la Providence,
(environ soixante religieuses en tout).

3. Les religieuses qui s'occupent de groupes familiaux dans
les "Halls".

4. Les professeurs laïques pour les cours spéciaux.

5. Tous les employés s'occupant des différents travaux manuels.

La question financière de "Saint Mary's est résolue comme suit:

a) une partie des dépenses est payée par les pensions, soit
des enfants soutenus par le "County", soit par les pensionnaires privés,
soit par les cas du "Catholic Charity Bureau".

b) Les dons individuels des bienfaiteurs.

c) L'octroi du "Catholic Charities" qui fournit la balance,
soit presque 50% des dépenses totales.

d) Une légère partie des dépenses est défrayée par les revenus
des ateliers.

CHAPITRE V

ETUDE DES CAS

En remontant aux origines et à la fondation de "Saint Mary's", dès la nomination de Son Excellence Monseigneur Feehan en 1880, on trouve le but exact de l'Ecole qui s'est perpétué jusqu'à ces dernières années, intégralement.

Après le feu qui détruisit en grande partie la ville de Chicago en 1871, le nouvel Archevêque, alarmé de la situation de l'enfance abandonnée, dans son archidiocèse, avait voulu fonder une nouvelle Ecole industrielle pour la protection des garçons "dépendent": orphelins, abandonnés ou négligés. "Saint Mary's" est née de ce projet et même à l'arrivée des filles, le but resta le même. L'Ecole continua d'exister en vue de la protection des enfants abandonnés, négligés ou orphelins.

Cependant, comme nous l'avons vu au début de la fondation, la différence n'était pas très clairement délimitée entre les termes "enfant abandonné" et "enfant délinquant". Avant que les filles se joignent aux garçons à "Saint Mary's", on acceptait presque indistinctement les deux catégories.

Des précisions nécessaires ont été faites depuis et l'Ecole mentionne clairement dans son but qu'elle est organisée en vue de la protection et de l'éducation intégrale des enfants abandonnés, négligés, dépendants, orphelins, de trois à quatorze ans environ, pour garçons et filles. Elle n'accepte donc plus aucun délinquant, non plus que des anormaux ou des incorrigibles ou des enfants-problème .

Définitions

Pour plus de clarté, nous essaierons de définir les termes délinquants, enfants abandonnés ou négligés, orphelins, anormaux et enfants-problèmes, afin de préciser exactement à quelle catégorie d'enfants "Saint Mary's" s'adresse et d'en comprendre davantage toute la politique éducative et sociale. La définition de ces termes quant aux termes: délinquants, abandonnés, dépendants, est celle de la Loi de l'état de l'Illinois, révisée en juin 1945, nommée "Children Laws".

Le terme d é l i n q u a n t, d'après cette loi, signifie donc tout enfant, garçon ou fille; mâle au-dessous de dix-sept ans et femelle au-dessous de dix-huit ans qui

viole les lois de l'état, qui est incorrigible ou s'associe à des voleurs, à des personnes vicieuses ou immorales ou encore qui, sans le consentement de ses parents, gardiens ou tuteurs, s'absente de la maison, ou encore qui grandit dans le crime, qui fréquente de mauvaises maisons, vend des liqueurs fortes, qui patronne ou visite des salles publiques ou des maisons de chambres, traîne la rue ou vagabonde la nuit, sans raison suffisante, ou qui habituellement rôde sur les voies ferrées ou saute dans les trains en marche, ou encore qui a un langage obscène, immoral, vulgaire, indécent, dans un endroit public ou une école, ou encore qui s'est rendu coupable de conduite indécente ou immorale.

Commentaire: l'enfant délinquant est donc celui qui, manifestement, a commis un délit, une infraction à la loi. C'est aussi celui qui se rend coupable d'immoralité ou se met dans l'occasion de devenir immoral. Il faut donc le distinguer de l'enfant dépendant ou abandonné qui, lui, n'a pas commis de délit mais est seulement exposé à devenir délinquant par l'abandon où il se trouve, le manque de soins.

D'après cette même loi est considéré enfant a b a n d o n n é ou n é

tout enfant mâle au-dessous de dix-sept ans et femelle au-dessous de dix-huit ans qui, pour quelque raison que ce soit, est trouvé abandonné, sans foyer, dépendant du public, manquant des soins élémentaires, sans gardiens, ou encore tout enfant qui quête, qui reçoit des aumônes, qui est trouvé dans une maison mal famée ou avec des personnes de mauvaise réputation ou vicieuses, ou encore qui demeure dans un taudis, ou qui souffre de la cruauté de ses parents, gardiens ou toute autre personne qui en prend soin, ou encore qui est trouvé dans un endroit dangereux ou indésirable, ou encore ... tout enfant en dessous de dix ans trouvé sur la rue, offrant des marchandises de quelque nature que ce soit de porte en porte, vendant des articles sur la rue, chantant, jouant d'un instrument ou accompagnant toute personne qui le fait dans un but de gain.

Les enfants de ces deux catégories, délinquants ou abandonnés, peuvent être déclarés à la Cour par toute personne de bonne réputation. La déclaration doit être faite par écrit, mentionnant que l'enfant, dans son propre intérêt ou celui de l'Etat, doit être enlevé à ses parents, gardiens ou tuteurs et placé sous la protection de la Cour dans une famille ou une institution. La déclaration doit attester que les parents ne peuvent procurer à l'enfant les soins dont il a besoin ou encore qu'ils sont indignes ou refusent de prendre soin de l'enfant, ou sont incapables de le contrôler, de le discipliner, de l'éduquer, soit par incapacité morale, soit par incapacité physique, et laissent l'enfant dans une situation qui le met en danger, moralement ou physiquement, tel qu'indiqué plus haut dans la définition.

Cette définition détaillée donne une idée des cas qui sont confiés à "Saint Mary's" si on considère que la majorité des enfants envoyés à l'Ecole le sont par l'entremise de la Cour, pour cause d'abandon. Le tableau qui suit nous donne une idée des causes d'abandon des enfants dont il illustre les proportions. On note que les pourcentages les plus

forts, tant chez les garçons que chez les filles, sont ceux des cas de séparation des parents, de désertion du père ou de la mère.

On considère encore comme enfant abandonné ou négligé tout enfant dont le père a déserté ou a quitté le foyer, dont la mère a fui, ou dont les parents sont séparés, avec ou sans divorce.

Ou encore ceux dont les parents, ou le père seulement, ou la mère seulement, sont ivrognes, immoraux, négligents, trop pauvres pour prendre soin de leurs enfants, incapables par maladie mentale ou physique de remplir leur devoir, ou encore qui sont en prison, soit l'un ou l'autre, soit les deux, laissant l'enfant seul et sans soins.

Enfant o r p h e l i n :

On entend ici par orphelin tout enfant dont le père et la mère, ou le père seulement ou la mère seulement, sont morts, laissant l'enfant sans soins si les parents sont morts tous les deux, obligeant la mère à gagner la vie si le père est mort ou obligeant le père à laisser les enfants seuls à la maison, sans soins, pour gagner la vie, si la mère est morte et que personne de sa famille ne peut en prendre charge.

La proportion d'enfants orphelins confiés aux soins de "Saint Mary's" à cause du décès du père ou de la mère est assez forte. Soit sur une période de six ans -- 1940 à 1945 -- elle a été de 28.3% chez les garçons et 22.7% chez les filles, ce qui constitue un pourcentage relativement élevé si on considère ceux des autres causes d'abandon. Les enfants orphelins d'une même famille, admis à "Saint Mary's", sont placés dans un même "Hall", quand ils sont du même sexe, ce qui leur évite d'être dispersés ici et là et leur permet de vivre encore en famille.

Enfant a n o r m a l :

D'après Kelly, tout enfant qui souffre d'un désordre quelconque du système nerveux, entravant le fonctionnement de son intelligence et de sa volonté, ou encore tout enfant dont l'intelligence est au-dessous de la moyenne, nettement inférieure, ne pouvant suivre les autres enfants de son âge, requérant des soins spéciaux, et éprouvant

"SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL FOR BOYS"

Causes d'admission.

TABLEAU VII.-

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	Total	Grand Total	%
Décès des parents	6	7	8	2	2	6	31		
Décès du père	14	18	14	17	7	27	97		
Décès de la mère	31	27	43	14	20	20	155	283	31.7%
Maladie des parents	5		3	1	4	1	14		
Maladie du père	0	0	0	0	0	0	0		
Maladie de la mère	1	9	15	22	23	10	80		
Folie des parents	0	0	0	0	0	0	0		
Folie du père		2	3				5		
Folie de la mère	7	5	3	3	1	4	23	122	13.7%
Ivrognerie des parents	3			1			4		
Ivrognerie du père			8	1			9		
Ivrognerie de la mère	1	1	2	3			7		
Emprisonnement du père	4	3	1				8		
Emprisonnement de la mère	0	0	0	0	0	0	0		
Immoralité du père			3				3		
Immoralité de la mère	0	0	0	0	0	0	0	31	3.47%
Désertion des parents	1			3			4		
Désertion du père	10	15	18	7	2	21	73		
Désertion de la mère	13	3	8	5	13	8	50	127	14.2%
Séparation des parents	51	34	26	16	36	27	190	190	21.3%
Pauvreté des parents	2						2		
Manque de soin	6	1	2	14	4		27		
Nécessité de soins institutionnels	9	9	6	3		1	28	57	6.39%
Illégitime	2	21	2	9	2	9	45	45	5.05%
Incorrigible	0	0	0	0	0	0	0		
Travail de la mère	4	5					9		
Père en service militaire				7	9	11	27	36	4.04%
TOTAL	170	160	165	128	123	145	891		

"CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL FOR GIRLS"

Causes d'admission.

TABLEAU VIII.-

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	Total	Grand Total	%
Décès des parents	1	1	3		3	2	10		
Décès du père	7	7	9	2		4	29		
Décès de la mère	23	24	15	9	3	10	84	123	24.74%
Maladie des parents			7				7		
Maladie du père		1		2			3		
Maladie de la mère	1	6		13	4	8	32		
Folie des parents	0	0	0	0	0	0	0		
Folie du père		2	3		1		6		
Folie de la mère	7	2	5	2		3	19	67	13.48%
Ivrognerie des parents	0	0	0	0	0	0	0		
Ivrognerie du père		1		2		2	5		
Ivrognerie de la mère	2	2				1	5		
Emprisonnement du père	1	4					5		
Emprisonnement de la mère			2				2		
Immoralité du père	1					3	4		
Immoralité de la mère			2				2	23	4.68%
Désertion des parents	0	0	0	0	0	0	0		
Désertion du père	2	8	6	5	2	10	33		
Désertion de la mère	5	2	3	3	4	8	25	58	11.67%
Séparation des parents	28	24	22	4	16	22	116	116	23.34%
Pauvreté des parents	1			2		10	13		
Manque de soin	5		2	17	1	8	33		
Nécessité de soins institutionnels	3	1		3		22	29	75	15.09%
Illégitimes	2	8	3	4	1	1	19		
Incorrigibles	0	0	0	0	0	0	0	19	3.82%
Travail de la mère	1	1		2			4		
Père en service militaire				4	4	4	12	16	3.22%

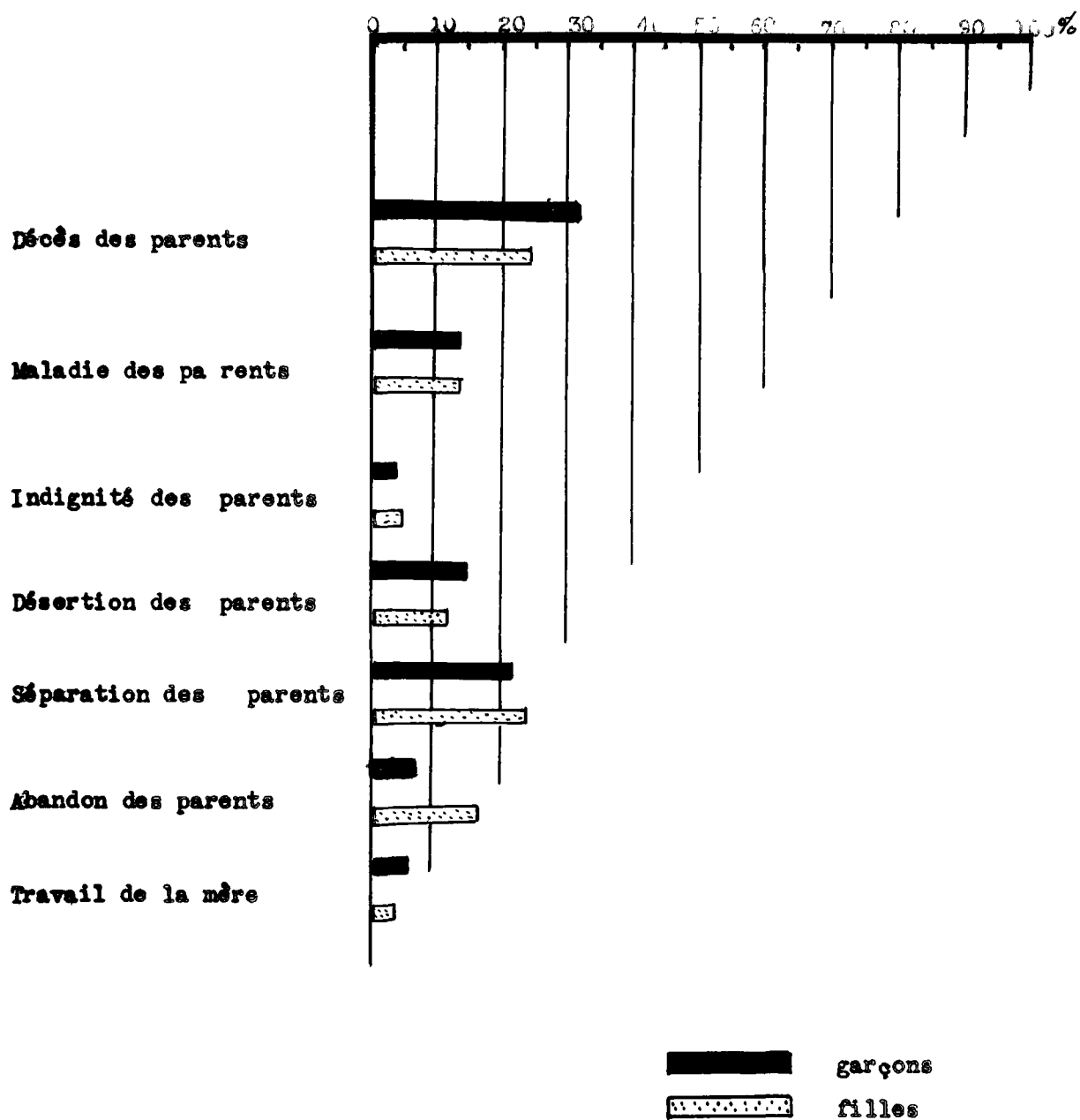


FIGURE 2 -. CAUSES D'ADMISSION

une difficulté plus ou moins marquée à s'adapter au milieu des enfants normaux, est un enfant anormal.¹

Sans plus de commentaires, disons simplement que ces cas ne sont pas acceptés habituellement à "Saint Mary's" lorsqu'ils sont évidents. Leur dépistage cependant, est chose difficile surtout lorsque ces enfants sont confiés assez jeunes à "Saint Mary's". Il arrive alors qu'au bout de quelque temps, un enfant apparemment normal au moment de l'admission s'avère franchement anormal.

Ces cas sont les plus embarrassants non seulement pour "Saint Mary's", mais pour toute institution qui n'est pas spécialisée à cet effet. Les autorités de "Saint Mary's" ont avoué qu'une proportion assez forte d'anormaux les paralysait quelque peu dans leur travail actuellement, surtout dans les classes. Le problème prend une importance plus grande à Chicago puisque la ville ne possède aucune institution pour ce genre de cas.

Enfant - p r o b l è m e :

On appelle généralement enfant-problème, tout enfant qui, pour des raisons non proportionnées à ses capacités intellectuelles, ne peut s'adapter de manière satisfaisante à son entourage de même développement physique ou intellectuel que lui. Le sont, des enfants instables, incorrigibles dans le sens d'indisciplinés et indisciplinables, trop émotifs, éprouvant des difficultés de sommeil, obstinés, agressifs, d'une nature emportée et indisciplinée.²

1 William A. Kelly, and Margaret Reuther Kelly, Introductory Child Psychology, Milwaukee, The Bruce Publishing Company, 1944, p. 239.

2 Ibid. p. 263.

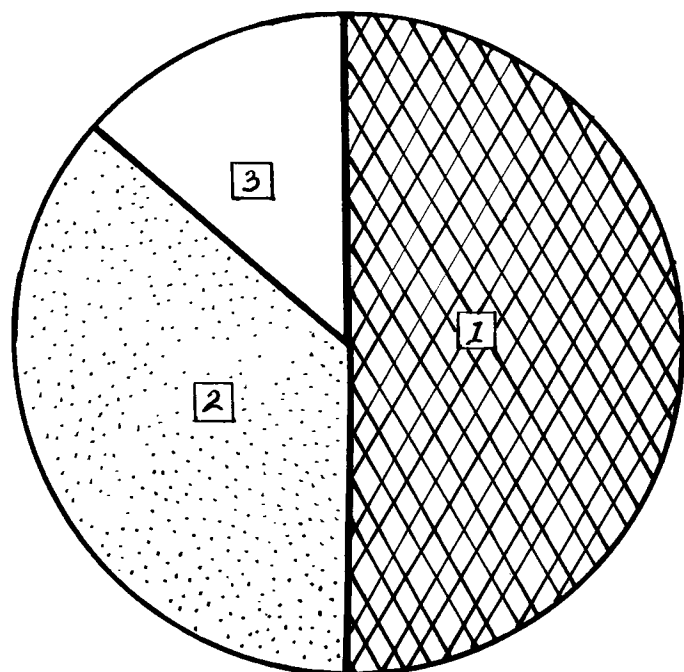
Ces cas d'enfants-problème, on le constate par la définition, ne peuvent pas non plus être acceptés à "Saint Mary's", en raison du régime disciplinaire très large et de l'atmosphère familiale dans laquelle on essaie de maintenir les enfants. Les difficultés de comportement de ces enfants rendraient la vie difficile à leur entourage et risqueraient d'avoir une influence néfaste sur les autres enfants.

Ces définitions nous indiquent en détail quels sont les cas qui peuvent être acceptés à "Saint Mary's" à titre d'enfants abandonnés ou "dépendants" et orphelins, et nous situent quant au but poursuivi par l'Ecole. Les enfants délinquants ou reconnus comme tels, sont tous éliminés. Ils sont envoyés par la Cour, dans des institutions spéciales où ils reçoivent les traitements nécessaires à leur état et sont soumis à des règlements adaptés. Les enfants anormaux ne sont pas à leur place avec les enfants normaux dont ils retardent le développement. Ils doivent donc, eux-aussi, être envoyés dans des écoles ou institutions spécialisées (qui malheureusement n'existent pas à cet effet, pour le moment comme on le déplore, à Chicago).

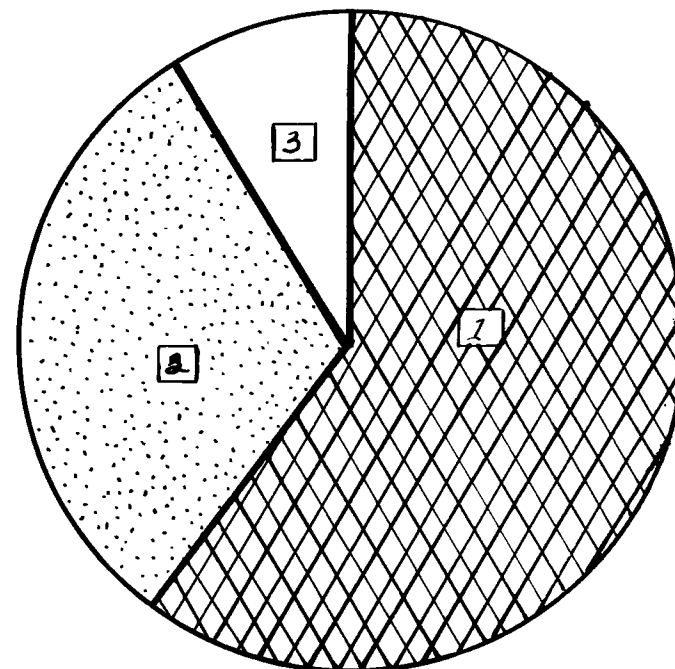
Histoire de cas.

Pour mieux illustrer le genre de cas admis à "Saint Mary's", après les définitions données plus haut, nous mentionnerons une quinzaine d'histoires de cas, pris au hasard dans les dossiers des enfants à "Saint Mary's" selon les rapports fournis par les officiers de probation de la Cour des Jeunes Délinquants ou les travailleurs sociaux ou autres agences par les soins desquels l'enfant a été confié à l'institution.

ETUDE DES CAS



garçons



filles

Figure 4. - PROVENANCE DES CAS

1.- 50.6 %
2.- 36 %
3.- 13.4 %

1. - Cour des Jeunes Délinquants
2. - Cas privés
3. - Cas de charité

1.- 60.77%
2.- 30.78%
3.- 8.45%

1. S é p a r a t i o n d e s p a r e n t s.-- L'enfant X a été confié aux soins de "Saint Mary's" Training School" par les autorités de la Cour Juvénile parce que les parents étaient séparés. La mère morte quelques années auparavant, le père est remarié en secondes noces. La séparation s'est faite pour des raisons d'ordre économique: le père étant dans l'impossibilité de faire vivre sa seconde femme et ses enfants parce que malade bronchitique et incapable de travailler.

2. I v r o g n e r i e d e s p a r e n t s.-- L'enfant X est confié aux soins de "Saint Mary's" par la Cour comme enfant négligé. Les parents sont tous deux ivrognes invétérés. La mère se plaint de sa santé mais le médecin diagnostique l'alcoolisme. De plus, la discorde règne à la maison et les parents ne cessent de se quereller pour des raisons économiques. Les conjoints se reprochent mutuellement les dépenses faites, et le père accuse particulièrement la mère de la mauvaise tenue de la maison; le père est tout à fait intolérant.

3. D é c è s d e l a m è r e.-- Le père demande à la Cour de placer ses deux enfants, la mère étant décédée récemment d'un cancer. Le père pourrait placer les enfants chez les parents de sa femme (il n'a pas de famille à lui), mais ne le veut pas parce qu'il craint qu'ils ne tournent les enfants contre lui. La famille de sa femme lui était hostile à l'époque de son mariage.

4. M a l a d i e -- i n c a p a c i t é d e l a m è r e.-- La mère demande de placer ses enfants dont elle ne parvient pas à prendre

soin; les garçons se sauvent de la maison et courent la rue. La mère doit être hospitalisée et il n'y a personne pour prendre soin des enfants.

5. A b a n d o n d e s e n f a n t s -- I n c a p a c i t é d e s p a r e n t s.-- Trois enfants amenés à la Cour par leur frère aîné de dix-huit ans, jusque là seul soutien de la famille. Le père boit tout ce qu'il gagne, la mère est morte, la soeur est incorrigible et vagabonde. Georges (aîné en question) a décidé de quitter la maison et ne veut pas laisser ses frères et soeurs aux mains de son père incapable et indigne d'en prendre soin. Les trois enfants sont infectés de vermine. Confiés à "Saint Mary's" comme enfants abandonnés et négligés.

6. S é p a r a t i o n d e s p a r e n t s.-- Les parents étaient considérés comme mariés depuis 1929, mais quand ils introduisirent leur cause en divorce, ils se rendirent compte six ans après, que leur mariage était illégal. Ils se séparèrent et se marièrent chacun de leur côté. Le garçon est accusé de s'être sauvé plusieurs fois de la maison. Il se réfugiait chez sa grand'mère disant qu'il ne voulait pas rester avec sa mère. Les deux plus jeunes habitèrent quelque temps avec leur grand'mère et furent enfin envoyés à la Cour par l'école pour irrégularité à la classe, manque de soins et de compréhension, non moins que manque de coopération de la part de la grand'mère qui montrait de la mauvaise volonté à les envoyer à l'école.

7. S é p a r a t i o n d e s p a r e n t s.-- Cas référé par la Cour des Relations Domestiques. Le père et la mère sont séparés. L'enfant

est apparemment négligé. Le père, obligé par la Cour à payer la pension de l'enfant (\$15.00 par mois), néglige de le faire. Il vit avec une autre femme qu'il doit marier aussitôt qu'il aura obtenu son divorce. Le plus vieux des garçons devenu difficile bat la personne qui le garde. La mère vit avec un concubin et son aîné se ressent de ses relations.

8. S é p a r a t i o n d e s p a r e n t s.-- Le garçon manque l'école, reste tard le soir dans la rue, prend de l'argent dans la bourse de sa mère. Le père est parti pour l'armée mais les parents étaient séparés avant que le père parte.

9. F i l l e t t e d é p e n d a n t e e t n é g l i g é e.-- Référée à la Cour pour être restée dans la chambre d'un inconnu toute une nuit, trouvée dépendante et négligée plus que délinquante. Depuis 1942, sa soeur mariée vit dans une chambre non meublée. Rita, elle aussi, reste en chambre avec une amie et couche dans la même chambre qu'un garçon. Son père est mort, il était ivrogne et chômeur. L'enfant est affectée moralement par son malheur et sa misère.

10. S é p a r a t i o n d e s p a r e n t s -- L'enfant est amené à la Cour par sa mère. Il vagabonde et elle ne peut en venir à bout; il refuse de rester avec elle parce qu'elle est séparée d'avec son mari et a un chambreur mâle. Le père obtient un divorce et se remarie.

11. D é s e r t i o n d e l a m è r e.-- Deux enfants sont confiés à la Cour, parce que la mère a déserté et a laissé les enfants seuls, sans soins. Les enfants sont confiés à "Saint Mary's".

12. E n f a n t n é g l i g é ; m a n q u e d e
s o i n s.-- Une fillette est référée à la Cour des Jeunes Délinquants
par le directeur de l'Ecole. Il se plaint que l'enfant manque constam-
ment la classe. Les parents sont séparés depuis un grand nombre d'an-
nées et les enfants ont été laissés sans soins. La mère vit avec un
autre homme et essaie d'obtenir son divorce pour se remarier.

13. P a r e n t s s é p a r é s. -- Le père divorce parce
que sa femme boit et néglige ses enfants. Il est dans la marine et ne
veut pas qu'elle s'occupe de ses enfants. Il demande à les placer pour
qu'ils soient en sécurité loin d'elle.

14. I m m o r a l i t é d e s p a r e n t s. --Les parents
s'accusent l'un l'autre d'immoralité et, comme résultat se séparent.
Le père vit avec une jeune fille qui sait qu'il n'est pas même divorcé.
Elle maltraite et néglige les enfants quand ils sont sous ses soins.
Les enfants manquent de surveillance et de nourriture.

15. P a r e n t s s é p a r é s.-- Comme les parents sont sé-
parés, la mère doit travailler et ne peut prendre soin des enfants. Elle
demande à les placer.

Ces cas, choisis au hasard, donnent une idée du genre d'enfants
admis à "Saint Mary's": orphelins, enfants négligés et enfants de parents
séparés. Les tableaux qui suivent donneront une idée exacte des chiffres
des admissions et des causes de ces mêmes admissions.

TABLEAU 1X

CAUSES DES ADMISSIONS

	CAS DE LA C. J. D.	CAS PRIVES	CAS DE CHARITE
Garçons	50.6%	36%	13.4%
Filles	60.77%	30.78%	8.45%

Nous constatons d'après ce tableau qu'une forte moitié des cas hébergés à "Saint Mary's", tant pour les garçons que pour les filles, vient de la Cour des Jeunes Délinquants. Ces enfants ne sont pas cependant des délinquants. La loi concernant les enfants abandonnés, pour l'état de l'Illinois, spécifie que tout enfant considéré comme "dependent child", - abandonné, négligé ou orphelin, ou dont les parents ne peuvent pourvoir à la subsistance - doit être mis sous la protection de la Cour Juvénile. Après enquête faite par les officiers de probation de la Cour, étude du cas et du milieu, sur recommandation du juge, l'enfant est placé dans une institution. C'est alors le "County" qui, sur ordre de la Cour, paie la pension nécessaire à l'entretien de l'enfant dans l'institution où il a été placé.

Quant à la proportion des cas privés, c'est-à-dire des "pensionnaires" logés à "Saint Mary's", elle représente la catégorie d'enfants dont les parents assument en tout ou en partie les frais de l'entretien et de l'éducation. Ce sont cependant encore des enfants "dependent", soit orphelins, soit de parents séparés. Pour obtenir ce genre d'admission à "Saint Mary's" on doit s'adresser au "Catholic Commission for Dependent Children" qui se charge de faire enquête sur le cas et d'en recommander le placement à l'Ecole si jugé nécessaire.

Enfin, les cas dits "de charité" sont conduits à "Saint Mary's" par le "Catholic Charity Bureau". Comme nous l'avons expliqué précédemment, le "Catholic Charity Bureau" est une organisation centrale du diocèse de Chicago. Elle a pour fonctions principales de coordonner les oeuvres du diocèse, de distribuer à ces oeuvres les octrois du "Catholic Charities" et de voir au bon fonctionnement de ces mêmes oeuvres. Elle compte de multiples services dans cette dernière fonction, entre autres, celui de "l'assistance aux familles", duquel dérive celui de la "protection de l'enfance", de "la réhabilitation des filles-mères", etc... Lorsqu'après enquête le "Catholic Charity Bureau" constate que le placement d'un enfant doit être

effectué en vue d'assurer sa protection morale ou physique, la demande est faite dans une des institutions selon le cas et le Service social du "Catholic Charity Bureau" se charge lui-même de la réhabilitation de la famille en vue du retour de l'enfant au foyer.

Provenance des cas.

Tous les cas d'enfants abandonnés, à proprement parler, passent par la Cour des Jeunes Délinquants. Le juge, après enquête par les officiers de probation sur le milieu, les conditions de vie, le logement, et sur rapport de la conduite des parents et de la situation financière de la famille, de l'entourage de l'enfant, se prononce sur le sort de l'enfant et le choix de l'institution où il sera envoyé.

Les enfants orphelins dont la famille peut payer la pension sont considérés comme cas privés et ne passent pas par la Cour des Jeunes Délinquants. Ces cas sont référés par "The Catholic Commission for Dependent Children" (approuvée en 1918 par les autorités ecclésiastiques du diocèse) qui fait l'enquête dans le milieu et les démarches auprès de l'institution. Dans ces cas, les parents se chargent eux-mêmes de payer la pension fixée par les autorités de l'Ecole.

Presque tous les enfants sont donc envoyés à "Saint Mary's" par l'entremise de la Cour puisque pour la plupart des enfants abandonnés, les parents sont jugés incapables de payer la pension. On remarque cependant entre 1943 et 1946, une augmentation de cas privés due sans doute, au travail de la mère en temps de guerre.

"Saint Mary's" reçoit donc en résumé:

a) des enfants qui lui sont confiés par les soins de la Cour des Jeunes Délinquants par ordre du juge ordonnant aux parents qui le peuvent de payer la pension de l'enfant ou mettant l'enfant sous la dépendance du "County" quant aux frais d'entretien si les parents sont incapables d'y

pourvoir. Le sont, la majorité des cas, soit un peu plus de 50%.

b) quelques cas confiés directement par "The Catholic Charity Bureau" de l'archidiocèse et dont il assume la pension; environ 13%.

c) des cas privés d'enfants orphelins ou de parents séparés dont les parents paient eux-mêmes la pension, selon les conditions imposées par l'Ecole. Ces cas passent par "The Catholic Commission for Dependent Children" pour obtenir leur admission à l'Ecole; environ 36%.

Réhabilitation de la famille.

Il ne s'agit pas seulement, on le conçoit bien, de confier l'enfant à une institution pour régler son problème; il faut aussi, dans la majorité des cas, songer à la réhabilitation de la famille. Ce travail de réhabilitation de la famille relève, selon le cas, :

a) des officiers de probation de la Cour des Jeunes Délinquants à qui le cas a été confié par le juge ou par un autre moyen. Ces officiers suivent les parents et la famille pendant le temps du placement de l'enfant et y opèrent la réhabilitation afin de préparer le foyer au retour de l'enfant le plus tôt possible;

b) des assistantes sociales du "Catholic Charity Bureau" de l'archidiocèse si le cas a été confié directement par eux à l'Ecole;

c) des travailleurs sociaux du "Catholic Commission for Dependent Children" si le cas a été admis par son intermédiaire.

Notons ici que "Saint Mary's" n'a pas d'assistantes ou de travailleuses sociales attachées à l'Ecole. Le travail considérable que demanderait le va et vient constant des enfants qui entrent et sortent de

NOUVEAU GENRE D'INSTITUTION POUR ENFANCE ABANDONNEE

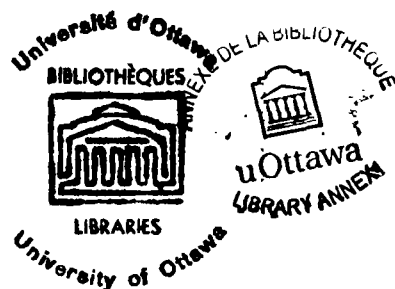
par Equipière Marie-Jeannette Bertrand

Ottawa, Canada, 1946

ETUDE FAITE SUR "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL"

par Equipière Marie-Jeannette Bertrand

Thèse présentée à la faculté des
arts de l'Université d'Ottawa,
par l'intermédiaire de l'Ecole
des Sciences politiques, en vue
de l'obtention du doctorat en
Sciences sociales.



Ottawa, Canada, 1946

ETUDE DES CAS

120

TABLEAU X

ADMISSIONS FAITES A SAINT MARY'S -- Pour garçons et filles.

1940 -- 1945 inclusivement.

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	TOTAL
Confiés par "Cook County"	148	132	154	134	102	107	777
Cas privés	71	68	86	64	108	94	491
Cas de charité	33	48	60	39	36	76	292
Confiés par autres "counties"	8	6	4	5	10	6	39
TOTAL:	260	254	304	242	256	283	1,599

En étudiant le tableau ci-dessus, nous constatons que, sur le total des enfants admis à "Saint Mary's" au cours de 1940 à 1945 inclusivement:

48.6% ont été confiés par le "Cook County" et sont restés sous sa dépendance au point de vue financier. C'est ainsi, (nous pouvons le constater en étudiant les recettes perçues par "Saint Mary's" au cours de la même période, 1940 à 1945,) qu'un montant global de \$520,099.14, en six ans, lui a été octroyé par ce "county" pour l'entretien et l'éducation de ces enfants.

30.8% ont été enregistrés comme "cas privés", ceci parce que les frais de leur pension ont été assumés, en tout ou en partie, par leurs parents. Si l'on continue notre comparaison avec les recettes de "Saint Mary's", nous voyons qu'entre 1939 et 1946 exclusivement, les parents en question, ont déboursé une somme de \$154,629.77.

18.2% sont venus du "Catholic Charity Bureau" et une somme totale de \$712,307.84 a été accordée par ce bureau, pour leur entretien.

2.4% ont été amenés de "counties" environnantes.

TABLEAU XI.-

ST-MARY'S TRAINING SCHOOL FOR BOYS
CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL FOR GIRLS

Présences-Admissions-Départs

	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Présences au début de l'année	780	826	824	821	761	794
Admissions au cours de l'année	260	234	248	302	216	224
Ré-admissions au cours de l'année	0	0	56	40	41	59
Sorties au cours de l'année	214	256	307	302	223	258

Il est frappant de constater que sur une présence moyenne et continuelle d'environ 850 enfants à "Saint Mary's" les admissions et les départs dans le cours de l'année représentent chacun une proportion de 33 1/3% du nombre de présences. Cette proportion presque constante s'explique par le fait que la majeure partie des enfants sortent de "Saint Mary's" après leur 8e grade, soit vers l'âge de 14 ou 15 ans, pour retourner dans leur famille, y être placés dans des foyers ou dans d'autres institutions, "Saint Mary's" ayant fixé sa limite maximum d'admission à environ 850 enfants bien que, il y a quelques années, elle ait atteint 1,200 présences. Cette attitude a été prise parce qu'un nombre plus restreint d'enfants permet un meilleur rendement et une application plus efficace des méthodes employées à "Saint Mary's". L'égalité presque absolue de proportion entre les arrivées et les départs s'explique donc par le fait que le nombre maximum d'admissions étant d'environ 850, le nombre de départs est comblé au fur et à mesure par des acceptations nouvelles.

l'école dans une moyenne de 33 1/3% par année, soit environ 250, exigerait de mettre sur pied une organisation toute spéciale. Le "Catholic Charity Bureau", pour les cas de familles, et le "Catholic Home Bureau", pour tous les cas de placement familial ou dits de "Foster Home", sont parfaitement équipés pour le faire et assurer ce service à toutes les institutions du diocèse.

Technique d'admission et fichiers.

L'enfant confié par la Cour Juvénile aux soins de "Saint Mary's" est accompagné par l'officier de probation qui l'y conduit lui-même et le remet entre les mains des autorités de l'Ecole, avec son histoire de cas.

Quand la demande d'admission a été faite, par l'agence qui s'occupe de l'enfant, le surintendant décide de l'acceptation ou du refus, de concert avec les prêtres s'il s'agit d'un garçon ou avec les religieuses s'il s'agit d'une fille.

Aucun test de psychologie n'est subi par l'enfant à son arrivée à l'Ecole. Ces tests, quand ils sont nécessaires, sont faits à la Cour par les spécialistes qui y sont attachés et l'Ecole ne juge pas à propos de les recommencer quand l'enfant a été déclaré mentalement apte à ce placement.

Si, après une certaine période de stage à "Saint Mary's", on se rend compte que l'enfant ne s'adapte pas, les autorités ont recours aux spécialistes du "Loyola Medical School" pour étudier le cas. C'est à leur recommandation que certains enfants ont été transférés dans des

"Foster Homes", avec permission de la Cour.

Après que l'enfant a pris un premier contact avec les autorités et qu'on lui a souhaité la bienvenue, il est amené à l'infirmierie pour y prendre son bain et être examiné. Si l'examen médical est favorable, l'enfant est retourné au bureau pour y terminer la procédure d'entrée; sinon il est gardé à l'infirmierie pour y être traité.

L'Ecole possède pour chaque enfant un dossier³ dans lequel sont gardés tous les papiers de quelque importance: rapports, certificats, correspondance, etc.

A l'arrivée, l'inscription est faite dans le grand registre de l'Ecole; on y met le nom de l'enfant, la date de sa naissance, de son baptême, la paroisse où il a été baptisé, la date de sa première communion et la classe dans laquelle il était avant son arrivée.

Dans un autre registre on inscrit le numéro du premier registre où a été entré le nom de l'enfant, le numéro de sa filière à l'Ecole, à la Cour, le numéro de la page où il a été inscrit en premier lieu, son nom, l'agence par qui il a été confié à "Saint Mary's", la date de son admission, la date de son départ.

Chaque enfant a une enveloppe séparée contenant tout son dossier. Sur une carte individuelle spéciale on conserve tous les renseignements concernant les parents: nom et adresse du père et de la mère, date de la dernière visite, ou décès des parents et date du décès, etc.

Dans la filière on met aussi l'histoire de cas donnée par

3 Voir fiches d'admission, etc., dans l'appendice

l'officier ou le travailleur social qui a amené l'enfant, la correspondance qui le concerne, sa carte médicale, son extrait de baptême, le rapport de l'Ecole et de sa classe, son bulletin de caractère, le certificat du médecin, son histoire de famille et le rapport de l'agence qui l'a amené.

Les renseignements pris au complet, l'enfant est conduit dans le groupe où il devra vivre, pour prendre contact avec ses compagnons ou compagnes et connaître ceux qui prendront soin de lui.

Départ des enfants.

Normalement, à moins qu'il n'en parte avant, l'enfant doit quitter "Saint Mary's" après le 8e grade. A ce moment, la Cour ou l'agence qui a confié l'enfant à l'Ecole entre en contact avec le foyer de l'enfant pour constater s'il y a eu amélioration et fait une enquête complète. Si aucune amélioration n'est constatée dans la famille et que personne de la parenté ne peut recevoir l'enfant, ou bien il reste à "Saint Mary's", ou il est placé dans un "Foster Home" par le "Catholic Charity Bureau" ou dans une "maison de pension". Les garçons sont quelquefois envoyés à "Our Lady of Mercy Mission" qui s'occupe de leur faire poursuivre leurs études.

Au moment du départ, aucune enquête n'est faite dans la famille de l'enfant par l'Ecole elle-même, pour les raisons mentionnées plus haut. Le "Catholic Charity Bureau", la Cour par ses officiers de probation ou les agences qui ont confié l'enfant aux soins de l'Ecole, soit par

exemple "The Catholic Commission for Dependent Children", se chargent de la faire au complet.

En 1941, sur 90 élèves de "Saint Mary's" qui graduaient au "Grammar Course", trente sont retournés dans leur famille, 30 ont été placés dans des foyers ou dans d'autres institutions, par l'entremise des agences, et trente sont restés à "Saint Mary's". Sur ce dernier nombre 18 ont gradué au "High School", 18 sont retournés entre-temps dans leur famille, 4 ont été placés dans des familles par le surintendant de l'Ecole. Sur les 18 qui ont gradué, 18 avaient, avant leur sortie de l'Ecole, des positions assurées, trouvées soit par "The Catholic Employment Service" ou par les membres du Comité des finances qui s'intéressent toujours de près aux enfants de "Saint Mary's".

Les élèves qui, à la fin de leur cours d'études, ne peuvent retourner dans leur famille et désirent rester à "Saint Mary's" sont gardés à salaire et peuvent y gagner leur vie. Comme exemple de ces cas, citons les professeurs de musique et d'orchestre, anciens élèves de "Saint Mary's", qui y demeurent depuis vingt-quatre ans et l'assistant-directeur des sports qui y demeure depuis douze ans.

L'Ecole s'efforce de rester en contact avec les élèves qui la quittent, soit par des visites, des invitations ou la correspondance avec les élèves actuels. Les anciens de "Saint Mary's" savent bien d'ailleurs que les portes leur sont toujours ouvertes s'ils ont besoin de renseignements, d'aide ou de conseils. On les a habitués à considérer "Saint Mary's" comme un "chez-soi" où l'on est toujours le bienvenu et toujours accueilli à bras ouverts.

Pour terminer, ajoutons que "Saint Mary's" accepte les enfants de toute nationalité; dès la fondation de l'Ecole, à la demande du gouvernement, les autorités ont accepté de garder des Indiens.

En janvier 1941, sur 784 élèves, on trouve à "Saint Mary's":

- 44% d'Irlandais
- 17.5% d'Italiens
- 17.5% d'Allemands
- 4.5% de Mexicains
- 4.25% de Polonais
- 4% d'Anglais
- 2.5% de Français
- 4.5% de mélanges de toutes sortes de races: des Belges, des Grecs, des Lithuaniens, des Bohémiens, des Ecossais, des Slaves, etc.

Parmi les enfants admis à "Saint Mary's" la proportion des garçons et des filles est toujours restée de 5 pour 3 en faveur des garçons. Ce fait s'explique de la façon suivante: les enfants confiés aux soins de l'Ecole, ont, pour la majorité, entre dix et treize ans. A cet âge, les garçons sont difficiles et les parents n'en viennent pas facilement à bout; les filles, elles, commencent à rendre service dans la maison et les parents tiennent à les garder. Cette proportion a toujours été la même à l'école depuis le début, même lorsque, au temps où Father Collins était surintendant, le nombre des enfants s'éleva à 1,200.

R é s u m é -- Les enfants admis à "Saint Mary's" sont des enfants abandonnés, "dépendants" et négligés; les enfants délinquants, anormaux et les enfants-problème n'y sont pas acceptés.

Les admissions se font ordinairement par l'entremise de la Cour des Jeunes Délinquants; si le cas passe par la Cour. Les cas privés y arrivent par l'intermédiaire de "The Catholic Commission for Children" et quelques autres par le "Catholic Charity Bureau".

L'admission se fait à "Saint Mary's" selon une technique propre à l'Ecole: entrée au registre du nom, etc., de l'enfant, examen médical, organisation du dossier contenant tous les documents qui accompagnent l'enfant. On y ajoute dans la suite, les renseignements sur la famille, l'histoire de cas, les numéros de dossiers à la Cour, etc.

Les causes les plus fréquentes d'admission sont celles des enfants de parents séparés. Les orphelins présentent aussi une forte proportion.

Les départs s'effectuent habituellement à la fin du 8e grade; après enquête de l'agence qui les a placés, les enfants retournent dans leur famille, sont placés dans d'autres institutions ou dans des "Foster Homes" par ces mêmes agences. Une minorité reste à "Saint Mary's" pour le "High School". Les élèves qui désirent demeurer à l'Ecole de façon permanente après le "High School" y trouvent emploi et salaire.

CHAPITRE VI

ACTIVITES DE "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL"

A. Vie familiale

La description physique des constructions de "Saint Mary's" dans un chapitre précédent, nous a laissé pressentir la poursuite d'un but spécial à cette Ecole, en vue de l'éducation de l'enfance abandonnée. Quelle raison en effet aurait incité les autorités de l'Archidiocèse et de "Saint Mary's" à s'éloigner ainsi du système habituel des institutions et à opérer ce renouveau depuis dix ans, sinon en vue d'un progrès sensible pour la protection de l'enfance.

A la base de toutes ces nouveautés, une idée revient sans cesse, évidente et persistante: celle de la famille; l'enfant est fait pour la famille. Il lui faut vivre dans une atmosphère qui lui ressemble du plus près possible.

Il est incontestable d'affirmer que la famille est le seul et le meilleur milieu pour l'enfant, lorsque les circonstances lui permettent d'y demeurer.

Si la famille est déficiente, il se peut qu'un travail sérieux de réhabilitation y soit opéré et y rende possible le séjour de cet enfant, même pendant cette période de renouveau.

Il se peut cependant aussi que l'enfant orphelin, négligé ou de parents indignes, incompétents ou ignorants, ne puisse demeurer dans sa famille et qu'il faille le placer dans une institution, au moins pour le temps de la réhabilitation et du retour de la famille à une situation normale.

Dans ce cas, quel sera pour cet enfant sorti du foyer et privé des joies familiales, le meilleur mode de vie, quel genre d'éducation lui faut-il pour le préparer à l'avenir?

Dans un premier chapitre, nous avons tenté de donner une idée du système des institutions pour enfants abandonnés, visitées à Chicago, et nous en avons souligné les principales différences et les caractéristiques.

"Saint Mary's", en raison de la constitution physique de ses bâtisses, a cru bon d'adopter le système de petits groupes, dit "appartement", pour atteindre son but. Les autorités semblent n'avoir qu'à se féliciter de ce choix. Les constructions, très vastes dès les débuts, se seraient mal prêtées au "cottage plan", ou système des maisonnettes séparées.

Le bonheur évident des enfants de "Saint Mary's", leur adaptation facile à la vie qui leur est faite et les résultats consolants obtenus ne sont-ils pas la preuve en faveur de ces méthodes? Personne n'en doute.

C'est pourquoi, forts de ce principe, nous décrirons la vie des enfants de "Saint Mary's" sous son aspect familial, intellectuel, religieux, physique et social, certains d'y trouver les éléments nécessaires non seulement à une éducation et une formation intégrale, mais encore à une rééducation adéquate dans les cas où les enfants abandonnés ont besoin de réintégrer la vie normale.

Soulignons encore que "Saint Mary's" n'est en aucune façon une Ecole de réforme. Ses méthodes et son programme en font une "Ecole In-

dustrielle" ou "Vocational Training School" comme se plaisent à la nommer les Américains. Immédiatement, ce détail nous place dans la situation exacte de "Saint Mary's" vis à vis des enfants qu'elle accepte. Aucun enfant délinquant, reconnu comme tel ou récalcitrant n'y est admis comme nous l'avons déjà dit. Notons qu'un délit accidentel ne fait pas nécessairement un enfant délinquant.

Prévenons-nous donc tout d'abord contre l'idée que tout enfant qui passe à la Cour des Jeunes Délinquants à Chicago est un délinquant. Les circonstances qui entourent le fait, peuvent seules permettre de juger dans quelle catégorie on doit placer un enfant eu égard à ces dispositions de la loi.

Dans les cas qui nous intéressent, c'est-à-dire ceux confiés à "Saint Mary's", il ne s'agit donc que d'enfants abandonnés, orphelins, "dépendants" ou négligés.

Après ces détails, nous admettrons immédiatement que la politique de liberté adoptée par "Saint Mary's" peut être beaucoup plus large que si ses élèves étaient des délinquants.

La vie interne et la vie externe à "Saint Mary's" ne doivent donc, ni l'une ni l'autre, comporter de contrainte et de surveillance rigoureuse. L'esprit familial est à l'honneur dans les "Halls" et dans toute l'institution.

Le programme journalier pour la catégorie d'âge moyen (avec adaptation nécessaire pour les plus jeunes de la Maternelle) et les plus âgés du "High School" nous donne une idée exacte de la vie des

enfants à "Saint Mary's". Nous pourrions constater en le commentant que cette vie se rapproche dans le concret, de la vie familiale.

"Programme quotidien".

6.30 hres	-	Lever	
7.00 "	-	Déjeuner	
8.45 "	-	Ménage	
9.00 "	-	11.45 --	Classe
12.00 "	-	12.30 --	Diner
12.30 "	-	1.15 --	Récréation
1.15 "	-	3.15 --	Classe
3.15 "	-	5.15 --	Récréation
5.15 "	-	5.45 --	Souper
5.45 "	-	6.30 --	Récréation
6.30 "	-	7.30 --	Etude
7.30 "	-	Coucher	(Maternelle
8.00 "	-	"	(1er et 2e grades)
8.30 "	-	"	(3e et 4e au 6e grades)
9.00 "	-	"	(6e au 8e grades)
10.00 "	-	"	(High School)

Le lever -- 6.30 hres. Ici, nous avons immédiatement une exception que nous commenterons dans le chapitre des méthodes d'éducation; pour ceux qui désirent se rendre à la messe, le lever doit se faire une demi-heure plus à bonne heure, soit à six heures. La messe n'est pas obligatoire sur semaine à "Saint Mary's", en raison de la politique de liberté adoptée envers les enfants, chacun reste libre de s'y rendre comme bon lui semble.

Le lever s'organise de la façon la plus modeste et la plus simple qui soit, mais sans rigidité. Les plus âgés aident aux plus jeunes: c'est l'entr'aide fraternelle.

L e d é j e û n e r-- 7.00 hres. Les enfants ne prennent aucun rang pour se rendre à la salle à manger pour le déjeuner. En été surtout, au fur et à mesure que leur toilette est finie, les enfants descendent à la cour de récréation en attendant le déjeuner. Dès que la cloche extérieure de la maison centrale sonne, les groupes d'amis se forment et s'acheminent vers la salle à manger. Les tables de quatre ou de six, conservent l'intimité et permettent à tous de passer de gais moments. Rappelons-nous que même si la salle à manger est la même pour tous, elle est entièrement divisée en départements ou salles à manger miniatures spéciales pour chaque "Hall"

L e m é n a g e--8.00 hres à 8.45 hres. Cet élément n'est pas le moindre dans la vie familiale ni dans la formation des enfants. Chacun fait sa part, ayant à coeur de maintenir dans l'ordre le plus absolu le "Hall" où il demeure et qu'il aime comme on aime son "chez soi". Tous participent à ce travail, garçons et filles, grands et petits, chacun dans son "Hall" respectif. Il serait difficile de dire entre les "Halls" des garçons et ceux des filles, lesquels sont les mieux entretenus. Pourtant les ménages sont faits par les garçons eux-mêmes dans leurs Halls: cirage de planchers, balayage, époussetage, lavage. La plus absolue propreté que l'on remarque partout indique que les enfants sont habitués à aller au fond des choses. Ils sont d'ailleurs portés, dans leur propre intérêt, à prendre le plus grand soin des choses à leur usage et des lieux qu'ils occupent.

L a c l a s s e-- 9.00 hres à 11.45 hres. Il ne s'agit pas de détailler ici le programme des classes. Notons seulement que les classes sont toutes mixtes. Au témoignage unanime des professeurs, religieux et laïques, l'enseignement et la discipline des garçons, sont de beaucoup facilités quand ils sont dans la même classe que les filles. Le fait est constaté sérieusement par l'expérience pratique, et les religieuses affirment qu'elles préfèrent avoir les deux sexes dans la même classe, les garçons étant ainsi plus malléables.

Le programme d'études suivi à "Saint Mary's" est le même que celui des autres écoles de Chicago, puisque "Saint Mary's" a reçu son affiliation et sa reconnaissance officielle, même pour le "High School".

Les classes, jusqu'au 8e grade se poursuivent toute la journée. Les plus âgés ont trois heures et demie de classe et trois heures de travaux pratiques par jour, dans un métier de leur choix, système d'orientation des plus efficace.

Evidemment, les heures de classe pour les enfants de la Maternelle varient et les programmes sont adaptés.

D i n e r --12.00 à 12.30 hres. Le diner donne lieu à une grande réunion de famille où, cependant, chacun reste dans son groupe respectif.

R é c r é a t i o n --12.30 à 1.15 hres. La récréation favorise une autre sorte de réunion: les cours des garçons et des filles communiquent entre elles. Les rencontres ne sont nullement défendues entre garçons et filles, elles ne sont même pas remarquées. On s'amuse à qui mieux mieux; les frères et soeurs qui aiment à se réunir pendant ces récréations en ont tout le loisir, les amis de même.

Les garçons et les filles sont tellement habitués à se côtoyer et à se rencontrer partout à "Saint Mary's", en classe, dans les allées et venues, dans les récréations, dans les réunions sociales, etc. qu'ils trouvent ce fait parfaitement naturel et n'y prête aucune attention.

Soulignons ici que le système de "Saint Mary's", acceptant garçons et filles, permet aux frères et soeurs dont les familles sont dissoutes, de vivre ensemble sous un même toit.

La classe -- 1.15 à 3.15 hres. Tel qu'indiqué précédemment, les élèves du 5e grade en montant, font des travaux pratiques.

A cette heure, il y a donc classe pour les uns, travaux pratiques pour les autres. Les notes pour les travaux pratiques viennent s'ajouter aux notes d'examens de classes à la fin d'année et aident au succès.

Récréation -- 3.15 à 5.15 hres. Les sports sont à l'honneur à "Saint Mary's": balle au panier, ballon volant, tennis, bicyclette, patin, etc. Les cours immenses tant pour les filles que pour les garçons, favorisent la meilleure détente.

La cour de récréation des garçons étant entièrement cimentée, permet aussi l'usage de la bicyclette et du patin à roulettes.

Les filles ne se font pas faute de pratiquer aussi ces sports en utilisant les trottoirs de ciment qui contournent leur cour.

Il est à souligner que pendant les récréations, les enfants sont libres d'aller où ils veulent, sur l'immense terrain de "Saint Mary's". Aucune clôture n'est fermée. La surveillance étroite est d'ailleurs absolument impossible sur une telle étendue de terrain. La méthode de la

confiance est absolument à l'honneur et nous verrons comment les enfants sont maintenus très facilement dans la plus absolue discipline par leurs compagnons eux-mêmes, sans que les autorités n'aient besoin d'intervenir.

T o i l e t t e -- 5.05 hres avant le souper dans les "Halls" respectifs.

S o u p e r -- 5.15 à 5.45 hres. ... à la salle à manger ..

R é c r é a t i o n -- 5.45 à 6.30 hres. La récréation se prend soit dans la cour de récréation ou dans les vivoirs des "Halls" pour ceux qui désirent lire, se reposer, causer ou faire de la musique. Les enfants sont libres de faire ce qu'ils désirent.

E t u d e -- 6.30 à 7.30 hres pour les plus grands. C'est le seul temps d'étude que prennent les enfants chaque jour, même les plus âgés. Le programme d'études s'y prête et les travaux pratiques remplacent la théorie. L'étude se prend dans les classes respectives.

C o u c h e r -- 7.30 hres pour les enfants de la Maternelle, c'est-à-dire ceux au-dessous de six ans. Ces enfants sont amenés dans le "Hall" après la récréation à 6.30 hres pour la toilette du soir qui dure jusqu'à 7.30 hres. Entre les toilettes, les enfants, dès que leur tour est passé, revêtus de leur longue robe de chambre, attendent l'heure du coucher. Cette scène est des plus amusantes qui soit. Les bains sont donnés tous les jours. On conçoit facilement le travail que demande à la religieuse en charge de ce "Hall", la toilette de trente à quarante bambins. Des grandes filles du "High School" ou du 5e grade sont chargées de lui prêter main forte et s'initient de cette façon prati-

ques au soin des enfants. Tout est si attrayant, si propre et si bien organisé dans ces "Halls", que cette fonction semble plutôt un plaisir qu'une tâche onéreuse.

T e m p s l i b r e -- 7.30 hres pour les plus âgés.

Les plus âgés, qui ont eu de l'étude le soir à 6.30 hres montent à 7.30 hres dans les "Halls" pour faire leur toilette. Les chambres de bain sont disposées de telle façon que tous peuvent prendre une douche à tous les jours et même davantage, s'ils le désirent, après les jeux, etc.

Tous se préparent pour la nuit, se déshabillent, endossent leur robe de chambre, chaussent leurs pantoufles et se rendent au vivoir de leur "Hall" pour y passer le reste de la soirée, lire, écouter la radio, jouer aux cartes avec des amis, ou encore faire des travaux de fantaisie ou autres selon leurs goûts. Ce programme offrant aux élèves une détente salubre après une journée bien remplie, est sans doute, au goût des plus âgés qui sentent le besoin d'un peu de liberté. Quel précieux moments pour l'éducation du vrai sens familial et du bon emploi du temps.

Evidemment, ce programme varie s'il y a des activités sociales ou sportives ou quand, dans la soirée, les plus âgés aiment à rester dehors en été.

Pour compléter ce programme de liberté et d'intimité, ajoutons qu'aucun temps de silence n'est imposé aux enfants durant le jour, sauf aux heures de classes et à l'heure du coucher. On tolère quelques mots

au dortoir, mais jamais quand les lumières sont fermées; c'est alors grand silence et personne ne peut le violer.

Pendant les périodes de récréation, si les enfants le préfèrent, ils peuvent monter aux "Halls", s'y reposer, s'y amuser ou aider la religieuse dans différents travaux. Cette liberté ressemble à celle des enfants dans leur foyer qui n'ont pas besoin de permission pour aller à leur chambre, dans la cuisine, dans le salon ou dans la cour. L'enfant est obligé de prendre conscience de sa responsabilité, de ses intérêts et de se conduire par principes, avec droiture et non seulement par routine ou crainte de la punition.

B. Vie intellectuelle

L e s é t u d e s --. "Saint Mary's" offre à ses élèves, des cours à partir de la Maternelle pour les enfants de trois à six ans, jusqu'à la dernière année du "High School". Le "Illinois Department of Registration and Education" a reconnu officiellement les quatre années de son "High School" et l'Ecole, maintenant affiliée, a vu ses diplômés, admis dans les écoles spécialisées, même dans les Universités, ou encore, acceptés dans de très enviables positions, grâce à la bonne réputation de l'Ecole. Les classes sont mixtes, tel qu'indiqué plus haut.

Parmi les professeurs, nous comptons les prêtres qui s'occupent d'une façon particulière des garçons du "High School" et des filles plus âgées, leur donnant des cours de religion et de préparation au mariage. Les religieuses enseignent dans les classes selon le programme régulier

de l'année scolaire et donnent des cours de chant, de piano. Les professeurs laïques donnent les cours spéciaux de culture physique, de musique, instrumentale, de manicure, de danse, etc.

Le cycle de l'année scolaire est le même que celui des autres écoles de Chicago. Les élèves du "High School" ont trois heures et demie de classe par jour, ce qui inclut le cours académique régulier: anglais, français, algèbre, géométrie, littérature, histoire, art ménager, etc. Trois heures par jour sont aussi consacrées aux travaux pratiques dans des métiers déterminés, en vue de l'orientation future des élèves. Les élèves peuvent s'orienter vers les métiers d'imprimeur, de boulanger, de cordonnier, de manufacturier de souliers, de pâtissier, de menuisier, de plombier, d'électricien, de chauffeur, de barbier, de fermier. Ils ont même le loisir de s'entraîner dans les arts et métiers.

Depuis quelques années, plusieurs garçons ont manifesté de réelles aptitudes pour la musique instrumentale et se sont orientés de ce côté, grâce à la fanfare très bien organisée que possède "Saint Mary's". Cette fanfare a remporté plusieurs trophées dans les différentes démonstrations publiques où elle a eu l'occasion de paraître, particulièrement au festival de musique organisé à Chicago, chaque année. Plusieurs de ces élèves jouent maintenant de façon habituelle dans les fanfares de la ville et d'autres en sont même directeurs.

Les ouvertures ne sont pas moins nombreuses pour les jeunes filles. Outre le cours académique poursuivi durant les heures de classe, les sciences domestiques, telles l'art culinaire, la couture classique ou de fantaisie, les cours de coiffure ou de beauté, etc., offrent autant

"SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL FOR BOYS"

Entraînement pratique

TABLEAU XII

OCCUPATIONS	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Boulangier	7	8	7	7	7	7
Barbier	4	4	6	6	2	2
Relieur	8	9				
Menuisier	3	2				
Electricien	2	2	1	1	1	2
Mécanicien	7	5	2	2	7	7
Laitier	3	3	3	2	2	2
Fleuriste	3			2		
Jardinier	4	4	2		3	5
Buandier	5	11	11	11	8	11
Manoeuvre	131		260	262	288	310
Musicien - chanteur	188	160	329	239	249	285
Instrumentiste	225	250	125	125	130	85
Employé de bureau	3	2	2		2	2
Imprimeur	9	8	4	4	4	3
Cordonnier	16	20	21	21	10	19

Ces chiffres nous permettent d'apprécier les métiers les plus en vogue chez les garçons.

L'entraînement pour la reliure, la menuiserie et la peinture a été suspendu pendant la guerre, en raison de la rareté des matériaux. Les activités dans ces domaines sont reprises depuis la fin de la guerre.

CHAPITRE VII

METHODES D'EDUCATION

Deux principes fondamentaux doivent nous guider dans l'étude des méthodes d'éducation de "Saint Mary's Training School":

a) "Saint Mary's" tient essentiellement à être une "Vocational Training School", ce qui implique une attitude spéciale dans les méthodes d'enseignement et le programme des élèves;

b) "Saint Mary's", étant une institution pour enfants abandonnés, "dépendants" et négligés, adopte en tout dans ses méthodes d'éducation, une seule ligne de conduite: "faire de l'enfant "dépendant" un enfant indépendant".

Tels sont les deux principes que nous allons essayer de démontrer et de commenter.

A. "Saint Mary's: Vocational Training School".

Les méthodes modernes prônent avec raison que l'orientation de l'enfant est une tâche qui relève de l'école. Cette responsabilité très lourde lui incombe comme une conclusion logique de sa raison d'existence. En effet, toute l'éducation et l'instruction de l'enfant ne concourt qu'à une seule chose: en faire un être accompli qui puisse se guider dans la vie et atteindre le but pour lequel il a été créé, Dieu d'abord -- c'est-à-dire son salut éternel -- et comme moyen d'y parvenir, la vocation ou l'orientation qui lui permettra de faire son avenir. "Se créer une situation dans le monde, faire quelque chose, voilà le but humain et où tendent tous les efforts des jeunes gens. Bien rares, en effet, sont aujourd'hui

"CHICAGO INDUSTRIAL SCHOOL FOR GIRLS"

Entraînement pratique

TABEAU XIII

OCCUPATIONS	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Coiffure	75	45	72		74	37
Art culinaire	5	5	30		11	72
Danse	250	262	136			
Service domestique	37	28				
Travaux de fantaisie	212	250				
Entretien de maison	250	300	294		287	258
Maternelle	2	2				
Buanderie	20	18	19		13	16
Musique instrumentale	75	75	2			2
Musique -- chant	165	187	245		227	335
Soin des enfants	5	5	4		4	6
Travail de bureau	2	2	2		2	2
Couture -- confection			175		124	165

Ce tableau nous donne une idée des travaux pratiques accomplis par les filles à "Saint Mary's". Même si les statistiques n'ont pas été compilées régulièrement, ce tableau peut quand même donner un aperçu de l'orientation des élèves.

de moyens pratiques d'orienter, sinon de découvrir leurs talents et leurs aptitudes. Quelques-unes aident au soin des enfants et se préparent ainsi à leur futur rôle de maman. Celles qui ont des aptitudes spéciales pour le cours commercial s'entraînent dans le bureau d'administration de l'institution, soit en dactylographie, soit au tableau de distribution, à la sténographie, etc.

Si des garçons ou des filles désirent poursuivre des études qui ne leur sont pas données à "Saint Mary's", si la chose est sérieuse et que ces matières peuvent être utiles à la préparation de leur avenir, ils obtiennent l'autorisation de fréquenter les écoles en dehors de "Saint Mary's".

Dans ce domaine comme dans tous les autres items du programme de "Saint Mary's", c'est l'individu, ses problèmes personnels, ses capacités, et ses intérêts, plus que toute autre chose, qui déterminent l'attitude à prendre.

C. Vie religieuse

La formation religieuse des élèves de "Saint Mary's" se fait comme dans toutes les écoles paroissiales, par l'enseignement quotidien du catéchisme, par les prêtres et les religieuses.

Pour les classes des plus jeunes, on utilise un manuel pour l'étude du catéchisme, comme partout ailleurs. Chez les plus âgés, cette étude se fait en cercles d'étude, en discussions préparées entre les élèves, les prêtres et les religieuses.

Les prières du matin et du soir sont récitées par groupes séparés à la chapelle.

Chaque année, le 8 décembre, a lieu la première communion des enfants, des plus jeunes ou encore de ceux dont les parents ont négligé ce devoir essentiel avant qu'ils ne soient admis à "Saint Mary's".

La confirmation est aussi administrée chaque année durant le mois de juin.

Douze prêtres des paroisses environnantes sont invités à tous les mois pour la confession des enfants qui ont ainsi la plus grande liberté de conscience et peuvent à leur gré, choisir eux-mêmes leur confesseur. Rien ne les oblige ainsi à se confesser aux prêtres avec lesquels ils sont habituellement en contact s'ils ne le désirent pas. Outre la confession mensuelle obligatoire, la confession hebdomadaire a lieu à tous les samedis.

La messe sur semaine n'est pas obligatoire, comme nous l'avons mentionné. Il est pénible de constater l'effet désastreux que produit souvent sur les enfants, la contrainte en matière de religion. Fatigués de ces obligations dont ils n'ont pas compris l'importance, ils n'espèrent rien de plus que d'en être délivrés. Loin d'avoir servi à leur formation religieuse, cette discipline leur nuit plus qu'elle ne les aide. A "Saint Mary's" les autorités religieuses ont voulu éviter cette difficulté en laissant aux élèves la plus grande latitude, de telle sorte que l'assistance à la messe soit une question de convictions personnelles et non de règlement et de discipline.

D. Vie sociale

Culture générale et cours supplémentaires -- Outre les cours ordinaires du programme de l'année académique "Saint Mary's" offre à ses élèves, à titre de culture générale, des cours supplémentaires. Elle poursuit ainsi son but d'éducation intégrale. Les cours supplémentaires sont, en effet, destinés à développer les élèves au point de vue social et à en faire des personnalités accomplies, mieux préparées à la vie du monde qui sera leur partage, pour la grande majorité.

a) L a d a n s e. Des professeurs laïques spéciaux ont été attachés de façon permanente à "Saint Mary's" afin de donner aux élèves ce supplément de formation tout en leur procurant des loisirs sains et agréables. Un professeur de danse donne régulièrement des cours aux élèves du "High School" et leur enseigne la danse proprement dite et les usages de l'étiquette à observer dans les réceptions mondaines, les réunions sociales ou autres. Même si un élève n'aime pas particulièrement la danse, ces leçons lui servent de cours et à ce titre, il doit les suivre quand même. Chaque vendredi soir, les élèves du "High School", garçons et filles se réunissent au gymnase en un "party" intime et dansent entre eux sous l'œil vigilant des autorités de l'Ecole et de leur professeur.

Cet usage n'est pas à commenter, vu la différence de mentalité des deux pays. Nous en reparlerons plus loin au point de vue formation.

b) L a m u s i q u e . Ellen'occupe pas la moindre place dans la vie des élèves de "Saint Mary's". Les élèves ont ainsi de nombreuses occasions de mettre leurs talents à profit en apprenant au moins les notions élémentaires de la musique ou encore, tout simplement, à jouir de cette saine distraction en y mettant du bon goût.

Mentionnons parmi les organisations musicales de "Saint Mary's":

1. La fanfare qui groupe environ trois cents élèves jouant deux cent cinquante instruments différents sous la direction d'un ancien élève reconnu pour son talent très spécial d'instrumentiste.

Cette fanfare joue non seulement dans les réunions sociales, les fêtes et les danses de "Saint Mary's" mais encore a souvent participé aux concours extra-muros dans Chicago et a maintes fois remporté les trophées.

2. Le Glee Club est un chœur de chant spécial formé des plus belles voix de "Saint Mary's". A cet effet, garçons et filles reçoivent un entraînement spécial et font la joie de leur professeur, une religieuse émérite.

3. Chorales. Outre ce chœur de chant spécial, des chorales sont organisées avec les autres élèves de l'Ecole, moins doués, mais formant tout de même un tout puissant et intéressant.

4. Appréciation musicale. Des cours d'appréciation musicale ont été organisés pour développer chez les jeunes, la compréhension de la bonne musique. Particulièrement chez les garçons et les filles du "High

School", ces cours tendent à développer une compréhension délicate et intelligente des grands auteurs qu'ils ont le plaisir d'entendre et de mieux goûter ensuite, l'audition des disques qu'on met à leur portée.

5. Cours spéciaux de piano. Les élèves vraiment doués pour la musique reçoivent des cours spéciaux de piano. Une année, jusqu'à soixante-trois élèves ont été inscrits à ces cours.

c) L e s c o u r s d e c o i f f u r e e t d e b e a u t é. Un professeur spécial est engagé d'une façon permanente pour enseigner aux jeunes filles des classes supérieures, les éléments de la coiffure, du manicure, du soin de la peau et du cuir chevelu, des massages, etc. Suivent ces cours, non seulement les élèves qui se sentent des aptitudes pour s'en faire une carrière, mais toutes celles du 8e grade en montant. Les autorités de l'Ecole, toujours en raison de leur politique d'éducation intégrale, désirent que les jeunes filles soient attrayantes et dignes. Elles affirment que c'est un élément essentiel à l'avenir d'une jeune fille que, par exemple, pour obtenir une bonne position dans le monde, elle doit être attrayante et bien mise. La bonne apparence physique, disent-elles, donne confiance en soi et permet de faire son chemin.

Pendant ces cours pratiques, les jeunes filles apprennent la manière de laver la tête, de couper les cheveux, de les friser à tous les soirs, de s'entretenir les mains et les ongles. On leur apprend à prévenir aussi les infections de la peau. Ces cours, donnés à raison d'une fois la semaine, nécessitent ensuite pour une bonne compréhension,

la pratique fréquente. On devine que les activités ne manquent pas à celles qui veulent s'exercer au métier.

Les cours de couture et d'art culinaire ne sont pas à mentionner ici puisqu'ils font partie du cours régulier que doit suivre toute jeune fille pour sa formation pratique.

d) A r t d r a m a t i q u e. -- Le professeur de danse inaugure, en septembre 1941, le club d'Art dramatique pour permettre aux élèves doués dans ce domaine, de manifester leurs talents. Ces leçons, en outre, donnent de nombreuses occasions de stimuler le bon maintien, de glisser les principes de l'étiquette sociale, d'habituer à paraître en public et à se bien présenter. La vie intime de "Saint Mary's" trouve aussi son profit dans l'organisation de ses fêtes. Cette initiative permet d'y présenter des pièces charmantes et très bien exécutées.

Les leçons de diction pour les diseurs et diseuses et même les cours d'art oratoire y trouvent leur place.

La classe d'art dramatique donne deux fois par année des représentations officielles. Plusieurs adaptations ou sketches préparés et composés même quelquefois par les élèves sont présentés dans le cours de l'année. Parmi ces activités se classent aussi des concours et programmes d'amateurs qui font toujours la joie des jeunes et permettent à tous les talents de se manifester.

Soulignons que le professeur de danse n'enseigne pas seulement les danses modernes ordinaires, mais aussi le ballet et les mouvements de groupes à la fois comme culture physique et comme attrait pour les représentations données au cours de l'année.

A u t r e s a c t i v i t é s s o c i a l e s . -- Parmi les autres activités qui n'entrent pas à proprement parler dans la catégorie des cours, mais qui servent tout de même de développement et de culture générale, citons les concours de photographie. Ils consistent non seulement à prendre des scènes attrayantes et de bon goût, mais aussi à pratiquer le développement de la pellicule dans une chambre noire organisée à cet effet à "Saint Mary's".

Des comités de publicité sont organisés aussi en préparation des concours ou des grandes fêtes pour donner libre cours à tous les talents. Des pancartes, des illustrations de dessin de tous genres sont alors affichées par les plus habiles et ont le double intérêt de développer l'initiative et de stimuler l'enthousiasme.

Comme développement culturel il ne faudrait pas oublier de mentionner la bibliothèque des garçons et des filles, très sérieusement montée de part et d'autre. Des concours de lecture ont déjà été organisés pour favoriser ce genre de "sport" des plus instructifs et des plus agréables.

Enumérons enfin, parmi les autres activités sociales de "Saint Mary's" outre les soirées de danse du vendredi soir, les "birthday parties" à tous les 15 de chaque mois pour fêter ceux dont l'anniversaire se trouve dans le mois. Dans une réunion spéciale, on offre les gâteaux de fête individuels et des cadeaux.

Mentionnons aussi les jours de parloir et les sorties dans la famille qui maintiennent l'enfant en contact avec sa famille et conservent les bonnes relations avec les parents. Soulignons aussi les par-

loirs, les démonstrations données aux parents, les jeux scéniques, les séances, les concerts, les concours d'amateurs. Parlons aussi de la fête des parents "parents' day" où les enfants reçoivent eux-mêmes leurs parents à l'Ecole, leur font les honneurs de la maison, leur préparent une fête, un programme musical, etc. Magnifique occasion de mettre en pratique les leçons de vie sociale qu'ils reçoivent à l'Ecole.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner les rencontres multiples des différents clubs de sport avec ceux des autres maisons d'éducation ou institutions pour des parties de balle au panier, balle molle, gouret, etc. Même le chant et la fanfare en fournissent l'occasion. Dans ces rencontres, les élèves de "Saint Mary's" ont remporté maintes et maintes fois les trophées.

Les excursions à la ville pour le magasinage ou la visite des lieux publics d'intérêt spécial donnent encore lieu à de nombreux contacts sociaux.

L'autobus donné à "Saint Mary's" spécialement pour ce but, permet de très utiles et très agréables sorties. Sans cet autobus, ces sorties seraient difficiles à accorder en raison de l'éloignement de "Saint Mary's" de la ville même de Chicago et des dépenses de transport pour un si grand nombre d'élèves.

Le magasinage à Chicago pour les filles du "High School" présente, on le devine, un intérêt très grand et sert en même temps de leçons de choses très utiles et appréciables. Quand les jeunes filles de "Saint Mary's"

sont rendues au "High School", elles doivent voir elles-mêmes à l'achat de tout ce qui leur est nécessaire. De temps à autre , elles peuvent aller, soit à Chicago, soit à Des Plaines, faire leurs emplettes avec leurs économies.

Parmi les loisirs et organisations récréatives, le cinéma tient une place importante. Chaque semaine, un des grands films passés dans les théâtres de la ville est offert aux élèves de "Saint Mary's" qui apprécient hautement cette distraction.

Tous connaissent la valeur éducative du film. Le tout réside dans le choix de ces films, choix fait sans aucun doute, de la façon la plus éducative par les autorités de l'Ecole.

Le journal mensuel de "Saint Mary's", "The Voice of Saint Mary's", relate dans ses colonnes que, au cours de l'année, "Saint Mary's" a eu la bonne fortune d'obtenir la représentation de soixante-dix films dans son auditorium, films choisis parmi les grands films passés à la ville.

E. Vie physique

Tel que nous l'avons vu par les statistiques dans la description de l'infirmerie, les soins ne manquent pas aux élèves de "Saint Mary's" qui sont suivis minutieusement au point de vue physique. L'infirmerie constamment ouverte, les examens réguliers et périodiques du médecin et du dentiste, les différents tests auxquels sont soumis les enfants qui arrivent, afin de dépister les germes de maladies ou de les immuniser contre ces maladies, rétablissent ou maintiennent la santé des élèves.

Les sports ne sont pas non plus le moindre élément de leur bon état physique. Ils abondent à "Saint Mary's" non sans nécessité, pour permettre à ces enfants dont le physique a souvent été négligé autant que le moral avant leur arrivée à "Saint Mary's", de se refaire et de vivre en santé.

L'hygiène la plus stricte règne partout dans toute l'Ecole et les enfants, y compris les plus jeunes, reçoivent des leçons de bon maintien et de propreté qui les protègent de toutes façons et concourent en même temps à l'hygiène publique.

C o n c l u s i o n --. Après une telle énumération de faits et d'activités, on saisit mieux, il semble, la valeur éducative des méthodes de "Saint Mary's". Tout concourt, on le constate à la formation sociale de l'enfant. On cherche à lui faire comprendre qu'il est fait pour vivre en société avec des gens comme lui et qu'il a tout à gagner à être social, charitable, poli, distingué et bien élevé. Tout est mis en oeuvre dans ce but. Sans exagérer, les autorités de "Saint Mary's" peuvent se rendre le témoignage consolant de ne rien ménager pour développer, cultiver leurs élèves sous tous les aspects. Notons spécialement le soin qu'apportent les autorités à préparer l'enfant pour l'avenir. Tout tend à le former de telle sorte qu'il n'aie pas à souffrir de sa condition déjà trop pénible d'enfant abandonné ou négligé.

Les efforts des éducateurs de "Saint Mary's" se concertent pour développer chez l'enfant la confiance personnelle, le sens des responsabilités pour corriger et détruire la trop fréquente tendance au complexe

d'infériorité particulièrement chez l'enfant abandonné. Ce défaut vient souvent ajouter à leur malheur premier, une série d'insuccès dans la vie, à laquelle ils sont mal préparés. C'est ce à quoi s'attachent les autorités de "Saint Mary's"; les résultats semblent indiquer que leur méthode est efficace.

R é s u m é -- Dans ce chapitre, nous avons tenté de montrer dans le concret, la vie des enfants de "Saint Mary's" sous tous ses aspects: vie familiale, intellectuelle, religieuse, sociale et physique.

La vie familiale trouve sa source dans le groupement très particulier en vogue à "Saint Mary's". C'est le fondement même de toute l'oeuvre et le but poursuivi: placer les enfants dans une atmosphère familiale afin de favoriser la vie normale et d'aider à l'individualisation de l'enfant.

Le moyen adopté à "Saint Mary's" pour réaliser ce système est celui dit "apartment plan". Il groupe dans des séries de pièces disposées à cet effet, une quarantaine d'enfants, habituellement d'âges différents, sous la direction vigilante d'une religieuse qui leur sert de mère et d'éducatrice.

Ces "Halls" comprennent un vivoir où les enfants passent leurs loisirs, un dortoir avec salle de bain attenante, des chambres à armoires individuelles.

Le programme quotidien est fait évidemment pour des enfants normaux qui suivent les cours réguliers à la classe. Bien balancé,

il intercale des heures de récréation entre les heures d'étude et de classe.

Les plus jeunes vont en classe toute la journée. Les plus âgés, c'est-à-dire ceux du 8e grade et du "High School", ont trois heures et demie de classe par jour et trois heures de travaux pratiques. Ces travaux comptent comme notes à la fin de l'année scolaire.

Le "High School" de "Saint Mary's" est reconnu par Chicago.

Outre les cours réguliers, des cours supplémentaires, dits de culture générale, sont donnés par des professeurs spéciaux. Ces cours visent particulièrement à la formation sociale des élèves et les entraînent à la préparation de leur vie dans le monde.

Les différents métiers qui sont offerts aux élèves, surtout aux plus avancés, comme entraînement pratique, permettent à chacun de découvrir ses aptitudes et de se préparer d'une façon pratique à l'avenir. Citons pour les garçons les métiers d'électricien, de boulanger, de cordonnier, de peintre, de fermier, de chauffeur, etc., etc.; pour les jeunes filles, la couture, la coiffure, le travail de bureau, sténographie, dactylographie, le soin des enfants, etc.

Les cours de danse, de culture physique, d'art dramatique, de musique instrumentale et vocale, et tous les autres qui sont donnés, servent à la fois de loisirs et de perfectionnement aux élèves qui les suivent.

Les nombreuses activités sociales des élèves de "Saint Mary's" sont à la fois une source de distraction bienfaisante et une occasion

de contacts sociaux,,des plus formateurs. Les excursions organisées à la ville et dans la banlieue, grâce à l'autobus privé de "Saint Mary's", les multiples sports qui, tout en distrayant, donnent la vigueur au corps, les réunions sociales, les représentations publiques, etc., tout concourt comme nous le disions plus haut, à la formation intégrale de ces enfants. Ainsi outillés, ils pourront plus facilement faire face à la vie malgré la situation anormale où ils se trouvent et le manque de protection dont ils souffrent.

CHAPITRE VII

METHODES D'EDUCATION

Deux principes fondamentaux doivent nous guider dans l'étude des méthodes d'éducation de "Saint Mary's Training School":

a) "Saint Mary's" tient essentiellement à être une "Vocational training school", ce qui implique une attitude spéciale dans les méthodes d'enseignement et le programme des élèves;

b) "Saint Mary's", étant une institution pour enfants abandonnés, dépendants et négligés, adopte en tout dans ses méthodes d'éducation, une seule ligne de conduite: "faire de l'enfant "dépendant" un enfant indépendant".

Tels sont les deux principes que nous allons essayer de décrire et de commenter.

A. "Saint Mary's: Vocational Training School".

Les méthodes modernes priment avec raison que l'orientation de l'enfant est une tâche qui relève de l'école. Cette responsabilité très lourde lui incombe comme une conclusion logique de sa raison d'existence. En effet, toute l'éducation et l'instruction de l'enfant ne visent qu'à une seule chose: en faire un être accompli qui puisse se guider dans la vie et atteindre le but pour lequel il a été créé, Dieu d'abord — c'est-à-dire son salut éternel — et comme moyen d'y parvenir, la vocation ou l'orientation qui lui permettra de faire son avenir. "Se créer une situation dans le monde, faire quelque chose, voilà le but humain et où tendent tous les efforts des jeunes gens. Bien rares, en effet, sont aujourd'hui

les situations toutes faites." 1 C'est l'opinion absolue de Myers quand il affirme que "Much can be said in support of the position that the school system is in a more favorable position than any other social agency in the community to organize and carry on an adequate program of vocational guidance." 2

N'oublions pas de mettre cependant à la base de cette poursuite du but humain, l'esprit surnaturel nécessaire pour atteindre la fin ultime.

Les raisons en sont bien simples. Les enfants, pour la plus grande majorité, sont encore à la classe au moment où se pose pour eux le problème de l'orientation ou mieux, de la vocation. Il ne s'agit pas pour un élève d'attendre à vingt et un ans à la veille de la sortie de la classe ou au lendemain de la graduation, pour se demander ce qu'il pourrait bien faire dans la vie. Quelle erreur que le choix précipité d'une position, d'une carrière, d'un travail qui répond parfois si peu aux aspirations, aux désirs et aux capacités physiques, morales ou intellectuelles de l'élève mal préparé à ce genre de vie. Nous y trouvons de nombreuses causes de faillites dans une existence qui, mieux orientée, aurait pu porter d'excellents fruits et peut-être avoir une influence importante dans la société.

Les maîtres, à l'école, pour pouvoir accomplir leur tâche si délicate d'éducateurs plus encore que de professeurs -- ce qui au fond ne fait

1 Vuillarmet, o.p., Soyez des hommes, p. 39, 40.

2 George E. Myers, Principles and Techniques of Vocational Guidance, New York and London, McGraw-Hill Book Company Inc., 1941, p. 83.

qu'un et se complète -- doivent en effet connaître les qualités et les déficiences de l'enfant avec qui ils vivent pendant des années, ses aptitudes, ses goûts, ses faiblesses, ses aspirations, ses caractéristiques, son tempérament, sa résistance au travail et même sa santé.

Qui alors est mieux placé et, avec des éléments plus complets, peut guider l'enfant ou l'adolescent dans son choix, rectifiant ses erreurs de jugement en la matière, détruisant certaines illusions possibles et même probables et l'éclairant sur les éléments ou les qualités requises pour tel ou tel travail? Autant d'éléments qui permettront à l'enfant de prendre sa décision en pleine connaissance de cause, non en aveugle comme tant de nos adolescents le font, payant sûrement bien cher les erreurs du début. D'ailleurs, l'orientation, comme nous le disions plus haut, n'est pas une affaire qui doit se bâcler à la dernière minute, à la veille de la distribution des prix. Si l'enfant ou l'adolescent, dès ses jeunes années, manifeste du goût et des aptitudes pour telle ou telle carrière, aucune organisation mieux que l'école n'est en mesure de lui fournir les moyens de se développer en ce sens et d'acquérir ce qui lui manque pour pouvoir poursuivre ses rêves d'avenir, ou encore l'orienter autrement, à temps, si ses aptitudes et capacités physiques, morales, intellectuelles ne lui permettent pas de poursuivre un but dont il ne saurait faire un succès. "The school system either has the organization or can readily develop one, required to gather the necessary information concerning occupations." ³

³ Ibid., ib., p. 84.

L'orientation devient donc une partie intégrante du programme de l'école et ne saurait en être séparée sans une grave erreur. Inutile de souligner davantage le rôle important qu'elle y joue.

Les autorités de "Saint Mary's" tendent de toutes leurs forces à réaliser ce programme d'orientation et à faire de leur Ecole, non seulement un lieu d'instruction et de développement intellectuel, mais surtout une véritable maison de formation et d'éducation intégrales où les enfants trouveront tout ce qui leur est nécessaire pour leur avenir.

Que l'étude des différentes orientations que peut prendre l'enfant soit faite théoriquement d'abord, point d'objection pourvu que la pratique suive de près et que l'entraînement vienne éclairer la théorie et en faciliter l'assimilation. C'est une tactique nécessaire même.

Personne ne sera surpris alors de constater que "Saint Mary's", même en 1880 à l'époque de sa fondation, a voulu, forte de ces principes, procurer à ses élèves tous les avantages de pareil entraînement. Le programme fut réparti ainsi: une demi-journée de classe et une demi-journée d'entraînement dans les différents métiers que ses nombreuses activités lui permettaient de mettre à la disposition des enfants confiés à ses soins. Le choix des garçons n'est pas limité quand on sait qu'il peuvent se diriger en apprentissage durant les trois heures d'entraînement pratique que leur donne cette méthode de "Vocational Training" comme boulanger, menuisier, électricien, manufacturier de souliers, ingénieur, chauffeur, imprimeur, relieur, employé de bureau, etc., etc. Les filles peuvent s'orienter vers la couture, l'art culinaire, le salon de beauté, le soin des enfants, le travail de bureau, l'enseignement et d'autres encore offerts par les multi-

ples activités de la "Cité des Jeunes" qu'est "Saint Mary's". Le compte est complet, comme on le voit, et la méthode excellente.

"A considerable number of school systems have established a type of vocational education program which involves part-time employment for high school pupils. This type of program, called a "cooperative" high school course or an "apprenticeship" course in diversified occupations, depending upon certain administrative arrangements, involves cooperation between school and employer. While planned in either case for vocational preparation purposes, this course provides also valuable exploratory experiences under the actual conditions of industry or business. The usual arrangement is for the pupil to spend one half his time in school and the other half in employment at an occupation which he expect to follow permanently.

While the pupil enters this type of course with his choice of occupation made, nevertheless the first few months of work serve either to confirm that choice or to convince him that he has made a mistake." 4

Le choix du métier, évidemment, revient à l'élève qui en discute avec les autorités de l'Ecole: le surintendant si c'est un garçon, les religieuses ou les prêtres -- à leur choix -- si c'est une fille. Après des entrevues amicales et non officielles, le choix est fait et l'apprentissage commence. Il est bien entendu que le caprice et l'inconstance ne peuvent avoir de part dans cette expérience. L'élève doit se prémunir contre les premières difficultés de l'adaptation et faire tous les efforts nécessaires pour se mettre de tout coeur au travail. Pour éviter le caprice et l'inconstance, il doit persévérer au moins quelques mois même si le travail ne semble pas lui convenir. Pendant ce temps, un prêtre spécialement désigné à cet effet, visite les ateliers où sont employés les élèves, cause avec les directeurs, s'enquiert du succès de l'élève dans le concret, de

4 Myers, op. cit., p. 153, 154.

son adaptation au métier choisi. Si l'adaptation semble impossible après un effort loyal, l'élève ira trouver le surintendant ou le prêtre en charge de cette responsabilité et causera avec lui des difficultés; tous deux chercheront la meilleure solution au problème.

Il serait presque superflu de vouloir démontrer les avantages de cette méthode. Prévenus des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans tel ou tel métier, dans telle ou telle profession, les élèves loin de se heurter à un insuccès qui pourrait compromettre tout leur avenir s'ils étaient déjà lancés dans la vie, se reprennent, revisent leurs positions, repassent leurs aptitudes, acquièrent des connaissances nouvelles et se replacent différemment. Cette mise au point serait chose impossible à concevoir pour un gradué d'hier déjà lancé dans le monde et pressé de gagner sa vie, surtout lorsqu'il s'agit de la catégorie d'enfants confiés aux soins de "Saint Mary's". Ces derniers ne peuvent compter sur l'appui et le soutien de leur famille, n'ont pas le loisir de piétiner sur place et de végéter lorsqu'ils sont sortis de l'Ecole.

Le grand tort à ce moment et la cause des faillites est que, dans ces cas que nous venons de mentionner, la personne tolère, endure; finalement comme conséquence, il y a des individus qui souffrent toute leur vie d'une mésadaptation, et souvent en font souffrir tout leur entourage.

Ce n'est pas le pire, car nous soupçonnons tous que quantité d'élèves qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier où l'on pratique ces méthodes d'apprentissage, sortent de la classe sans avoir fait aucun choix de leur profession, sans être orientés de quelque façon que ce soit, se lancent inconsidérément dans le premier emploi qui leur est offert ou qui leur tombe sous la

main et pour lequel ils ne sont nullement préparés.

Wrenn reports that annual studies of freshmen in the University of Minnesota consistently show that from 25 to 35 percent of them have made no vocational choice. According to Culver, the percentage of freshmen at Stanford who are not able to make any statement as to vocational choice varies from 45 to 50 percent. In his study of the vocational choices of college students in Long Island College, Sparling came to the following conclusions:

1. The majority of the students expect to enter a vocation in which they will have an intelligence handicap.

2. An astonishingly large proportion of students, 37 percent, are preparing to enter vocations involving subjects in which their grades are low.

3. Of the students who intend to be physicians 50 percent do not have grades high enough to admit them to a medical school in the United States; of those who intend to be teachers 75 percent have grades below 80 in the subjects which they intend to teach; of the students who have chosen dentistry, 50 percent will not be able with the present grades to gain entrance to dental schools in New York City.

4. Serious discrepancies exist between the types of work the student likes to do and the types of work required by the chosen vocation.

5. Nearly 75 percent of these students are failing to take reasonable advantage of the athletic and non-athletic recreations, hobbies, and accomplishments which are most appropriate to the vocations they have chosen to enter. . .

8. The dearth of information about the professions chosen is striking. Eighty percent of the students believe they are going to earn more than the average practitioner actually earns . . . Want of information is further shown by the fact that only 7 percent have the knowledge which enables them to make comprehensive plans for entering their vocations.

The need on the part of high school youth for assistance in making their vocational choices and plans is illustrated by the following quotations from the Report of the Regents' Inquiry into the Character and Cost of Public Education in the State of New York:

Pupils' replies to questions about their vocational futures reveal that large numbers of boys and girls on the point of leaving

either have no vocational plans or have plans which are quite out of line with their own demonstrated abilities and with opportunities for employment. 5

Pour un élève qui à la sortie du collège, du couvent ou de l'école retourne dans son milieu, trouve un foyer bien ouvert, une famille qui l'attend, des parents soucieux de son avenir, le problème est moins sérieux peut-être, mais pour des enfants qui doivent se débrouiller dans la vie et, comme le disait un prêtre directeur de "Saint Mary's", dès qu'ils sortent de l'école "stand on their own legs, make their own decisions", la chose est plus grave et la nécessité d'une telle méthode plus impérieuse.

Les autorités de "Saint Mary's" l'ont compris. Depuis toujours, elles donnent à leurs élèves toutes les chances possibles de se développer en ce sens. Les yeux ouverts sur les qualités que demande tel ou tel emploi, elles essaient de leur mieux, modifiant ou confirmant leur décision selon les circonstances, d'en arriver à la fin du High School à une vue claire et précise de ce que sera l'avenir de ces enfants et ce qu'ils veulent faire. Les élèves ne se voient pas ainsi entraînés par les circonstances qui les y poussent, à faire tout autre chose que ce qu'ils avaient rêvé ou que ce qu'ils sont aptes à faire.

Cette méthode a fait ses preuves par les excellents résultats qu'elle apporte. Aux dires des autorités de l'Ecole qui tendent le plus possible à se tenir en contact avec les élèves gradués, les succès sont au-delà de tous les espoirs et la méthode vaut la peine d'être mise en pratique.

5. Myers, op.cit., p. 62,63.

B. Faire de l'enfant "dépendant" un enfant indépendant.

Ce second principe directeur de méthodes d'éducation à "Saint Mary's" demande à être expliqué.

Entendons-nous d'abord sur le terme, particulièrement sur les expressions "dépendant" et "indépendant".

Le terme " d é p e n d a n t " tel que nous l'avons expliqué au chapitre de " l'Etude des cas", comprend d'après la "loi de l'Enfance" des enfants orphelins, négligés ou abandonnés, donc des enfants qui ne peuvent compter sur le soutien de leurs parents ou de leur famille. On les nomme "dépendants" en ce sens qu'ils attendent de la Société ce qui leur est nécessaire pour vivre jusqu'à ce qu'ils puissent eux-mêmes pourvoir à leur propre subsistance. On conçoit alors pourquoi les autorités de "Saint Mary's" attachent tant d'importance au fait que l'Ecole soit " A Vocational Training School". Il s'agit avant tout de préparer l'enfant à un avenir concret où il aura à se suffire à lui-même et non d'en faire un intellectuel inadapté au sens pratique de la vie.

D'où l'explication du second terme: "indépendant". Faire de l'enfant "dépendant" un enfant "indépendant" signifiera donc: mettre en oeuvre tout ce qui peut contribuer à le former au point de vue physique, moral, intellectuel et religieux, de telle sorte qu'il réussisse à faire sa vie sans le secours des étrangers, puisque le soutien familial lui fait défaut.

D'après le but que se proposent les autorités de "Saint Mary's", la formation morale devra nécessairement avoir un aspect pratico-pratique et s'exercer auprès de l'enfant plus par des applications constantes que par

des principes théoriques, de façon à engendrer rapidement des habitudes, obligeant constamment l'enfant à poser des actes, à se décider lui-même, à exercer son initiative, à développer son sens des responsabilités, à vouloir pour son propre compte. Même dans le contrôle des actes qu'il pose, l'enfant devra s'exercer à la maîtrise, plus par une discipline personnelle, comme nous le verrons plus loin, que par une surveillance astreignante et un règlement imposé.

De ce travail constant résultera la formation de la personnalité de l'enfant.

Puisqu'ils s'adressent à des enfants abandonnés, orphelins ou négligés, les éducateurs de "Saint Mary's" se proposent en somme d'en faire des "débrouillés", des "dégourdis" armés pour la lutte, capables de regarder la vie en face et fortement aguerris pour renverser les difficultés qu'ils ne peuvent manquer de rencontrer dans tout le cours de leur vie: ce qui implique une volonté forte.

Ce sera donc la formation du caractère par l'entraînement physique et moral qui fait les âmes fortes, les coeurs ardents, les esprits clairvoyants.

C'est ce qui explique le souci constant des autorités de "Saint Mary's" en faveur de l'individualisation de l'enfant. Tous les efforts tendent en effet à favoriser cette éclosion de la personnalité, à protéger l'individu afin qu'il ne devienne pas " un suiveur " sans originalité ni volonté.

Citons les principes émis par Henri Bouchet à ce sujet:

Vo Le but essentiel de toute éducation est de préparer l'enfant à

vouloir et à réaliser dans sa vie la suprématie de l'esprit;

2o Elle doit respecter l'individualité de l'enfant;

3o Les études doivent donner libre cours aux intérêts spontanés de l'enfant;

4o Discipline personnelle et discipline collective doivent tendre à renforcer le sentiment des responsabilités individuelles et sociales;

5o La compétition égoïste doit disparaître de l'éducation et être remplacée par la coopération, qui enseigne à l'enfant à mettre son individualité au service de la société.⁶

a) F o r m a t i o n p h y s i q u e . -- Nous comprendrons facilement l'importance de la formation physique, surtout chez les enfants "dépendants". Obligés de gagner leur vie très tôt, n'ayant souvent pas de foyer où se retirer en cas de maladie, ces enfants ont besoin d'un organisme sain qui leur rende tous les services opportuns.

Dans ce but, les sports sont à l'honneur à "Saint Mary's" et contribuent largement à donner aux enfants la vigueur dont leurs muscles ont besoin.

Développer le corps par un entraînement sauveur, protéger l'âme par une occupation saine et constante, tel est le but poursuivi dans les sports, à "Saint Mary's".

L'importance qu'on leur donne peut sembler exagérée, mais les éducateurs y verront autre chose qu'une simple occasion de détente et d'amusement, ou encore qu'une pure question de formation physique. En effet, nous le savons tous, les sports offrent un excellent moyen de formation du caractère. Aussi, les autorités de "Saint Mary's", soucieuses

6 Henri Bouchet, L'Individualisation de l'Enseignement, Paris, Librairie Félix Alcan, 1933, p. 400.

de l'éducation intégrale de l'enfant, n'ont pas oublié ce point de vue essentiel. Citons ici, à l'appui, le témoignage de Michel Christian dans "L'Esprit chrétien dans le sport":

Ne s'occuper que d'affiner et d'embellir l'esprit serait une grave erreur, comme n'avoir soin que de son corps en serait une autre, non moins grande, car "la personnalité" ne tarderait pas à souffrir de ce déséquilibre, dont elle aurait bien vite à supporter toutes les néfastes conséquences.

Puisque l'homme est un composé, les deux substances, qui constituent sa nature et qui se prêtent mutuel concours, doivent être également développées, en ayant soin cependant de sauvegarder toujours la hiérarchie établie, entre ces deux éléments fondamentaux.

"Human development, disait S.R. Slavson, dans Creative Group Education, is synonymous with social development." Et avec combien de raison! Les sports offriront de multiples occasions de développer le sens social de l'enfant, de lui apprendre les règles du savoir-vivre, de la politesse, de l'oubli de soi, de la justice et de l'honnêteté. C'est au jeu qu'on connaît l'enfant, dit-on souvent, et c'est aussi au jeu, pourrait-on ajouter avec vérité, qu'on le forme le mieux. Les sports ne sont pas cependant le seul moyen de maintenir l'enfant en santé et de le développer physiquement. Les soins médicaux à l'arrivée et au besoin pendant la durée de son stage lui sont fournis avec prudence.

De même, le programme de vie, tel que donné dans les chapitres précédents, est sain et très bien adapté aux différents âges des enfants. Les nombreuses heures de récréation, les détentes, le sommeil, le grand

7 Michel Christian, L'esprit chrétien dans le sport, Paris, Desclée de Brouwer & Cie, 1933, pp. 131, 132.

air qu'il accorde, en font un élément de santé et d'excellente formation physique. L'alimentation, saine et abondante, est adaptée aux âges des enfants. Trois menus sont toujours offerts au personnel, chaque jour: un pour les enfants en bas de six ans, un pour les adolescents, un pour les adultes.

Après la médecine et la chirurgie qui guérissent, l'hygiène qui tonifie. ...

Et cette hygiène conservatrice s'accompagnera de gymnastique et de sports, décupleurs d'énergie. L'endurcissement physique, le développement de l'appareil respiratoire, la désintoxication par la transpiration, sont de précieux auxiliaires de l'effort intellectuel et moral. Par ailleurs, l'esprit sportif passera dans tous les ordres et créera l'esprit de lutte généreuse, de victoire cherchée.⁸

L'hygiène la plus stricte fait l'objet de la préoccupation de tous. Après les récréations et les parties de sport, les enfants ont le loisir de prendre une douche, comme chaque jour d'ailleurs à l'heure de la toilette; ce détail important est rendu facile par l'organisation de chaque "Hall" qui compte au moins cinq douches pour quarante enfants. La propreté la plus absolue règne partout, en particulier dans l'infirmerie où les chambres sont munies de lumières spéciales détruisant les microbes.

Les sports contribuent aussi largement au bon maintien des enfants en les tenant en forme et bien musclés.

Ainsi, l'athlète chrétien se distingue nettement de l'athlète naturel; ainsi, il le dépasse infiniment par la conscience de la vie

⁸ Abbé Henri Pradel, Comment former des hommes, Buenos Aires, Desclée de Brouwer, Montréal, Granger Frères, 1931, p. 132.

divine qui l'imprègne tout entier; parce qu'il apprécie la dignité éminente d'un corps qui est, ainsi que le proclame l'Apôtre, "le temple de l'Esprit-Saint et un membre du Christ". (I Cor. VI, 15).

L'athlète chrétien glorifie Dieu dans son corps et il lui offre ses membres pour être des instruments de justice et pour arriver à la sainteté! (Rom. VI, 13, 19).⁹

Des leçons de culture physique, de danse et de ballet viennent mettre une note délicate et plus distinguée à ce que ces entraînements pourraient avoir de trop violent. Les élèves y puisent d'excellentes leçons de bonnes manières.

La bonne apparence physique étant, aux dires du surintendant, une chose essentielle, la coiffure chez les jeunes filles est l'objet d'une attention toute spéciale.

Les cours de beauté et de coiffure donnés régulièrement une fois la semaine offrent l'occasion d'une formation complète dans ce domaine. Des concours sont organisés où chacune, même les plus jeunes de neuf et dix ans, mettent en oeuvre leurs talents féminins et exhibent en des démonstrations spéciales leur succès dans le domaine de la coiffure et du maintien. On y voit un moyen pratique d'habituer les fillettes à cultiver la dignité personnelle et la distinction si nécessaires chez la femme. "Il faut bien que les filles soient un peu jolies", rappelait le bon saint François de Sales à madame de Chantal, qui grondait l'une de ses filles.

Il y a donc un souci légitime, recommandable et même vertueux de se parer. On a dit avec raison que pour être digne et agréable à regarder, une toilette doit vous encadrer et vous expliquer. Vous

⁹ Max Marin, L'Athlète chrétien, Bruxelles, Les Presses de Belgique, 1944, p. 20.

encadrer, c'est-à-dire manifester sans plus les charmes dont Dieu vous a dotée; vous expliquer, c'est-à-dire traduire à l'extérieur vos vertus intimes.¹⁰

b) F o r m a t i o n r e l i g i e u s e. -- Cependant, les différents aspects d'une formation intégrale doivent être subordonnés à l'élément religieux qui, les informant, leur donne leur valeur véritable, à savoir, celle du mérite surnaturel.

Et ici, il ne faudrait pas nous surprendre si, en raison des méthodes spéciales adoptées à "Saint Mary's" pour l'éducation de l'enfant, la formation religieuse offre un cachet particulier.

L'idée des exercices de piété nombreux et imposés en est tout simplement bannie. Les autorités de "Saint Mary's" tendent à laisser à l'enfant, dans ce domaine plus que dans tout autre, le mérite de l'initiative. On souligne avec raison la formation profonde qu'apporte la décision personnelle en la matière: elle est une source de convictions durables. C'est ce qu'exprime un auteur, dans la citation suivante:

One of the most common characteristics of institutional life is regimentation of religious activities of the child by workers who are themselves incapable of, or disinterested in, both worship and religious education. The product of such an atmosphere usually is a crop of children to whom church and school are distasteful, and who welcome the day when they may abstain from all religious exercise and affiliation.¹

La messe, le matin, n'est pas obligatoire. Les enfants qui

10 Gérard Petit, Ai-je le droit de plaire?, Collection "Face au mariage", N° 11, Montréal, Éditions Fides, 1944, p. 7.

1 Boward W. Hopkirk, Institutions Serving Children, New York, Russel Sage Foundation, 1944, p. 170.

désirent s'y rendre doivent, pour ce faire, se lever une demi-heure avant les autres, soit à six heures. On voit immédiatement l'effort de volonté que demande cette attitude et les convictions solides qu'elle exige.

Children must be accustomed to pray alone and to make up their own prayers. If they are the slaves of public practices and artificial formulas, what will they do when they are out of school? When no one will be there to make them pray?²

Si l'enfant va à la messe, c'est qu'il est bien décidé à le faire et qu'il en comprend l'importance. Reste aux éducateurs, par leurs exemples et leurs délicates exhortations, à inciter discrètement l'enfant qui oublie ses devoirs religieux à les accomplir de plein gré, par conviction, sans quoi le travail peut être à la fois inutile et nuisible.

When they will go to Mass on Sundays, they will not know how to attend the Holy Sacrifice properly and profit by all the graces bestowed at the altar of the Lord. They will stand in the back of the Church, as close to the door as possible, so as to be able to get out and smoke a cigarette during the sermon. They will come in late and start before the end. They will be absent-minded most of the time. And that is the only contact which they will have with God, once a week, if and when they do go to Mass! All these evils would be prevented if the children were taught and trained to pray fervently during their school days.³

Evidemment, la vie religieuse comportera, dans les "Halls", certains exercices en commun pour chaque groupe, en plus de la messe du dimanche et de la prière du matin et du soir à la chapelle.

L'enfant doit acquérir la conviction profonde que la prière est

² Brother George, Practical Psychology and Catholic Education, Alfred, Maine, Brothers of Christian Instruction, Notre-Dame Institute, 1942, p. 203.

³ Id., *ibid.*, p. 203.

essentielle au salut. Point n'est besoin toutefois pour le lui faire comprendre de le saturer de prières à l'excès et de lui en donner "des nausées".

Tous les élèves sont obligés de se confesser au moins une fois le mois, pour le premier vendredi du mois. A cet effet, plusieurs prêtres, venus des paroisses environnantes, se rendent à "Saint Mary's" afin de donner aux enfants toute liberté de conscience, les laissant choisir eux-mêmes leur confesseur et directeur spirituel.

A "Saint Mary's", la vigilance et l'affectueuse surveillance des prêtres et des religieuses qui se font un devoir de prendre contact avec les enfants au moins une heure par jour, afin de s'en faire des amis, constitue une sauvegarde et un stimulant précieux au point de vue formation religieuse.

La classe de religion est faite trois fois la semaine par les prêtres et les religieuses, sous forme de cours ou de discussion.

La retraite annuelle vient retremper les plus âgés et les mettre en face du sérieux de leurs obligations religieuses.

Récemment, un mariage très chic a eu lieu dans la chapelle de "Saint Mary's", en présence de tous les élèves. Ce mariage, unissant deux anciens gradués de "Saint Mary's", fut célébré avec éclat, selon le désir de Mgr Mulcahey, surintendant, afin de bien faire comprendre aux élèves la beauté de la religion catholique et de leur souligner l'importance du mariage catholique, par opposition au mariage mixte.

L'attitude des élèves dans les différentes circonstances où nous les avons rencontrés, dans la vie courante à "Saint Mary's" autant qu'a-

près leur sortie de l'Ecole, dénote qu'ils ont bien compris l'importance de la foi catholique et qu'ils ont des convictions solides.

C'est fort heureux, car selon l'avis de "Institution Serving Children", "Children whose parents are missing have more than ordinary need for the sense of direction and security which religion can provide".⁴

c) F o r m a t i o n i n t e l l e c t u e l l e e t p r a -
t i q u e. -- Il est facile de concevoir, en raison du but que poursuit "Saint Mary's", que la formation intellectuelle devra, elle aussi, être orientée dans le sens pratique et tendre essentiellement à la préparation de l'avenir.

Les élèves qui le désirent ont l'avantage d'exercer leur plume dans leur journal mensuel, "The Voice of Saint Mary's". Ceux qui aiment la lecture sont largement favorisés par la bibliothèque centrale très bien garnie pour les garçons et pour les filles. Le nombre de volumes lus n'est pas la seule condition à l'obtention des prix du concours de lecture; le genre de lecture choisie ajoute aux notes, de même que le résumé du livre, sous forme de notes et commentaires personnels.

La culture générale trouve son profit dans les nombreux "à côté" et les activités sociales: réunions sociales, art dramatique, composition de pièces pour les différentes fêtes, excursions instructives à la ville ou ailleurs, etc.

4 Hopkirk, op. cit., p. 168

Toutes ces organisations visent toujours l'orientation pratique des élèves qui, en raison de leur condition spéciale, ne peuvent se permettre de faire de l'intellectualisme, mais doivent penser avant tout au côté pratique de l'avenir; d'où: préparation au journalisme, en vue de cette carrière; habitude de se présenter en public, en vue des occasions futures; facilité de contacts sociaux, afin de développer la sociabilité et préparer à devenir commerçant, publiciste, etc.

Le choix des métiers et des carrières pour lesquels les plus âgés se sentent destinés constitue de même une préparation immédiate à l'avenir. L'entraînement quotidien, tel que mentionné dans le chapitre précédent, leur donne l'assurance que leur choix est judicieux et qu'ils ont vraiment les aptitudes et les capacités nécessaires pour y réussir.

Des faits intéressants prouvent à l'évidence que l'entraînement pratique est donné aux enfants même dans les détails de la vie courante. Notons spécialement les allocations ou l'argent de poche fourni aux élèves par l'Ecole, afin qu'ils pourvoient eux-mêmes à leurs nécessités courantes: moyen efficace de leur apprendre la valeur de l'argent et de leur donner conseils et encouragements discrets en face d'un achat bien fait, d'un désir à satisfaire.

Les élèves du "High School" doivent, dans le même but, voir eux-mêmes à l'achat de tous leurs vêtements. Ils ont de temps à autre, à cet effet, la permission de se rendre, soit à Des Plaines, soit à Chicago, pour faire leurs emplettes.

Des cours de préparation au mariage sont donnés par les prêtres aux élèves finissants, afin de les mettre au courant de leurs devoirs

futurs. Ces cours sont certainement de nature à éviter bien des malheurs et à faire beaucoup de bien.

Les jeunes filles, même si elles ne désirent pas faire des arts ménagers une carrière, sont obligées de suivre le minimum de cours requis par les autorités, comme devant les préparer à être de bonnes maîtresses de maison. Elles sont de même initiées aux éléments de la comptabilité et de la bonne tenue d'un budget, faisant elles-mêmes les emplettes à Des Plaines, les jours de cours, afin d'apprendre la valeur des aliments.

Les constatations de Father Collins, qui a visité dans leur foyer plusieurs anciennes de "Saint Mary's", sont des plus consolantes et prouvent à l'évidence que cette formation est efficace.

d) F o r m a t i o n m o r a l e . --

L'importance de la volonté n'est pas à démontrer: elle fait de l'homme l'auteur, le père de ses actes; elle donne à l'existence toute sa valeur, toute sa grandeur morale. La vertu et la sainteté ne sont que le résultat d'actes accomplis par la volonté libre en conformité avec la conscience et la volonté divine; la volonté, c'est l'homme.⁵

En partant de ces principes, nous ferons ressortir comment les autorités de "Saint Mary's" travaillent efficacement à la formation morale de leurs élèves par les soins minutieux qu'elles attachent au développement effectif de la volonté dans les détails de la vie quotidienne.

Former des hommes de caractère, des gens d'une trempe solide, bien armés pour la vie: voilà le but poursuivi par les éducateurs de "Saint Mary's" en regard de la tâche spéciale qu'ils accomplissent auprès

5 L. Riboulet, Psychologie appliquée à l'éducation, Lyon, Emmanuel Vitte, 1926, p. 257.

de l'enfance abandonnée. "A mon avis, le caractère, dit le Père Lacordaire, c'est tout simplement la volonté dans un remarquable degré de développement."⁶

Là comme partout ailleurs, dans les méthodes de "Saint Mary's", nous retrouverons une tendance fortement pratico-pratique. La raison en est toujours la même: faire de l'enfant "dépendant" un enfant indépendant, c'est-à-dire, "un caractère", une volonté fortement tournée vers le bien, une intelligence éclairée, un jugement sain, lui permettant de se conduire lui-même dans la vie, grâce à une personnalité bien équilibrée. Souvenons-nous que les deux traits saillants d'un homme de caractère sont: 1^o la décision pour entreprendre, 2^o la force persévérante pour réussir, traits que s'efforcent de développer chez les enfants les autorités de "Saint Mary's".

Les éléments mis en oeuvre pour poursuivre ce but se déduisent plus facilement des faits de la vie courante que des principes énoncés. Ils sont cependant multipliés avec une telle instance que l'étude des programmes de "Saint Mary's", de même qu'une observation sérieuse de la vie courante, ne tardent pas à nous en faire découvrir les idées directrices qui nous apparaissent sous les quatre aspects suivants:

1. la discipline personnelle;
2. l'esprit de décision;
3. la confiance en soi;
4. le sens des responsabilités.

6 Frère Omer Desmarais, o.m.i., Essai de documentation sur l'éducation, Ottawa, thèse non publiée, 1941, p. 156.

Nous essaierons donc, par des faits et des exemples concrets pris dans la vie des élèves de "Saint Mary's" de prouver comment tout concourt à la formation des enfants, formation comprise dans ce sens.

1. Formation à la discipline personnelle. Le règlement est le premier élément qui offre à "Saint Mary's" l'occasion "de la discipline personnelle". Un règlement très large, comprenant de nombreux loisirs, force les enfants à organiser eux-mêmes l'emploi de leur temps, d'une façon utile et agréable.

Toujours libres d'aller en récréation aux heures de loisirs, les enfants, cependant sentent le besoin de se rendre utiles, en aidant aux travaux dans les "Halls", de se perfectionner au département d'arts et métiers, de lire pour se cultiver, de reviser leurs vêtements en vue du raccommodage, de pratiquer le piano, de finir un morceau de couture, etc., etc. Notons que les heures de temps libre se chiffrent à environ six heures par jour pour les plus âgés, et quatre ou cinq heures, suivant l'heure du coucher, pour les plus jeunes.

On conçoit facilement que des garçons et des filles de quatorze et quinze ans ne peuvent consacrer des heures aussi longues au jeu, uniquement. Ils sentent avec raison le besoin de s'occuper en vue du bien commun ou de leur intérêt personnel. C'est alors que s'exerce la discipline personnelle dans l'emploi judicieux du temps libre. Ils peuvent choisir entre les multiples activités sociales qui leur sont offertes, les travaux manuels commencés, le perfectionnement de leurs études, etc., etc. Soulignons toute l'influence éducative d'une liberté bien comprise.

En effet:

Le véritable éducateur doit être un libérateur.

L'essence du christianisme en effet consiste, non pas à maintenir l'homme assujéti à la loi, mais à agir sur lui par le dedans, dans ses dispositions profondes, à la liberté spirituelle, et à aller de l'intérieur à l'extérieur.⁷

Aucun silence n'est imposé pendant les heures de temps libre, cela va de soi. Les seuls temps de silence sont les heures de classe et l'heure du coucher le soir, quand les lumières se ferment.

Dans les heures de loisirs, soit dans la cour de récréation ou ailleurs, aucune surveillance immédiate n'est exercée auprès des enfants. Les prêtres et les religieuses circulent mais sans autre but que de se rendre là où leurs occupations les réclament. Quand les enfants se rendent dans les "Halls" pendant ces heures, ils y trouvent la religieuse occupée dans la salle de couture aux multiples tâches que lui apporte sa famille de quarante enfants, mais qui les reçoit sans s'enquérir de leurs allées et venues. L'invitation au dévouement se fait sans doute pressante, surtout pour les filles quand la pile de raccommodage est haute, mais personne ne passe de remarques si, même dans ce cas, plusieurs sont assises dans le vivoir à lire ou à écouter la radio. Il s'agira seulement de trouver en temps opportun, une occasion discrète de faire appel à la générosité. On évite toute contrainte, laissant à la formation et au bon exemple le temps de produire leurs heureux effets.

7 F.W. Foerster, L'Ecole et le Caractère, Saint Blaise, Foyer Solidaire, p. 145.

C'est ce qu'exprime l'auteur dans la citation suivante:

Cette discipline, la vraie, ne relève pas d'un règlement inscrit en grosses lettres sur la muraille: elle relève de la raison et du coeur, de l'intérêt de chacun et de l'intérêt de tous. (2) Cité de l'Education maternelle dans l'Ecole, I, p. 48. ⁸

La description des terrains de "Saint Mary's" nous a donné l'occasion de constater quelle en est l'étendue: en tout, à part la ferme, 350 acres de terre sur lesquelles sont disposées çà et là, les constructions. Il est facile de concevoir que la surveillance sur ce terrain ne peut s'exercer partout, les enfants étant libres de le parcourir en tous sens. Aucune clôture n'est fermée; les enfants savent seulement que les règlements de l'Ecole demandent de ne pas les franchir sans une permission spéciale. C'est une marque de confiance qu'ils apprécient, ils le disent ouvertement. Cette liberté semble leur enlever tout désir d'enfreindre la règle. D'ailleurs, les occasions qu'ils ont d'aller à l'extérieur sont multiples et les intérêts qui les retiennent pendant les heures de loisirs ne leur donnent aucune envie de franchir ces barrières. La formation qui découle de cette latitude, si elle est bien comprise, sera un fort élément de discipline personnelle.

Les travaux pratiques auxquels chacun s'entraîne offrent encore une occasion efficace de discipline personnelle.

Cette discipline ne doit, en aucun cas et sous aucun prétexte, devenir du dressage, puisqu'elle a pour but de renforcer le sentiment des responsabilités individuelles et sociales. Elle doit donc être très

⁸ Françoise Derkenne, Pauline Kergomard et l'Education nouvelle infantine, Les Editions du Cerf, 1938, p. 156

large, à peine sensible, car le sentiment des responsabilités est incompatible avec l'obéissance passive. (1) Cité de l'Education 9
maternelle dans l'Ecole, II, p. 204 - non souligné dans le texte.

D'abord, le choix qu'ils doivent faire eux-mêmes, les oblige à fournir un effort sérieux afin de le forcer à bien délimiter la part du caprice et la part de la raison dans leur décision. L'entraînement leur fournit encore l'occasion de s'exercer à cette discipline puisque une fois le choix fait, il leur faut y persévérer au moins six mois avant de songer à modifier leur décision. Ils n'auront pas non plus le loisir de changer d'occupation sans avoir exposé leurs motifs aux autorités. Ces motifs devront être sérieux et fondés.

On exigera de même quand un travail sera commencé qu'il soit fini complètement, c'est à cette condition, par exemple, qu'aux arts et métiers, on leur fournira tout le matériel dont ils auront besoin pour réaliser leurs plans. La méthode du "calcul des heures" à l'entraînement les oblige à donner un compte exact de leur travail, ceci particulièrement en vue de développer leur conscience professionnelle.

Il faut que la discipline tende à former les caractères, c'est-à-dire qu'elle ait toujours en vue l'avenir de l'enfant, au lieu de ne s'attarder qu'à l'heure présente pour en atténuer les difficultés.

(1) Cité de l'Education maternelle dans l'Ecole, II, p. 241. 10

L'allocation mensuelle qui leur est fournie par l'Ecole pour leurs menues dépenses, leur est encore une occasion de réprimer leurs caprices et de former leur volonté quand, par exemple, pour déposer une épargne à la

9 Id., Ibid. p. 154.

10 Id., Ibid. p. 155.

Banque de "Saint Mary's" il faut passer devant le magasin de bonbons et de menus articles ou encore quand, pour profiter de l'intérêt payé par la banque, il faut laisser un dollar toute l'année.

Dans un domaine supérieur, le système de mérite et de démerite établi pour maintenir la discipline dans l'Ecole est encore un excellent moyen de former à la discipline personnelle et de développer la volonté. Ce système des plus formateurs, attribue des marques de mérite ou de démerite aux élèves suivant que leur conduite est bonne ou mauvaise. Les marques de mérites de l'ensemble des enfants du "Hall" donnent droit à certains privilèges et les marque de démerites du "Hall" le prive de ces mêmes privilèges. Cet élément est formateur, parce que, au point de vue justice collective, l'enfant doit surveiller ses notes afin de ne pas exposer tous les membres du "Hall" à être privés des privilèges qu'ils pourraient obtenir: gâteau, drapeaux, trophée, etc. Cinq marques de démerite conduisent l'enfant devant le Conseil des Etudiants qui est chargé de punir les infraction aux règles de l'Ecole. Cependant si après avoir mérité des notes de démerite, l'enfant veut se reprendre et effacer ses marques, il peut le faire en demandant lui-même la punition qu'il mérite ou en fournissant des heures de travail supplémentaires qui compenseront pour la faute.

Ajoutons ce que nous avons déjà dit auparavant: La messe le matin est libre et les enfants doivent faire un effort de volonté et mettre en oeuvre leurs convictions religieuses pour se décider à y assister. Occasion efficace encore de s'exercer à la discipline personnelle puisque pour assister à la messe, les enfants doivent se lever une demi-heure avant les autres, soit à six heures.

Avant de terminer, disons que:

La maîtrise de soi (entendue au sens de discipline personnelle) est à la base de toutes les vertus. Cette maîtrise incite à se demander avant d'agir si l'action qu'on va poser est juste et droite, conforme au but, et quelles seront les conséquences".¹¹

2. Développement de l'esprit de décision. Les multiples situations dans lesquelles on place les enfants à "Saint Mary's" pour les habituer à prendre leur décision personnelle seraient impossibles à souligner toutes, puisqu'elle sont l'objet de l'attention constante des éducateurs de l'Ecole qui tiennent essentiellement à cette partie de la formation des enfants. En effet, "pas de caractère sans esprit de décision et sans persévérance dans l'effort". "L'éducateur doit donc viser à développer l'esprit de décision et de ténacité chez les adolescents. Le caractère comporte ces deux¹² éléments essentiels".

Notons simplement quelques faits déjà énoncés, mais qui, dans les cadres feront mieux ressortir cet élément de formation de la volonté.

D'abord le choix du métier ou l'orientation pour les plus âgés, qui comporte de sérieuses conséquences. Les autorités de "Saint Mary's" veulent que cette décision soit l'objet de la volonté des élèves qui, cependant, en discutent avec un prêtre de l'Ecole. Il faut sûrement de la réflexion et du sérieux pour se placer délibérément en face de son avenir à quinze, seize ans et s'y déterminer soi-même. Entendu cependant que les

11-12 Frère Omer Desmarais, o.m.i., Essai de documentation sur l'éducation, Ottawa, thèse non publiée, 1941, p. 156.

enfants sont éclairés avant de prendre cette décision, mais ils doivent en porter toute la responsabilité et avoir la volonté de la prendre eux-mêmes. Ils en porteront les conséquences une fois engagés dans cette voie.

Le même exercice se répète en face des différentes activités sociales de l'Ecole. Les enfants ont pleine liberté de choisir comme ils l'entendent, d'accepter, de refuser de faire partie, de tel ou tel club, de telle ou telle organisation ou réunion sociale, de la fanfare, des concours, etc. La méthode employée dans ces occasions est très simple; les autorités en font connaître les avantages, le pour et le contre, sans exercer cependant de pression. Si l'enfant accepte, il sera dans la suite obligé à tous les engagements que comporte cette décision et devra être fidèle aux règlements de l'Ecole quant à cette activité. S'il refuse, il en portera aussi les conséquences et ne pourra revenir sur sa décision qu'après avoir donné des raisons sérieuses. Il devra supporter évidemment les retards que peuvent lui causer ce refus, peut-être même, sera-t-il refusé jusqu'au prochain semestre.

Notons que:

La volonté n'est pas tant dans la capacité de l'effort que dans l'esprit de décision, dans sa netteté et sa fermeté.¹³

Mille actes de notre vie quotidienne, si nous étions attentifs à les utiliser, à n'en pas laisser volatiliser l'influence, peuvent nous aider à développer notre force de volonté et notre maîtrise de nous-mêmes.¹⁴

13-14 Jean de Courberive, Pour être maître chez soi, Paris, Spes, 1935, p. 159-169.

En principe et en théorie, telle est la conviction évidente des éducateurs de "Saint Mary's" qui tendent de toutes leurs forces à développer chez leurs enfants cet esprit de décision par les multiples détails de la vie quotidienne, si efficaces pour assouplir et développer la volonté.

Ce qu'il faut en effet, c'est donner confiance à l'enfant en toutes circonstances, lui montrer qu'il est capable de progrès.

3. La confiance en soi.

La confiance en soi, dit un auteur, c'est le juste équilibre entre l'orgueil exaspéré et le découragement stérilisant: c'est le sentiment clair de ce qu'on est, de ce qu'on vaut, de ce qu'on peut et aussi de ce qui dépasse la nature; c'est la notion de sa force. La confiance en soi est donc une des qualités primordiales du psychisme humain qu'un 15 bon éducateur doit avoir à cœur d'inculquer de bonne heure à l'enfant.

On emploie à "Saint Mary's" tous les moyens possibles pour développer chez l'enfant le complexe de cette confiance nécessaire en lui-même afin de combattre chez lui le complexe d'infériorité dont le porte à souffrir sa situation. Mentionnons l'importance que les autorités de "Saint Mary's" attachent à l'apparence extérieure des enfants dans ce but: maintien, vêtements, coiffure, etc.

Notons aussi que, dans le domaine physique on procure aux enfants tous les soins qui peuvent le maintenir "en forme" afin de lui éviter les ennuis et l'infériorité qu'apportent trop souvent une santé débile ou des forces languissantes.

Les métiers qu'ils apprennent les mettent aussi en mesure de se placer facilement sans être obligés de commencer comme "petit apprenti".

15 Henri Mignon, Education psychologique de la jeunesse, Paris, P. Lethiellieux, p. 113.

Les nombreuses occasions qui sont données aux élèves de paraître en public, au gymnase, devant les autres élèves ou devant leurs parents, etc. pour exécuter des pièces de chant, de piano, de musique instrumentale, des récitations, etc., les obligent encore à prendre conscience de leur valeur personnelle.

Les sports donnent de même l'occasion de manifester bien des talents, et d'assurer à l'enfant qu'il n'est pas le dernier en tout, qu'il égale ses confrères et peut avec raison se mesurer avec eux.

Les preuves de confiance multiples que donnent les autorités de "Saint Mary's" aux enfants en les traitant comme des amis et des gens sérieux sont aussi de nature à développer leur confiance et à leur donner du cran.

4. Sens des responsabilités. Prendre conscience du devoir à accomplir, de la tâche confiée, en apprécier la juste valeur morale et faire tout en son pouvoir pour y être fidèle, voilà comment on pourrait définir le "sens des responsabilités", dans le sens où il est employé.

Cet élément très important est développé d'abord par l'obligation où se trouve l'enfant "dépendant" de réaliser tout le sérieux de sa situation et de la nécessité où il est de se préparer à l'avenir. C'est le sens de sa propre responsabilité.

Ce sens de responsabilité est fortement développé chez ceux qui font partie du Conseil des étudiants et se manifeste dans l'obligation de faire observer les règlements de l'Ecole par tous les élèves. Ils doivent en certaines occasions, juger les cas d'infraction, discuter de l'op-

portunité de telle ou telle mesure en présence d'un prêtre et des religieuses, même se faire l'intermédiaire des élèves auprès des autorités toutes les fois que les intérêts des élèves sont en jeu et qu'ils sont concernés directement.

De même, on développe ce sens des responsabilités par la préparation des fêtes, des organisations et des meetings sociaux, où il faut à même leur caisse, assumer les dépenses des goûters, etc; autant de circonstances qui forcent les étudiants à comprendre le sérieux d'une responsabilité et à la porter avec cran.

Auprès des plus jeunes, les plus âgés sont souvent employés comme moniteurs et doivent en assumer toute la surveillance. Entendu que dans ces circonstances, ils sont tenus responsables devant les autorités des accidents qui pourraient arriver par un manque de vigilance.

Tous admettront que :

L'influence qu'exercent sur de jeunes âmes les honneurs d'un poste chargé de responsabilités - la force qu'on leur communique en leur témoignant de la confiance, l'élan que donne à leurs instincts d'activité la perspective de domaines nouveaux où ils pourront s'exercer avec profit, le remède qu'ils trouvent ainsi contre les tentations mauvaises, tout cela sont des choses qu'il importe à un éducateur de connaître.¹⁶

Développer l'esprit de décision, apprendre aux enfants ce qu'est la confiance en soi, leur inculquer le vrai sens des responsabilités, les pousser à la confiance et à la maîtrise d'eux-mêmes, les préparer à une adaptation sociale rapide et bien équilibrée, combattre l'infériorité, par l'assurance de soi-même, sans ostentation ni vaine satisfaction, mais

16 F.W. Foerster, L'Ecole et le Caractère, Saint Blaise, Foyer Solidariste, 1909, p. 213.

par un sentiment de sécurité en face des événements et des choses dont ils connaissent la valeur et qu'ils se savent capables de maîtriser, voilà tout le résumé de l'éducation donnée à "Saint Mary's".

Cette éducation tend essentiellement, nous l'avons déjà dit, à la préparation immédiate de l'avenir. Il serait possible de résumer toute l'attitude des éducateurs de "Saint Mary's" en soulignant que leur préoccupation, de même que celle qu'ils inculquent aux enfants, est le souci constant de la "préparation à l'avenir", de la lutte pour la vie. Tout y tend, tous les efforts s'unissent pour y concourir. Il semble que l'ensemble et les détails du programme de vie, des études, de l'attitude des gens et des choses soient réunis pour poursuivre ce but avec force: rendre l'enfant "dépendant" indépendant, en vue de le préparer à un avenir pratique qui lui permette de faire son chemin dans la vie.

R é s u m é: Ce Chapitre a tenté de faire ressortir les méthodes d'éducation adoptées à "Saint Mary's".

Deux principes semblent diriger les autorités dans leurs méthodes d'éducation. D'abord, l'absolue nécessité, pour atteindre le but proposé, de faire de "Saint Mary's" une "Vocational Training School" et aussi celle de rendre l'enfant "dépendant" -- c'est-à-dire abandonné, orphelin, négligé, -- indépendant, en vue d'une préparation pratique à l'avenir. L'enfant, grâce à l'orientation qu'il reçoit, reconnaît clairement ce pour quoi il est fait et, grâce à la formation reçue à l'Ecole, aura la force de volonté d'appliquer ses principes et de poser les actes nécessaires pour arriver à sa fin: faire face à la vie.

CONCLUSION

L'étude faite de ces différentes institutions pour enfants abandonnés, à Chicago, nous a permis les constatations suivantes que nous allons essayer de synthétiser tout en les commentant.

D'abord, le système des petits groupes dans les institutions pour enfants abandonnés, est sûrement très intéressant puisqu'il favorise l'individualisation de l'enfant et l'atmosphère familiale.

Ce système est possible, même dans une institution aux grandes constructions pourvu que l'intérieur soit adapté en vue de groupements séparés; c'est ce qui a été pratiqué à "Saint Mary's".

Dans ce domaine, il existe trois ou quatre sortes d'organisations différentes:

a) le véritable "c o t t a g e p l a n" avec maisonnettes séparées par petits groupes. Les enfants d'âges différents sont dans le même cottage pour favoriser l'atmosphère familiale. Le type de ces institutions existe, comme tel, à Saint Cloud's, Minnesota, et à "Angel Guardian", à Chicago.

b) l' "a p a r t m e n t p l a n" qui comporte la ségrégation par petits groupes, mais dans une même construction aménagée en série de locaux séparés, destinés à cet effet. Chaque local comprendra une chambre commune pour le groupe, un vivoir, une salle de bain et une salle à diner commune pour tous les groupes ou séparée pour chaque groupe. C'est ce type d'organisation qu'on trouve à "Saint Mary's", Des Plaines, Illinois.

c) ou encore, le type qu'on est convenu d'appeler "c o n g r e g a t e". C'est l'institution mais avec des groupes organisés à l'intérieur sans pourtant que les appartements soient séparés pour chaque groupe. Nous en avons un exemple à "Saint Hedwig's" à Chicago, dirigée par des Soeurs

polonaises, nommées "Felician Sisters".

Dans les trois cas, les groupes peuvent être, ou bien composés d'enfants du même âge ou bien d'enfants d'âges différents.

Le meilleur système et le plus près de la réalité, c'est-à-dire le plus apte à créer une atmosphère familiale, semble celui offert par le "cottage plan" groupant des enfants d'âges différents dans des maisonnettes séparées. C'est ce qui se pratique à Saint Cloud's Orphanage, Saint Paul, Minnesota.

Ces systèmes, cependant, ne sauraient être efficaces et n'apporteraient qu'un intérêt restreint s'ils n'étaient accompagnés d'une évolution marquée dans les méthodes d'éducation, s'appuyant particulièrement sur l'individualisation de l'enfant et la création d'une atmosphère familiale plus qu'institutionnelle.

Il est de toute évidence, du moins pour les institutions visitées à Chicago et aux alentours que cette méthode et cette organisation apportent des résultats efficaces dont les enfants ont tout le bénéfice, en vue de la préparation à leur avenir.

Parmi nos constatations, ajoutons que nos voisins des Etats-Unis manifestent une sympathie marquée pour l'enfance abandonnée et s'occupent activement d'améliorer son sort.

C'est ce qui nous a déterminé à choisir "Saint Mary's" comme institution-type, même si son organisation ne correspond pas au véritable "cottage plan" en raison de ses méthodes spéciales d'éducation.

D'après les différences faites par la loi même de l'enfance à Chicago, les institutions pour enfants abandonnés et enfants délinquants sont tout à fait distinctes.

"Saint Mary's Training School", objet de notre étude s'occupe exclusivement des enfants abandonnés.

Trois raisons motivent le choix que nous avons fait de l'étude de "Saint Mary's". Tout d'abord, les méthodes d'éducation y sont très spéciales; ensuite, l'institution est dirigée par une communauté canadienne-française, les Soeurs de la Charité de la Providence; et enfin, on y reçoit des enfants abandonnés qui ne sont ni délinquants, ni anormaux, catégorie qui nous intéresse plus spécialement.

Le but de "Saint Mary's" est donc la protection et l'éducation des enfants abandonnés.

"Saint Mary's" fut fondée en 1880, par Son Excellence Monseigneur Feehan, nommé archevêque de Chicago, après l'incendie qui ravagea la ville en 1871, en vue de la protection des enfants laissés orphelins. Depuis 1860, il y avait un asile pour garçons, mais ce local était nettement insuffisant à cause du grand nombre d'enfants abandonnés, négligés ou orphelins depuis le désastre.

En 1882, "Saint Mary's" obtint son incorporation légale. On acheta le terrain nécessaire aux constructions, une ferme de 350 acres à Des Plaines, à trente milles de Chicago. La question financière fut réglée par une souscription publique.

En 1883, on demanda une nouvelle charte, et "Saint Mary's" ouvrit ses portes à une centaine de garçons blancs et à une cinquantaine d'Indiens, sous la direction des "Christian Brothers".

En 1889, un incendie rasa presque toutes les constructions de "Saint Mary's". Les curés des paroisses catholiques s'engagèrent à verser la somme de \$100,000.00 dans l'espace de deux ans, pour reconstruire "Saint Mary's".

Les Soeurs de la Merci prirent, en 1905, la direction de l'école. Son Excellence Monseigneur Quigley, alors archevêque de Chicago rêvait d'y faire entrer des filles. Elles arrivèrent des différents orphelinats du diocèse en 1908. "Saint Mary's Training School" et "Chicago Industrial School for Girls" gardèrent chacune leur entité légale, puisque leur incorporation était différente, séparation qui existe encore en 1946.

Il y a dix ans à peine, en 1936, Monseigneur O'Connor, à ce moment Father O'Connor, fut nommé surintendant à "Saint Mary's".

La même année, les Soeurs de la Charité de la Providence, de Montréal, remplacèrent les Soeurs de la Merci.

C'est à cette époque que fut réorganisée "Saint Mary's" sous le système actuel, c'est-à-dire de petits groupes.

En 1940, Monseigneur Mulcahey succéda à Monseigneur O'Connor comme surintendant de "Saint Mary's".

La question financière fut très solidement organisée dès le début, c'est-à-dire 1880, par le "Board of Trustees" groupé sous la direction de l'Archevêque de Chicago. Le "Catholic Charities" organisé en 1918, par le

Cardinal Mundelein, apporte une part substantielle de finances.

Les revenus de "Saint Mary's" sont assurés par les pensions payées par le "Cook County", par quelques pensions privées payées directement par les parents, par d'autres cas dit "cas de charité" sous la protection directe du "Catholic Charity Bureau" qui paie leur pension. De nombreux dons viennent s'ajouter aux revenus des ateliers et à l'octroi du "Catholic Charities" qui fournit à "Saint Mary's" 50% de son budget annuel.

Cette étude de l'origine et de l'évolution de "Saint Mary's" nous laisse entrevoir le but poursuivi et son organisation actuelle.

Elle nous permet surtout de constater qu'un système adéquat, répondant exactement au but d'une fondation, demande, avant d'être réalisé, de multiples expériences.

Notons que "Saint Mary's" a toujours été sous la protection de l'archevêché qui s'est plu, même dans les débuts, à travailler à son organisation d'une façon immédiate et personnelle.

Il faut aussi remarquer que ce qui a donné un essor si rapide à "Saint Mary's", c'est l'attention apportée, dès les débuts, à sa parfaite organisation financière par la mise en action du "Board of Trustees"; ce dernier, en effet, s'est constamment occupé de trouver les fonds nécessaires à l'institution.

Tous connaissent les difficultés rencontrées habituellement par les oeuvres et le retard apporté à leur développement par les embarras financiers. Ces difficultés ont été éliminées à "Saint Mary's" grâce au

sens des affaires du "Board of Trustees".

Seule une vue à vol d'oiseau peut nous donner une idée juste de "Saint Mary's" dont les nombreuses constructions sont dispersées ici et là sur son immense terrain de 700 acres. Enumérons: la maison centrale contient les bureaux d'administration et la résidence des religieuses; d'un côté s'étend le pavillon des garçons et les ateliers: cordonnerie, menuiserie, arts et métiers, imprimerie, reliure, la chaufferie, etc.; de l'autre côté, on voit le pavillon des filles, l'infirmerie et la résidence des prêtres; en arrière, près de la résidence des religieuses est élevée la chapelle; plus loin se trouvent la cuisine, la salle à diner commune, la buanderie. Mentionnons aussi à gauche, plus éloignée, la maison des professeurs laïques, le garage, la ferme et ses dépendances.

L'intérieur des pavillons pour garçons et filles est divisé en séries de pièces selon le "apartment plan". Chacune des ailes contient des classes et des "Halls". Les classes sont mixtes, mais les "Halls" sont séparés pour garçons et filles.

La direction de l'institution ou plutôt des deux institutions conjointes que sont "Saint Mary's Training School for Boys" et "Chicago Industrial School for Girls" est assumée par deux conseils de directeurs déparés, dits "Board of Managers".

Le surintendant de l'institution doit toujours faire partie de l'un et de l'autre conseil qui se composent, pour "Saint Mary's" de neuf membres masculins dont sept laïques et deux prêtres, et pour "Chicago Industrial School" de quatorze membres, au maximum (les femmes y sont admises) dont deux prêtres.

Ces comités ne s'occupent pas uniquement que de la régie financière, mais aussi des enfants dans une certaine mesure.

Les quatre prêtres résidant à "Saint Mary's" ont chacun leur fonction respective. Le surintendant voit à l'administration financière interne et assure la coordination des différents services. Le second, sans être orientateur professionnel, s'occupe de l'orientation des élèves. Un autre est préposé à l'organisation des loisirs et des récréations, tandis que le quatrième est directeur de la publicité.

Au personnel religieux féminin, sont confiés l'enseignement et la surveillance des "Halls" tant du côté des garçons que des filles, de même que l'infirmerie, et le bureau d'administration. Plusieurs employés laïques sont attachés de façon permanente à l'institution: un médecin, un dentiste, des professeurs pour les matières supplémentaires: danse, musique, chant, coiffure, arts et métiers.

Comme l'école est une "Vocational Training School" les élèves y poursuivent à la fois le cours académique et le cours d'enseignement pratique. Jusqu'au 8e grade, les enfants assistent à la classe toute la journée; à partir du 8e grade, les élèves ont trois heures et demie de classe par jour et trois heures d'entraînement pratique en vue d'une préparation adéquate à leur avenir.

Le maintien de la discipline est assuré par le "Conseil des étudiants" qui existe chez les garçons et chez les filles. Le rôle de ces conseils est de maintenir l'ordre, la discipline, le respect du règlement et de s'intéresser à tous les problèmes qui concernent directement les élèves.

Les diverses activités de "Saint Mary's" mettent clairement en lumière les principes d'éducation qui président à la formation des élèves et qui se résument dans cette formule lapidaire: "Faire de l'enfant "dépendant", un enfant "indépendant".

Tout est ordonné à cette fin dans l'organisation des activités physiques, intellectuelles, religieuses, morales et sociales.

La vie à "Saint Mary's" est organisée en vue du développement intégral des élèves. A l'arrivée à l'école, chaque élève subit un examen médical complet. Les sports organisés et hautement préconisés, les nombreuses récréations, le programme de vie de même que l'alimentation très saine et bien équilibrée, conservent ou redonnent aux enfants de "Saint Mary's" une santé solide dont ils ont besoin pour la préparation de leur avenir. En cas de maladie, les élèves sont gardés à l'infirmerie où ils reçoivent les soins du médecin attaché à l'institution.

Pratiquement tous les élèves à leur sortie de "Saint Mary's" se voient dans l'obligation de gagner leur vie, ne pouvant compter sur le support familial. On conçoit alors pourquoi les autorités de "Saint Mary's" appuient si fortement sur la nécessité de l'orientation et de l'entraînement des élèves dans les travaux pratiques.

Les huit années du cours primaire et les cinq années de "High School" donnent une formation intellectuelle solide, tandis que les cours supplémentaires de danse, de chant, de musique, d'art dramatique, de coiffure, de couture et de beauté (pour les jeunes filles) de menuiserie, de cordonnerie, d'imprimerie, etc. (pour les garçons) viennent parfaire la formation pratique des étudiants.

En matière de formation religieuse, l'enseignement du catéchisme sous différentes formes inculque les principes nécessaires à la vie chrétienne. Les applications pratiques des principes religieux dans la vie courante ne sont l'objet d'aucune contrainte à "Saint Mary's". On tend à faire de la religion une question de convictions solides plus que de règlement imposé.

En un mot, l'éducation de "Saint Mary's" tend au développement intégral de la personnalité de l'enfant, à la vraie formation du caractère qui leur permettront de poursuivre le but pour lequel ils ont été créés en leur assurant "une âme saine dans un corps sain".

Comme dernier commentaire pour cette partie, notons le fait qu'il n'y ait pas de cuisine dans les "Halls" enlève beaucoup au cachet familial, même si la salle à manger commune est divisée en départements spéciaux pour chaque groupe. La cuisine dans chaque "Hall" permettrait certainement d'intensifier la vie de famille et donnerait aux fillettes l'occasion d'apprendre sur place les éléments essentiels de l'art culinaire, éléments indispensables à une bonne tenue de maison. Le fait que les enfants soient de même obligés de sortir pour aller à la salle à manger enlève aussi beaucoup au caractère d'intimité et de vie normale.

On s'étonne de constater dans les pavillons la réunion des classes et des "Halls", réunion qui nuit certainement au cachet familial, alors qu'il aurait semblé plus normal, vu le système des constructions différentes adopté par "Saint Mary's", de construire une école séparée des autres bâtisses.

Pour les élèves, l'idée du Conseil des étudiants est certainement très psychologique. Ce conseil permet de maintenir la discipline et le bon ordre sans que les enfants sentent la contrainte de la surveillance, puisque ce sont les élèves eux-mêmes qui choisissent et donnent les sanctions encourues par les infractions au règlement.

Au point de vue psychologique, ce conseil permet aux élèves de développer leur sens des responsabilités, de délibérer et d'apporter des suggestions pour mettre en vigueur un règlement qui leur semblerait opportun, en supprimer un autre moins efficace, etc.

Quant au développement physique, particulièrement par la pratique des sports, il faut admettre d'une part, sa nécessité incontestable en vue de la formation intégrale de l'enfant, d'autre part, admettons aussi le danger non moins incontestable d'exagération dans ce domaine.

Il est nécessaire, bien entendu, de promouvoir par tous les moyens possibles, sports, entraînement rationnel, séances culturistes -- l'éducation physique de jeunes qui ont souvent à lutter contre deux facteurs négatifs: un atavisme redoutable et un passé rien moins que sain.

Il n'est pas moins nécessaire de faire réaliser à ces jeunes, le danger où sont nos sportifs et athlètes contemporains de perdre de vue que la culture du corps "pour la culture du corps" est une doctrine naturaliste et païenne qui ne peut être adoptée par des chrétiens.

En conséquence, le sport, la culture physique ne peuvent se faire, chrétiennement parlant, que dans un but d'équilibre, pour la

perfection du plan tel que voulu par le Créateur.

Former des athlètes chrétiens, c'est, positivement, une des tâches les plus ardues qui soient. Donner à des jeunes le sens de l'équilibre, le souci de la beauté, de la force et de la santé, sans les laisser chercher la beauté, la force et la santé pour elles-mêmes, constitue un problème sérieux que les autorités de "Saint Mary's" n'ont sûrement pas manqué de saisir.

Il faudrait cependant se mettre en garde contre le danger de telles activités et d'une aussi grande latitude. Cet élément pourrait développer chez l'enfant un égoïsme profond non moins qu'une indépendance anti-sociale. En effet, l'aspect purement utilitaire et pratique créé par un intérêt trop personnel risquerait de faire oublier Dieu et le prochain. Le sens surnaturel et social des autorités de "Saint Mary's", non moins que l'esprit profondément religieux des Soeurs de la Providence en charge des enfants, éliminent tout danger dans ce domaine. Cette difficulté cependant, pourrait exister dans l'emploi inconsidéré de ces méthodes si l'on oubliait d'y appliquer les principes surnaturels.

Comme conclusion générale de ce commentaire, disons que: abstraction faite de tout système, la meilleure institution pour enfants, restera toujours celle dont l'organisation et les méthodes d'éducation, appliquées avec prudence, répondront le mieux aux besoins des enfants qui lui sont confiés en assurant leur formation intégrale et le plein épanouissement de leur personnalité.

Comme résultat ou conclusion de cette recherche, permettons-nous de signaler brièvement une expérience faite à Montréal en ce sens et en

voie de se réaliser pleinement: l'organisation du Secrétariat de l'Enfance. Cette oeuvre réalise le système "cottage plan" avec petits groupes de vingt enfants d'âges différents (groupes plus petits que ceux des institutions américaines qui sont de quarante à quarante-cinq, pour la plupart). Les méthodes d'éducation adoptées sont celles d'une éducation familiale saine et simple.

La construction du premier Home pour vingt enfants vient d'être terminée. Le plan de cette oeuvre comporte une série de maisonnettes qui seront construites d'année en année selon les possibilités financières.

Nous avons tout lieu d'espérer un succès éducatif et surtout sur-naturel de ce système déjà à l'essai depuis 1940, dans une construction d'emprunt, et dont les résultats ont été des plus consolants.

Notons que notre organisation comporte un avantage qui n'existe pas aux Etats-Unis: les enfants du Secrétariat de l'Enfance suivent la classe aux écoles de la Commission Scolaire et se trouvent ainsi en contact avec les enfants de la paroisse et de l'extérieur, tout comme ils le seraient dans leur propre famille.

En somme, cette recherche a été plus une confirmation de nos idées et de nos convictions, qu'une découverte. Puisse l'enfance malheureuse y trouver son profit et Dieu en être mieux servi.

BIBLIOGRAPHIE

Le travail préliminaire de cette thèse a été fait à Chicago par la visite des différentes institutions mentionnées dans le cours de ce travail et un stage spécial à "Saint Mary's Training School" , Des Plaines, Illinois, en vue de l'approfondissement de l'organisation et des méthodes de cette institution-type choisie pour faire cette étude.

Les renseignements nécessaires à l'accumulation de ces matériaux nous ont été fournis d'abord par Monseigneur O'Connor, directeur archidiocésain de "Catholic Charities" et Father W. Vincent Cooke, directeur du "Family Care Department" qui ont eu la bienveillance de se prêter à nos questions dans les entrevues qu'ils ont bien voulu nous accorder. Les assistantes sociales mises à notre disposition pour nous accompagner et nous faciliter la visite des institutions nous ont été du plus grand secours.

Les autorités des différentes institutions nous ont aidé dans nos recherches par leur bienveillance à nous donner toutes les explications dont nous avions besoin sur les différents systèmes et les organisations au cours de nos visites.

A "Saint Mary's", objet de notre étude, les nombreux contacts avec les enfants de l'institution, la participation même à leurs activités quotidiennes, les discussions avec plusieurs élèves et les religieuses chargées des enfants, les visites répétées des "Halls" et des autres constructions, la documentation faite dans les registres et les dossiers des enfants en vue de l'obtention des statistiques et autres choses utiles, l'étude des minutes du journal "The Voice of Saint Mary's" et des publi-

cations de "Saint Mary's" depuis plusieurs années et la constante bienveillance de la Révérende Soeur Supérieure de "Saint Mary's" qui n'a cessé de nous renseigner et de nous orienter dans nos recherches, tous ces éléments réunis nous ont fourni amplement la matière nécessaire pour l'étude sérieuse de "Saint Mary's".

Allers, Rudolph, M.D., The Psychology of Character, New York, Sheed & Ward, 1943, XV, 383 pages.

Traduction d'un traité abondant sur le caractère, sa nature, son développement, les difficultés qu'il occasionne en éducation, les différents types caractéristiques, et la force de l'exemple dans la formation du caractère.

Blatz, William E., M.N., Ph.D., and Bott, Helen, M.A., The Management of Young Children, New York, William Morrow & Co. 1930, XII, 354 pages.

Dans quelles proportions de liberté et de discipline doit s'exercer le contrôle des parents sur l'enfant; d'où étude des tendances de l'enfant, des relations inter-égaux, et entre parents et enfants, des plus puissants leviers d'action pour l'enfant: récompenses et punitions, succès et défaites.

Bouchet, Henri, D.L., L'Individualisation de l'enseignement, Paris, Librairie Félix Alcan, 1933, XVI, 8, 552 pages.

Le seul vrai éducateur et pédagogue est objectif. D'où il traite l'enfant selon son individualité. Critique du sociologisme, traité sur la nature et les lois de l'individualité. Leçons de faits. Abondante bibliographie.

Bowley, Agatha H., Ph.D., Guiding the Normal Child, New York, Philosophical Library, 1942, XV, 174 pages.

Le comportement de l'enfant pendant la période pré-scolaire, pendant les années d'enfance proprement dites, et pendant l'adolescence et les causes de ce comportement. Directives précises aux éducateurs pour la formation de l'enfant à chacune de ces périodes.

Christian, Michel, L'Esprit chrétien dans le sport, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1933, 361 pages.

Nécessité de l'éducation physique pour l'équilibre de la personne humaine. Contre-partie orthodoxe de toutes les doctrines extrémistes sur la place et la valeur des sports dans l'éducation.

Bourceau, E.P., Pour être un homme, Paris, P. Téqui, éditeur, 1923, 336 pages.

Pour être un homme, prouve Bourceau, il faut vouloir, savoir, croire, agir, aimer, se vaincre, se bien porter.

Curti, Margaret Wooster, Child Psychology, New York, London, Toronto, Longmans, Green and Co., 1940, 458 pages.

Ordonner et expliquer les fondements de la psychologie de l'enfant, éveiller le sens critique et les facultés intellectuelles de l'étudiant: c'est le double but que se propose l'auteur. Tableaux, illustrations et cas aident à la compréhension du texte.

De Courberive, Jean, Pour être maître chez soi, Paris, Spes, 1935, 207 pages.

La maîtrise de soi exige le domaine sur la volonté propre, la conquête de l'optimisme, l'ordination vers un idéal précis, et le passage de la décision à l'exécution.

Dehovre, F., et Breckz, L., Les Maîtres de la pédagogie contemporaine, Bruges, firme Charles Beyaert, 589 pages.

Anthologie des psychologues et pédagogues et analyse des grands courants de la pédagogie contemporaine.

Derkenne, Françoise, Pauline Kergomard et l'Education nouvelle enfantine, Paris, les Editions du Cerf, 1938, 200 pages.

A côté de Madame Montessori et du Docteur Decroley se place Pauline Kergomard, partisane elle aussi de la méthode active en éducation, et qui "n'a jamais pardonné aux jardins d'enfants de décharger du soin de leurs bébés les mères de la bourgeoisie."

Dermine, abbé Jean, L'Education chrétienne de la personnalité, Bruxelles, Editions de la Cité chrétienne, 1932, 241 pages.

Qu'on la considère selon l'ordre de la nature ou de la grâce, la personnalité de l'enfant ne sera formée intégralement que par une synthèse éducative à la fois religieuse, morale, intellectuelle et profane. C'est là le véritable idéalisme réaliste.

Foerster, F.W., L'Ecole et le caractère, Saint Blaise, Foyer solidaire, 1909, XII, 288 pages.

La pédagogie de l'obéissance et la réforme de la discipline scolaire.

George, (Brother) F.I.C., M.A., Practical Psychology and Catholic Education, Alfred (Maine) Brothers of Christian Instruction, Notre Dame Institute, 1942, 231 pages.

Un guide pratique pour l'éducateur chrétien qui apprendra la valeur d'une formation toute de confiance, d'affection et sagement libre. Simple et concret.

Gillet, M.S. o.p., Religion et pédagogie, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1920, VII, 260 pages.

Thèse à l'appui de cette vérité que la pédagogie, pas plus que la morale, ne relève de la seule science mais doit s'appuyer sur la raison qui, chez les chrétiens, doit rejoindre la Foi. Les huit chapitres de ce volume constituent un cours donné à l'Institut Supérieur de Philosophie de Louvain en 1912-13.

Hopkirk, Howard W., Institutions Serving Children, New York, Russell Sage Foundation, 1944, XIV, 244 pages.

Les institutions pour enfants: ce qu'elles sont, ce qu'elles pourraient et devraient être, selon les besoins de l'enfant et les possibilités dont disposent ces institutions. Des faits sont apportés et des chiffres significatifs fournis.

Hurlock, Elizabeth B., Ph.D., Modern Ways with Children, New York, London, Whittlesey House, McGraw Hill Book Company Inc., 1943, VIII, 393 pages.

Etude pratique qui présente dans un langage non technique mais facile et populaire, les derniers avancés de la science au sujet du développement et du comportement de l'enfant.

Joos, Joseph, c.ss.r., Eduquons! Bruges, Firms Ch. Beyaert, éditeurs pontificaux, (dépôts à Paris) 1932, 138 pages.

Un plaidoyer pour une éducation foncièrement chrétienne, en réponse à l'encyclique "Divini Illius".

Kelly, William A., Ph.D., and Kelly, Reuther Margaret, A.M., Introductory Child Psychology, Milwaukee, The Bruce Publishing Company, 1938, XVI, 413 pages.

La croissance et le développement de l'enfant: ses principes, ses facteurs, ses périodes; le traitement de l'enfant anormal et un code d'éducation morale et sociale de l'enfant. Abondante bibliographie, chiffres et questionnaires sur chaque chapitre.

Maurice, abbé J.-O. D.Th., LL.L., D.Péd., Causeries pédagogiques, Montréal, L'Imprimerie Lamirande, 1943, XIV, 531 pages.
Pédagogie générale et psychologie.

Mignon, Henri, Education psychologique de la jeunesse, Paris, P. Lethielleux, éditeur, 1936, IX, 299 pages.

Règles pratiques et bien déterminés pour la saine éducation de l'enfant depuis avant sa naissance jusqu'après l'adolescence.

Morgan, John J.B. Ph.D., The Psychology of the Unadjusted School Child, New York, The Macmillan Company, 1937, VII, 339 pages.

Les principales anomalies chez l'élève arriéré ou incapable de s'adapter et la façon de les combattre efficacement. Abondante bibliographie.

Myers, George E. Principles and Techniques of Vocational Guidance, New York and London, McGraw-Hill Book Company Inc., 1941, VII, 377 pages.

Principes généraux et objectifs d'orientation et application de ces principes.

Pie XI, S.S., Encyclique sur l'Education chrétienne de la Jeunesse, Montréal, L'Ecole Sociale Populaire, 1930, no. 194-95, 54 pages.

Pradel, abbé Henri, Comment former des hommes, Buenos Aires, Desclée de Brouwer, Montréal, Granger Frères, 1931, 208 pages.

L'obéissance éducative, l'obéissance facilitée, le goût de l'effort, en autres termes: comment rendre l'obéissance éducative, comment la faciliter et comment donner le goût de l'effort.

Pressey, S.L., Psychology and the New Education, New York and London, Harper & Brothers Publishers, 1933, XXV, 594 pages.

Présentation suggestive et propre à susciter bien des réformes,

des principes de psychologie éducative basés sur d'innombrables expériences et observations auprès des enfants des écoles. On s'y occupe exclusivement de l'enfant durant la période scolaire et de la méthode de l'enseignement. Le tout expliqué par des graphiques, des tableaux, des tests.

Riboulet, L., Manuel de Psychologie appliquée à l'éducation, Lyon, Paris, Librairie catholique Emmanuel Vitte, 1925, 293 pages.

Les grands principes de pédagogie, d'éducation et de psychologie présentés simplement, avec des applications pratiques à la portée de tous. Manuel type.

Rogers, Carl R., Ph.D., The Clinical Treatment of the Problem Child, Boston, New York, Chicago, Dallas, Atlanta, San Francisco, Houghton Mifflin Company, 1939, XIII, 393 pages.

Les façons de comprendre l'enfant, le changement de milieu envisagé comme traitement, le traitement résumé à la modification du milieu: tels sont les trois grands points du traité de Rogers qui s'adresse ici aux psychologues, aux psychiatres, aux assistants sociaux, aux orientateurs, aux conseillers scolaires et même aux simples professeurs et éducateurs. Rogers semble être partisan du "behaviorisme"...

Slavson, S.R., Creative Group Education, New York, Association Press, 1945, V, 247 pages.

Une série de techniques pratiques et très suggestives qui ont pour fin de prouver à l'éducateur que l'éducation en groupe ou l'éducation comprise "collectivement" répond à la nature de l'enfant et développe toutes ses puissances créatrices. Faits et exemples abondent.

Symonds, Percival M., Ph.D., Mental Hygiene of the School Child New York, The Macmillan Company, 1938, XI, 321 pages.

Principes d'hygiène mentale s'adressant aux professeurs.

Wallin, J.E. Wallace, Ph.D., Personality Maladjustments and Mental Hygiene, New York and London, McGraw-Hill Book Company, Inc., 1935, 511 pages.

Un manuel pour psychologues, psychiatres, éducateurs, orientateurs et hygiénistes mentaux.

Witmer, Helen Leland, Ph.D., Psychiatric Clinics for Children, New York, The Commonwealth Fund, 1940, XIX, 437 pages.

Les cliniques psychiâtriques pour enfants: leur histoire, leur nombre et leur but, (aux Etats-Unis), leurs lacunes (en particulier: l'absence de but très précis) et leur organisation propre.

APPENDICE I

SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL

Copie de la Charte et des Règlements de Saint Mary's Training
School.

State of Illinois)
Cook County) ss.

To Henry C. Dement, Secretary of State.

We, the undersigned, P.A. Feehan, Bernard Curtis, David F. Brenner, Charles A. Mair, Patrick H. Rice, William A. Amberg, W. J. Quan, John R. Walsh, W.P. Rend, Bernard Callaghan, John J. McGrath, Michael Cudahy, John Cudahy, Thomas Lynch, John J. Curran, J.B. Sullivan, Thomas Brannen, P.J. Healy, P.F. Gillespie, Peter Conlan, Michael Keeley, William McCoy, Zenophile P. Brosseau, James H. Burke, Andrew Mullen, Thomas Connolly, H. Coughlin, Daniel Scully, F.W. Young and Bernard Frackelday, citizens of the United States, propose to form a corporation under an act of the General Assembly of the State of Illinois, entitled " An Act Concerning Corporations " approved April 18, 1872, and all acts amendatory thereof; and especially under " An Act to provide for and aid Training Schools for Boys", approved June 18, 1883, and that for the purposes of such organisation we hereby state as follows, to wit:

1. The name of such corporation is St. Mary's Training school.
2. The object for which it is formed is, to provide a home and proper training school for such boys as may be committed to its charge.
3. The management of the aforesaid corporation shall be vested in a Board of thirty managers, who are to be elected triennially.
4. The following persons are hereby selected as the managers to control and manage said corporation for the first year of its corporate existence; P.A. Feehan, Bernard Curtis, David F. Brenner, Charles A. Mair, Patrick H. Rice, William A. Amberg, W. J. Quan, John R. Walsh, W.P. Rend, Bernard Callaghan, John J. Curran, J.B. Sullivan, Thomas Brannen, P.J. Healy, P.F. Gillespie, Peter Conlan, Michael Keeley, William McCoy, Zenophile P. Brosseau, James H. Burke, Andrew Mullen, Thomas Connolly, H. Coughlin, Daniel Scully, F.W. Young and Bernard Frackelday.
5. The location is in the County of Cook, State of Illinois.

Signed: Patrick A. Feehan
John Walsh
Patrick Rice
Daniel Scully

B. Callaghan
J. Burke
F. W. Young
P. F. Gillespie

D. F. Brenner	B. Frackelday
W. McCoy	P. Conlan
Z. Brosseau	T. Brennan
C. A. Mair	H. Coughlin
J. J. McGrath	M. Keeley
W. J. Quan	A. Mullen
Wm.A. Cudahy	T. Connelly
W. P. Rend	P. J. Healy
J. J. Curran	M. Cudahy
T. Lynch	J. Cudahy

State of Illinois)
County of Cook) ss.

Under the provisions of an act entitled " An Act to provide for and aid Training Schools for Boys " approved June 18, 1883, I hereby consent to the organisation of the St. Mary's Training School of Cook County by the persons named as corporators in the application for the organisation said corporation, namely: P.A. Feehan, Bernard Curtis, David F. Brenner, Charles A. Mair, Patrick H. Rice, William A. Amberg, W.J. Quan, John R. Walsh, W.P.Rend, Bernard Callaghan, John J. McGrath, Michael Cudahy, John Cudahy, Thomas Lynch, John J. Curran, J.B. Sullivan, Thomas Brennan, P.J. Healy, P.F. Gillespie, Peter Conlan, Michael Keeley, William McCoy, Zenophile P. Brosseau, James H. Burke, Andrew Mullen, Thomas Connolly, H. Coughlin, Daniel Scully, F.W. Young and Bernard Frackelday.

Given under my hand this 14th day of August, 1883.

John M. Hamilton, Governor.

CHARTER

State of Illinois

Department of State.

(SEAL)

Henry D. Dement, Secretary of State.

To all to whom these presents shall come, Greetings:

Whereas, a certificate duly signed and acknowledged, having been filed in the Office of the Secretary of State, on the Fourteenth day of August A.D. 1883 for the organisation of the St. Mary's Training School, under and in accordance with the provisions of " An Act Concerning Corporations " approved April 8, 1872, a copy of which certificate is hereto attached.

Now therefore, I Henry D. Dement, Secretary of State of the State of Illinois, by virtue of the powers and duties vested in me by law, do hereby certify that the said St. Mary's Training School is a legally organized corporation under the laws of this State.

In testimony whereof, I hereto set my hand and cause to be affixed the great Seal of State. Done at the City of Springfield, this fourteenth day of August in the year of our Lord, one thousand, eight hundred and eighty three and of the Independence of the United States the one hundred and eighth.

Henry D. Dement,
Secretary of State.

PREAMBLE

St. Mary's Training School for Boys, situated sixteen miles from the City of Chicago in the County of Cook and State of Illinois, two miles from Des Plaines station, accessible by the Chicago and North Western Railway, Wisconsin Division, has for its object, as its name implies, the instruction and training of youth. It guarantees, unto those entrusted to its care a good practical English education. It will afford means of importing knowledge in the various mechanical arts, viz: Printing, carpentry, painting, tailoring, smithing, shoemaking or any other industry tending to enhance the prospects of the subject.

The Farm in which the buildings stand, consists of 440 acres of choice arable land. The Des Plaines River winds through it, fringed on one side with beautiful groves of oak and maple. The land is dry, the river forming a complete watershed for the whole; hence, the air is salubrious, not a vestige of malaria affecting any portion of the adjacent country. Some boys whose tastes or their parents' or guardians', would incline them, will have an opportunity of becoming skilled farmers; others, whose preferences would run in gardening and horticulture employment, will find ample room to follow their favorite pursuits.

That the objects of the Institution may be better attained, we enact the following by-laws relative to the Board of Managers, Brothers in Charge and the Superintendent of the Farm.

By-Laws of St. Mary's Training School -- Feehanville, Ills.

1. M e m b e r s h i p.-- Any person may, upon the recommendation of the Most Reverend P.A. Feehan, D.D., in his corporate title "The Catholic Bishop of Chicago", be chosen a member by the vote of the Board of Managers. The number of members shall be confined to thirty.

2. M e e t i n g s o f t h e m e m b e r s.-- The members shall hold regular meetings on the second Wednesday of January of each year, and at such other times as may be hereafter determined. They shall also attend special meetings upon the call of the President and secretary. The president and Secretary of the Board of Managers shall be the President and Secretary of the Corporation. The particular time and place of holding each meeting shall be fixed by the Board of Managers when not otherwise provided by the By-Laws. Ten members shall form a quorum at any regular meeting or at any special meeting, notice of which shall have been given by mail to the members.

3. B o a r d o f M a n a g e r s.-- The members at their meeting in January A.D. 1884, shall elect from their number thirty persons, who shall compose the Board of Managers, to succeed the Managers whose term shall expire at the end of the first year of the existence of the Corporation. The managers so elected shall serve until the meeting of members in January A.D. 1885, when they shall retire and give place to thirty Managers to be elected at that meeting. The election for Managers shall take place at the regular meeting of members in January of each year. The Managers elected in January A.D. 1885, and all subsequently elected Managers, shall serve for one year and until their successors shall be elected.

Vacancies of unexpired terms may be filled at any time after the time they occur, by the other Managers, at any of their regular meetings.

If any member of the Board of Managers shall absent himself from three successive regular meetings of the Board unless excused by special resolution and without any action on the part of the Board, cease to be a member of the corporation and of the Board of Managers, and the Board may immediately proceed to elect a new member and Manager in his place.

4. O f f i c e r s.-- Each successive Board of Managers shall elect from their number, an Honorary President, President, 1st & 2nd Vice-Presidents, Secretary, and Treasurer. They shall be officers of the Corporation as well as of the Board. The powers and duties shall be such as, by custom, usually pertain to the office held by him. The term of their

office shall be the same as that of the Board from which they shall be elected and qualified. The Honorary President shall always be the Catholic Archbishop of Chicago.

5. *The President.*— The President shall preside at all meetings of the members or managers. He shall examine and approve all bills before payment and sign all orders on the Treasurer.

In his absence, the duties of President shall devolve on the Vice Presidents in their order.

6. *The Treasurer.*— The treasurer shall give a bond, to be approved by the Board, with sufficient surety, in a penal sum to be fixed by the Board, for the faithful discharge of his duties. He shall have charge of all funds and securities belonging to the society, and shall pay all orders signed by the President and Secretary. He shall have power to receive all moneys due or coming to the society; and for the purpose of collecting such money he shall have power to give receipts and releases in writing for such money and to endorse all drafts, checks and papers of every kind, due or payable to the society.

He shall present at every monthly meeting of the Board of Managers a written report of his payments and receipts during the month preceeding, showing the balance on hand at the date of the report.

He shall present at every annual meeting of the Members of the Corporation, a statement of the receipts and disbursements of the previous year.

7. *The Secretary.*— He shall record the proceedings of all meetings of the Members and of the Managers. He shall give due notice of all meetings. He shall have charge of the seal of the corporation and of all books, documents and papers belonging to the Corporation, except such papers as pertain to some other office of the Corporation. He shall certify to the Treasurer all claims allowed by the President.

8. *Meeting of The Managers.*— The Board of Managers shall hold regular meetings upon the second Wednesday of each month. Seven of the members of the Board shall form a quorum.

Special meetings may be called at any time by the President and shall be called by him at the request of three Managers. Due notice of all meetings shall be given by mail to each Manager.

9. **O r d e r o f B u s i n e s s .--** The following shall be the order of Business at regular meetings of the Board of Managers and at regular meetings of members;

1. Roll call;
2. Minutes of last regular and all subsequent special meetings;
3. Report of the Secretary;
4. Report of the Treasurer;
5. Report of the Superintendent of the School;
6. Report of the Superintendent of the Farm;
7. Report and recommendations of Committee;
8. Unfinished business;
9. Letters, communications and replies thereto;
10. New and miscellaneous business.

10. **A m e n d m e n t t o B y - L a w s .--** The By-Laws may be altered, amended, or repealed by the Board of Managers at any regular meeting of the Board of Managers, provided due notice shall be given of the same in writing at a previous regular meeting, and that the Catholic Archbishop of Chicago shall approve of the same.

11.-- No officer shall receive any pecuniary compensation for services as such officer.

The appointments of committee provided in the By-Law to be made by the President, shall be approved by the Board of Managers.

12. **E l e c t i o n s .--** All elections shall be by ballot, and in the elections for officers, each ballot shall contain but one name. A majority of the votes cast shall in all cases be required to elect. If on account of neglect or other reason there should be a failure to elect at the time specified in the By-Laws therefore, then such election shall take place at any subsequent meeting held or called in pursuance of the By-Laws.

13. **R e c e p t i o n , e t c . o f P u p i l s .--** A committee to be composed of three persons shall be appointed by the president, with the approval of the Board of Managers, whose duties shall be to take charge of the reception and putting out of the children.

14. **E d u c a t i o n , e t c . o f P u p i l s .--** It shall be the aim of the Institution to give a good elementary English education, to which at least half of the boys' time shall be devoted. They will be employed the other half in agricultural and mechanical pursuits.

15. Government of School.— The Institution shall be in charge of the Brothers of the Christian Schools, and a Superintendent of the Farm. These Brothers or any other persons interested with change, and the Superintendent of the Farm shall always be subject to the approval or dismissal of the Archbishop of the Diocese.

16. Superintendent of School.— The Brother Director shall be known and act as a Superintendent of School, shall examine and classify the pupils and shall see that the boys be sent to and from the trades and farm occupations in a becoming manner, and at the appointed time.

17. He shall be of the Committee mentioned in Article 13. He shall keep a record of the date, name, and age of boys admitted, the name and address of parents or guardians. He shall also keep a record of the degree of each boy's instruction at the time of his admission, as well as a record of the degree of his instruction at the time of his dismissal from the Institution, and the name and residence of the parties to whom the children may be given.

18. The superintendent is authorized to receive money from parents and guardians. He shall turn over such receipts to the Treasurer, and at the next regular meeting give a report of the same, in writing to the Board.

19. Requisitions.— All requisitions for the maintenance of the Institution, including salaries shall be made out monthly by the Superintendent, and be submitted by him to the Board.

20. Supplies.— A Committee on supplies, consisting of the Superintendent and two or more of the Board appointed by the President shall purchase household commodities, clothing, books, etc. and shall certify and furnish to the secretary at the next regular meeting the bills of purchase made by them. No debts shall be contracted by the Superintendent for the Institution.

21. Should there arise any misunderstanding or disagreement between the Superintendent and the Board, the matter shall be referred to his Grace the Archbishop and to the Reverend Brother Visitor of the District.

22. Committee on Government of School and Farm.— There shall be a Committee consisting of a Clergyman appointed by the Archbishop of the diocese, and two members of the Board

appointed by the President, whose duty it shall be to visit the institution and inspect the same and give a report to the Board at the regular monthly meeting. This committee shall have authority to define the rights and duties of the pupils. Superintendents of School and Farm and heads of each trade and branch of industry, assign boys, having consulted their tastes and fitness, to trades and farm employment, and during the different seasons designate the division of study and labor.

23. S u p e r i n t e n d e n t o f f a r m.-- The Board shall employ a Superintendent of the Farm who shall direct all work thereon, including the employment of the boys designed for gardening and farm occupation. He shall make all necessary rules and regulations for conducting the farm, hire, pay, and discharge employees of the Farm under the direction of the Committee mentioned in Article 22.

24. He shall present requisitions to the Board at each regular meeting in writing, for all supplies for the ensuing month.

25. C o m m i t t e e o n F a r m S u p p l i e s.-- A Committee on Farm Supplies consisting of the Superintendent and two or more of the Board appointed by the President shall purchase all things pertaining to the farm. They shall certify and furnish a bill of items to the Secretary not later than the next regular meeting, of all the purchases made by them. The Superintendent shall not buy or sell, or contract any debt without the written approval of the Committee. The proceeds of the sales made by the Superintendent shall be turned over at once to the Treasurer, and he shall make a receipt of the same, and give a report in writing of such transactions at the next regular monthly meeting. He shall give an annual report.

26. Boys between the ages of twelve and sixteen years, of industrious habits having ability and taste for any of the branches of industry carried on in the Institution, and those especially who evince a proficiency in any mechanical department may receive a suitable salary which will be fixed by a committee appointed by the Board.

27. The Board of Managers shall not have authority to contract any debt for a sum over one thousand dollars without the permission of Archbishop Feehan, given in writing.

I approve the above By-Laws for St. Mary's Training School.

Chicago, 14th. of March, 1884.

P.A. Feehan,
Archbishop of Chicago.

APPENDICE 2

AN ABSTRACT OF

Nouveau genre d'institution pour enfance abandonnée.

O r g a n i z a t i o n o f o u r r e s e a r c h.-- The research which preceded the composition of this thesis, as well as the visits we made of different institutions for abandoned children, were made in view of ascertaining the educational formula or system actually recognized as best in such organizations.

Substantially, we may mention three systems: The Congregate Plan, The Cottage Plan and The Apartment Plan.

a) T h e C o n g r e g a t e P l a n applies the modern methods of education, accepts both boys and girls, but does not divide the children into small groups.

b) T h e C o t t a g e P l a n.-- "Angel Guardian Orphanage" of Chicago, illustrates this formula magnificently with its assemblage of small cottages arranged to receive the "small groups" into which the children are separated according to this system.

c) T h e A p a r t m e n t P l a n consists of several "series of rooms" in a same building, having a separate internal organization for each group of children lodged in one such series or "Hall". "Saint Mary's Training School " -- Des Plaines, Ill. actually employs this method with great success.

"The House of the Good Shepherd", a reform school for girls, "Saint Cloud's Orphanage" -- a very particular organization on the cottage plan admitting both sexes together in the same house, and also a number of other

similar institutions show the different adaptation made by each institution of the above-mentioned education methods.

However, the reason which led us to take "Saint Mary's Training School" as a model institution is that this well-managed institution possesses in the opinion of all, very adequate methods of education.

In the first part of our study, we relate the "History of Saint Mary's Training School" placing a particular stress on its outstanding characteristics.-- A solid financial organization, entirely due to the administrative qualities of the Archbishop of Chicago, Monseignor Feehan, together with the Boards of Trustees have constituted since the first years of its foundation in 1880, one of its principal distinguishing traits.

Note is also made of a few important happenings, some of which served as decisive factors in the transformation of the "Old Saint Mary's" into the present "City of Youth". Such are: a) The arrival of the Christian Brothers in 1883; b) The great fire that consumed its establishments in 1889; c) 1905, date from which girls were accepted, also marked the arrival of the Sisters of Mercy and d) with 1936 The Reorganization of Saint Mary's School on the actual "Apartment Plan" and the arrival of the Sisters of the Providence to take the place of the Sisters of Mercy.

Immediately after, in the following chapter, we give a detailed description of the physical constitution -- exterior and interior -- and of the organization of "Saint Mary's" buildings which were erected, modified and arranged to meet the demands of the adopted educational system. The following are worthy of special mention:

E x t e r i o r: -- "A Central Building" containing the administra-

tive offices with a department reserved to the exclusive of the residing Sisters; "A Large Right Wing" reserved to the girls of Saint Mary's; "A Similar annex on the left" containing the boy's "Halls" aside of which, in separate houses, are different work-shops; Shoe factory, printing shop (with Book-binding department), Carpentry building, the farm and the abode of the lay professors; "The Chapel" further to the back; Towards the middle "The Dining Rooms" for each hall in back of which is located "The Central Kitchen" -- house containing rooms for the employees on the second floor --.

On the other side, "A Miniature Hospital called The Infirmary also serves as residence for the officiating priests and as background stands an immense and very modern gymnasium.

I n t e r i o r.-- Each hall is composed of;

- a) A living-room;
- b) A dormitory;
- c) A small room for the surveying nun;
- d) A sewing room;
- e) A locker room;
- f) A bathroom.

Further in the thesis, after the above description of the physical aspects of Saint Mary's, we come to its government, administration and income organization, commented as follows:

Directly dependent of the Archbishop of Chicago through the medium of the priests in charge of The Catholic Charity Bureau which has for mission to coordinate all the charitable institutions of the diocèse, Saint-Mary's is governed by two Boards of Managers (two, owing to the fact that this "City of Youth" is composed of two distinct legal corporations united). The superintendent is member of the two Boards.

Another interesting point is the "Students' Council" which deals with the pupils and the internal government of the school.

The personnel of Saint Mary's is composed of;

a) Four priests.-- The Superintendent and three assistants each having his respective function.

The superintendent has the direction of the Institute, administers all income and coordinates all the different services of the Institution.

One of the assistants acts as Asst-Treasurer, replaces the superintendent when the latter is absent, and has charge of the vocational guidance of the pupils.

A second assistant organizes the students' leisures and sees to the recreative organizations -- (Not able to suffice alone at the task, this priest has an assistant)

The same assistant considers the question of the social activities of Saint Mary's with regard to the different sports practiced at the school.

The third controls all the publicity of Saint Mary's: its various publications as well as the printing shop.

b) Besides the ecclesiastical personnel, the Sisters hold a very important place as teachers, religious-mammas of the Halls, and in the office of the Infirmary of which they have the complete responsibility as in the Kitchen.

To complete this enumeration, the following categories must be mentioned;

c) The lay professors who teach the extra curriculum such as courses on dancing, instrumental music, etc.

d) The physician and the dentist attached to the Infirmary;

e) The employees who take care of the outdoor and manual work such as the laundry.

The last part of this fourth chapter pertains to the financial revenue of Saint Mary's. This income is received from three sources;

a) The Cook County provides for the children who are committed to the institution's care by the Juvenile Court and whose parents are unable to support;

b) The Catholic Charities of Chicago answer for all cases they refer to St. Mary's;

c) All private cases after having passed through the "Catholic Commission for Dependent Children" must furnish the required pension;

d) The remaining deficit is covered by the grants given by the Catholic Charities of Chicago -- approximately 50% of the total sum.

The logical order now brings us to consecrate chapter V to the Study of the Different Cases admitted at St. Mary's.

After coming to an understanding with reference to the terms; delinquent, neglected, abandoned, abnormal, incorrigible and problem-children, as defined by the "Children's Laws" for the State of Illinois, we conclude that Saint Mary's accept but "dependent" children -- no abnormal cases --, abandoned children as cases due to Separation of the Parents; at the same time we give a few statistics on the above mentioned cases and resume, by the relation of fifteen cases taken from St. Mary's files, the typical causes of admission to the School.

"Activities of Saint Mary's Training School" being the title of Chapter VI, we therein consider the physical, intellectual, moral, social and religious points of view in their regard.

As intellectual development, we explain how the students of Saint Mary's follow a regular academic study course with supplementary subjects added to it in view of the formation and further betterment of each student.

While special kindergarten classes are held for the children under six years of age, and that a full day's schooling is obligatory for the students of first to eight grades exclusively, the high school scholars have one half day of study and one half day of practical training. All the children have ample free-time during the day; the high school students have sometimes up to six and a half hours per day. This greatly favors friendly exchanges between the members of one big family in which the authorities ardently wish to emplant a true familial atmosphere based on a restful liberty.

The social activities are numerous and of various forms. All, however, are distinguished and prepare the children to the normal relations entertained between all well-educated persons in society.

Chapter VII familiarizes us with the methods of education adopted by Saint Mary's Training School. The directors of the School have but one motto in relation with the educational methods in use: " Make of Saint Mary's a School of Vocational Guidance ", and in consideration of the category of children admitted to " Assure the future of their pupils by rendering the " d e p e n d e n t " children they defend, " i n d e - p e n d e n t " -- capable of facing life alone without the aid of anyone.

At all price, the authorities wish to give the children they keep, a solid and well-balanced moral education and destroy all sentiments of Inferiority Complex. This desire they accomplish by giving them;

- a) A solid personal disciplinary formation;
- b) A sound capacity of decision;
- c) Self-confidence;
- d) A thorough apprehension of their responsibilities.

All this brings us to the natural conclusion that Saint Mary's Training School employs very effective methods and obtains most excellent results. Nevertheless, if one does not happen to know the authorities of the institution for their apostolic spirit, the heavy stress they place on the physical development of the children by sports, etc. would lead one to regard their methods as too loose and material. .

It is the "well adapted educational methods" in vigour at Saint Mary's, although this institution be not on the "Cottage Plan", that led us to choose this institution as subject of our thesis. This because their educational methods seem to prove best for the category of children they admit.

As final conclusion, we allude to the existence (as it already was organized before this research) of "Le Secrétariat de l'Enfance", a cottage plan institution of Montreal, arranged to receive such categories of children by small groups and wherein special educational methods are applied.

On the whole, we wish to sustain that the best institution will always be "the one whose organization permits it to respond, with the high-

est possible degree of apostolic charity, to the needs of the children committed to its care, and to assure them a well-balanced personality by the thorough formation of their characters".

SPECIMENS DE FICHES D'ADMISSION

[illegible]

[illegible]

SPECIMENS DE FICHES D'ADMISSION

ST. MARY'S TRAINING SCHOOL

Des Plaines, Illinois

CHARACTER RECORD

Of _____

Year _____

1-Q _____

M-A _____

SPECIMENS DE FICHES D'ADMISSION

	Teacher	Dorm. Sister	Disciplinians			Teacher	Dorm. Sister	Disciplinians	
ATTITUDE					SPECIAL				
Indifferent					ABILITIES				
Careless					Athletic				
Good					Music				
Very Good					Crafts				
INITIATIVE					Writer, etc.				
Needs prodding					SOCIAL				
Does just what is told					ADAPTABILITY				
Does extra work					Mixes well				
INTELLIGENCE					Quarrelsome				
Dull					Popular				
Average					Unpopular				
Keen					COMPANIONS				
Slow but works hard					Bad				
HONESTY					Good				
Dishonest					PHYSICAL				
Tricky					DEFECTS				
Reliable					CONDUCT				
LEADERSHIP					Mischievous				
Easily led					Discourteous				
Cooperates					Disobedient				
Tries to lead and falls					Stubborn				
Good leader					Obedient				
Bad leader					RELIGIOUS				
SPECIAL					ATTITUDE				
CHARACTERISTICS					Mass				
Selfish					Communion				
Restless					Special piety				
Kind					Must be driven				
Prudent					HOW BEST				
Affectionate					HANDLED				
Cheerful					By kindness				
Near					Severity				
Polite					Likes attention				
PROGRESS IN					Pay no attention				
LAST YEAR					TABLE MANNERS				
Worse					Poor				
Same					Fair				
Better					Good				
Much better									

Please use other side for further information

SPECIMENS DE FICHES D'ADMISSION

ST. MARY'S TRAINING SCHOOL

Des Plaines
Cook County, Illinois

I hereby agree to pay to ST. MARY'S TRAINING SCHOOL, a corporation of the State of Illinois, and located at Des Plaines, Illinois, in advance, on the first day of each and every month, from the date hereof until this contract is terminated as herein provided, the sum of Dollars, for the care, board and tuition of hereinafter referred to as the Said Boarder;

I further hereby agree to furnish or supply the said Boarder with all such clothing, etc., which the School Management may deem necessary for the well-being of the said Boarder;

I also further hereby agree to reimburse ST. MARY'S TRAINING SCHOOL for all clothing, medical care and attention, or for any other special service which the said School may supply, furnish, provide or perform for the said Boarder; provided, however, that any such expense is incurred with my consent.

I agree to indemnify and save harmless ST. MARY'S TRAINING SCHOOL from all liability on account of any accident, resulting in the injury to, or death of, the said Boarder, occurring while the said Boarder is in the care and custody of the said School.

This contract may be terminated at any time by either of the parties hereto.

Dated at Des Plaines, Illinois, 19 . . .

Accepted:

ST. MARY'S TRAINING SCHOOL

Superintendent

Signature of Parent
or Guardian

SPECIMENS DE FICHES D'ADMISSION

RECORD OF VISIT	
St. Mary's Training School	<u> </u>
and	
Chicago Industrial School for Girls	VISITING DAYS
Des Plaines, Illinois	<u> </u>
Name of Child _____	First
Visitor _____	and
Relationship of Visitor _____	Third
Address _____	Sundays -
Telephone Number _____	of the
	Month.
	<u> </u>

SPECIMENS DE FICHES D'ADMISSION

ST. MARY'S TRAINING SCHOOL

Des Plaines, Illinois

RECORD OF HOME VISIT --

of

.

In accordance with the school regulation for all home visits I promise;

1. To assume all responsibility for the child during said visit.
2. Not to endanger the health of the child by overloading him with food and candy or by contact with other children in ill health.
3. To see that the child attends Sunday Mass.
4. To return child promptly to the school by 7 P.M.

on

NAME

ADDRESS

TELEPHONE

- N. B. Please do not ask for any extension of time beyond date mentioned above since special privileges cannot be granted to one child in fairness to others. By granting these home visits we wish to keep alive in our children the love of their own home and folks. Please cooperate with St. Mary's by observing these few regulations strictly. Any violation will be considered sufficient reason for withdrawing the privilege of home visits in the future. Child on return should report at main office.

.

Superintendent.

SPECIMENS DE FICHES D'ADMISSION

Doctor's Report

ST. MARY'S TRAINING SCHOOL

Des Plaines, Illinois

FOR WEEK ENDING 19. . .

Infirmary

Remaining from Previous Week

Admitted During Week

Discharged During Week

Remaining at End of Week

Summary of Cases

.

.

.

Treated at Dispensary

Cared for in other Hospitals

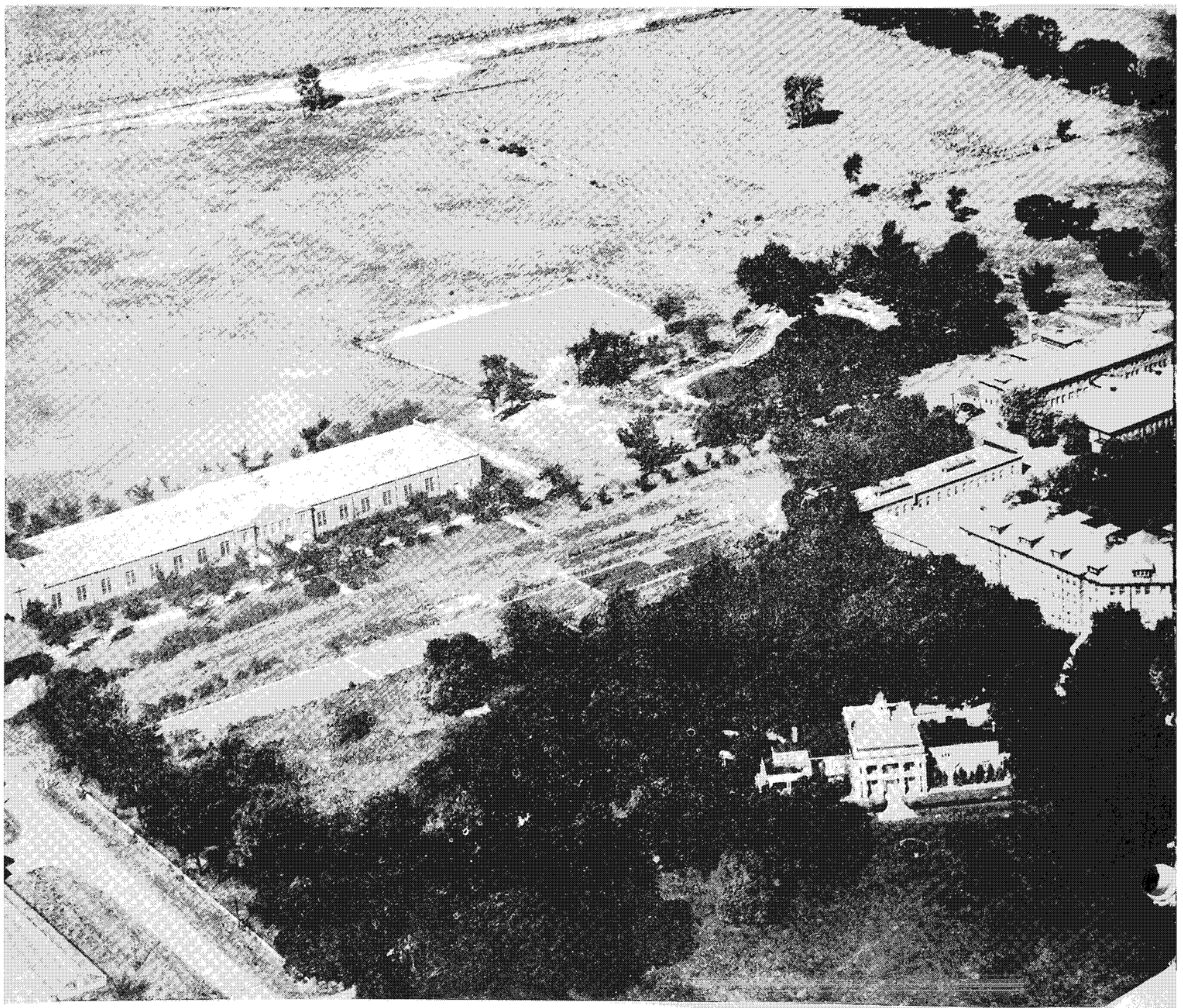
Died During Week

Number of Visits by Physician.

Respectfully Submitted.

.

Attending Physician



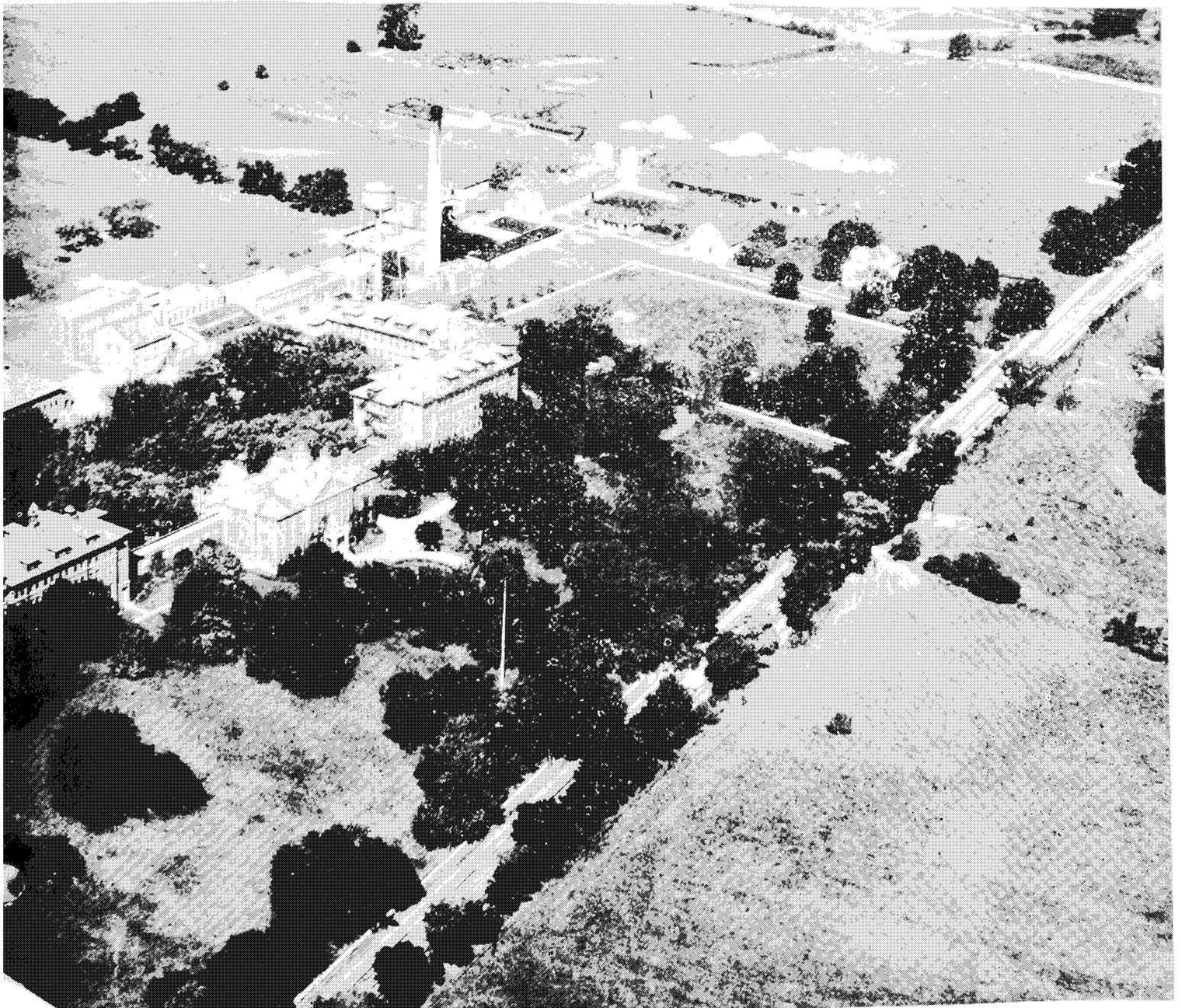
APPENDICE

Vue d'ensemble des propriétés

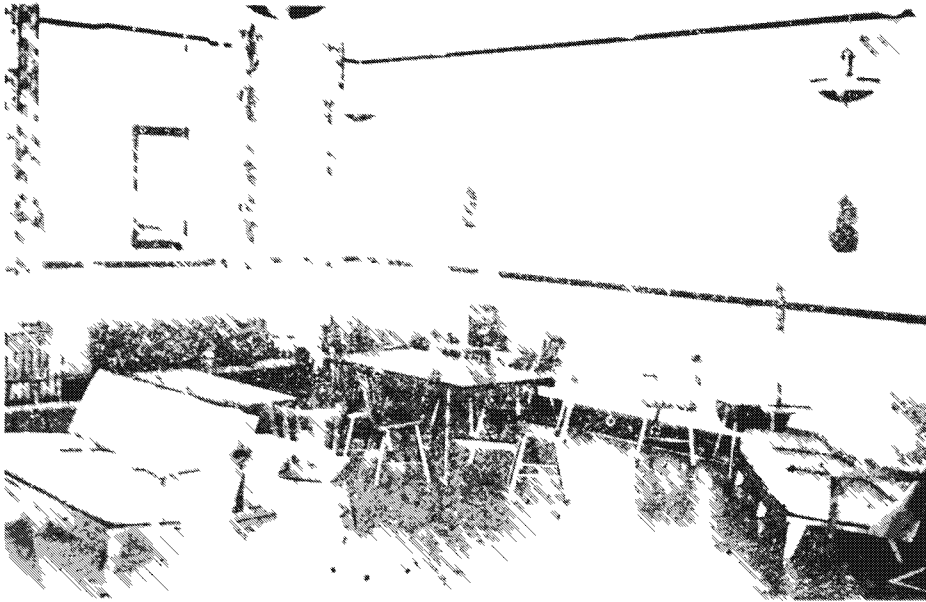
de

SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL

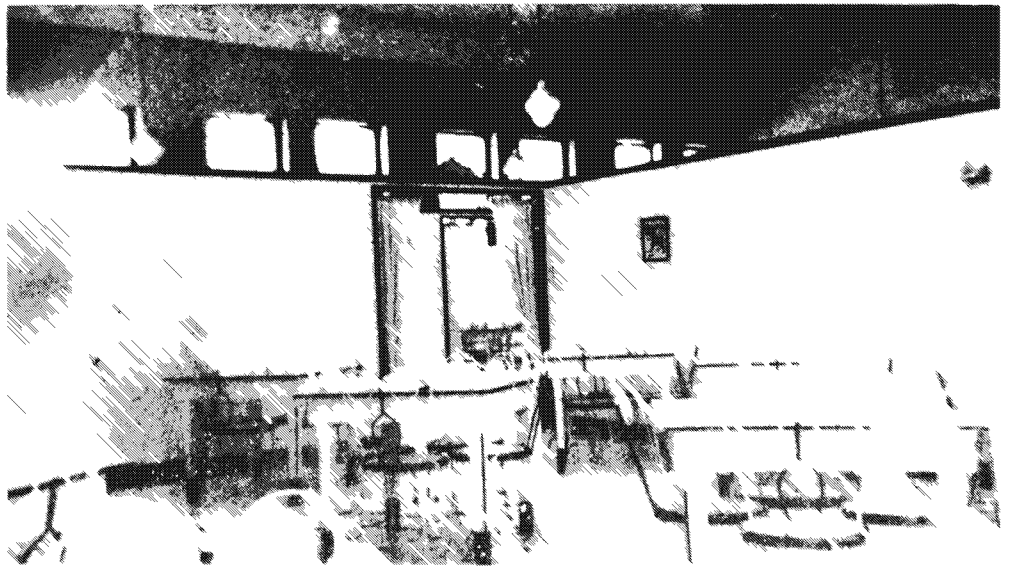
" one of the finest children's institutions in existence"
(appréciation du State Department of Children Welfare)



VIE INTIME A SAINT MARY'S



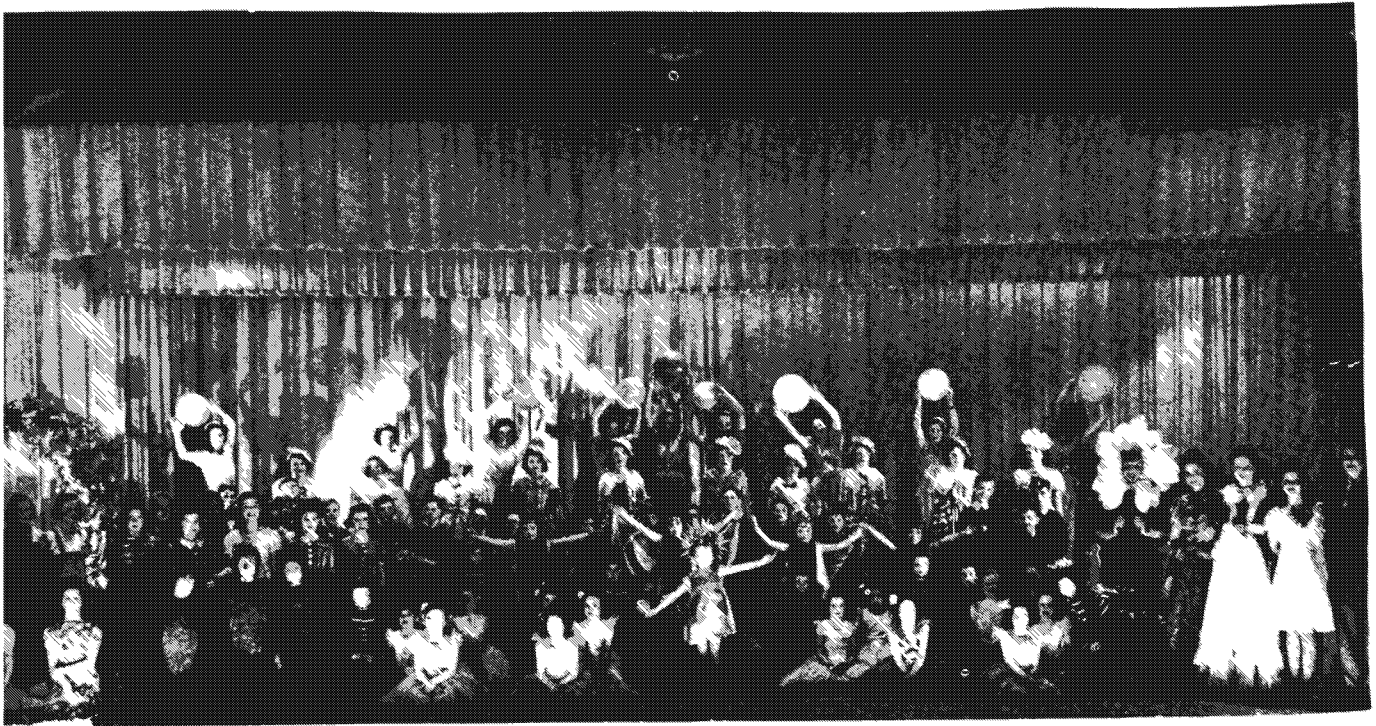
Un des vivaires...



Une salle à manger...

LA VIE SOCIALE A SAINT MARY'S

Les ARTS DRAMATIQUES ont une place de choix.....



Pour développer la grâce
et la souplesse



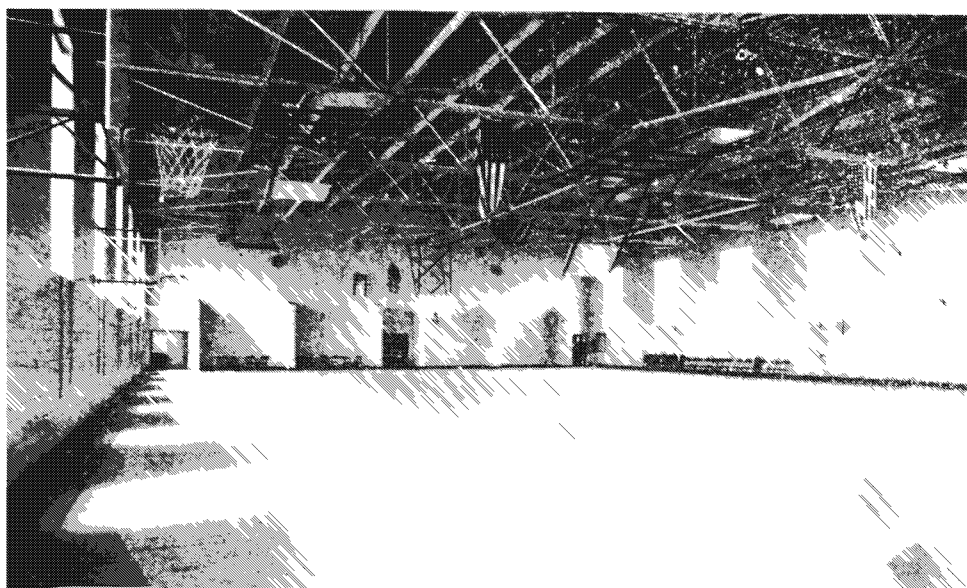
LA VIE SOCIALE A SAINT-MARY'S
-----

Tous les vendredis
soirs, il y a "dans"
pour les élèves du
High School.

Presque tous les jours
s'organisent à Saint-Mary's
des excursions soit éducati-
ves soit récréatives.....

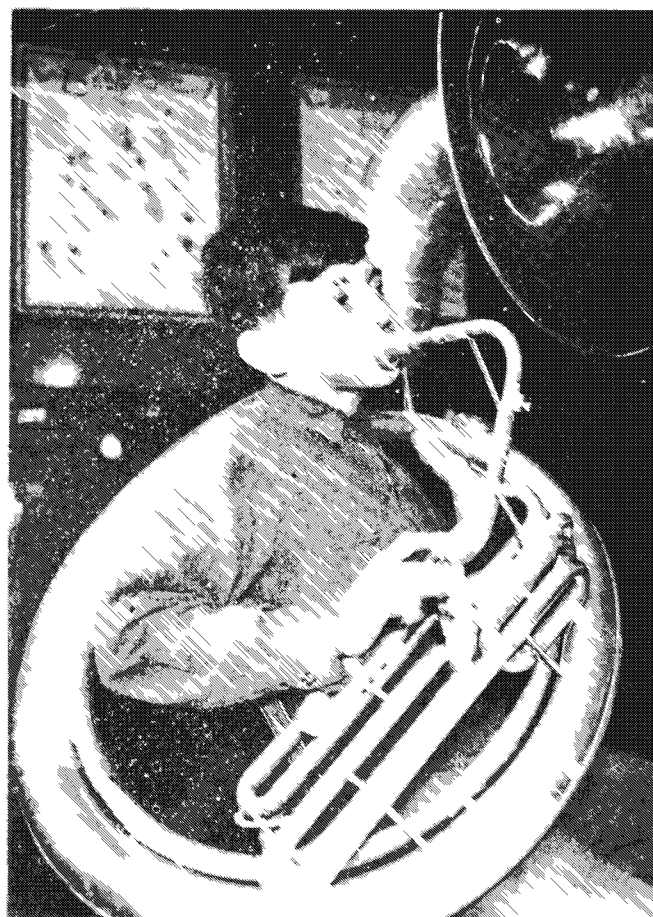


ORGANISATION DES LOISIRS



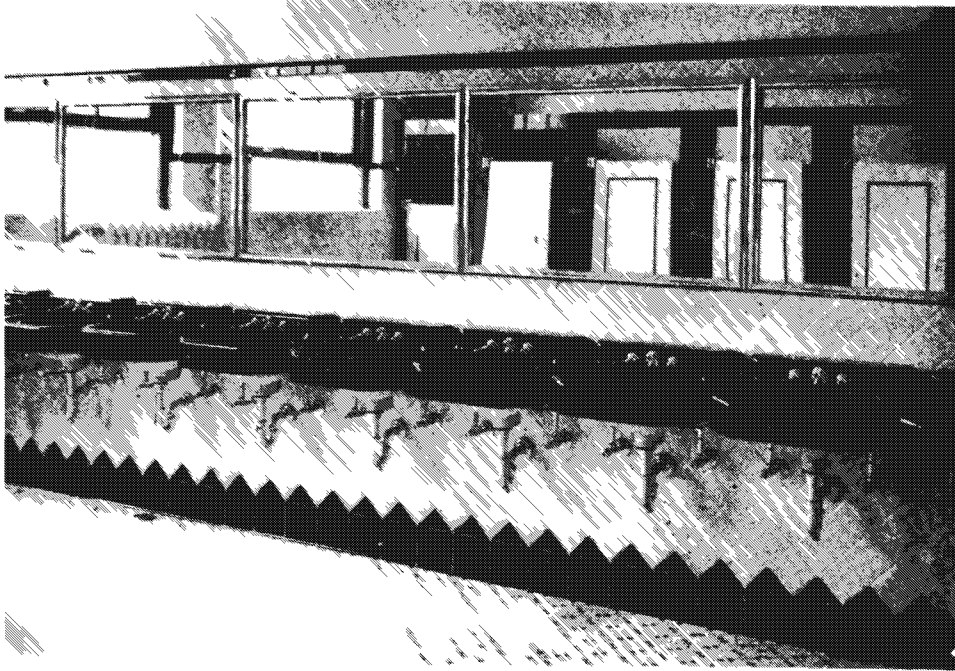
Les sports ont leur
" large " place, à Saint
Mary's: dans le gymnase
peuvent se jouer conjointement douze parties de
ballon au panier !

'On n'oublie pas la musique !
Les quatre fanfares de Saint-Mary's
ont d'ailleurs remporté plusieurs cham-
pionnats.

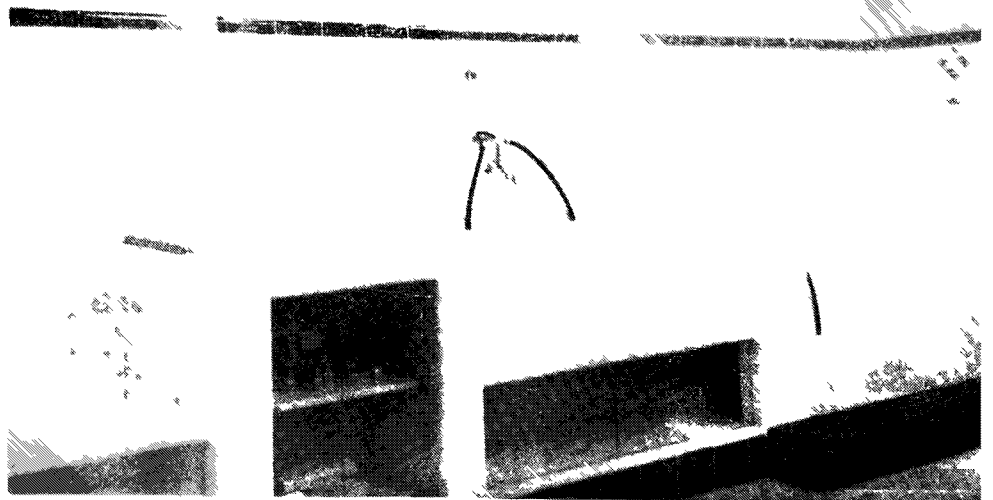


FORMATION PHYSIQUE-

Vive l'hygiène!

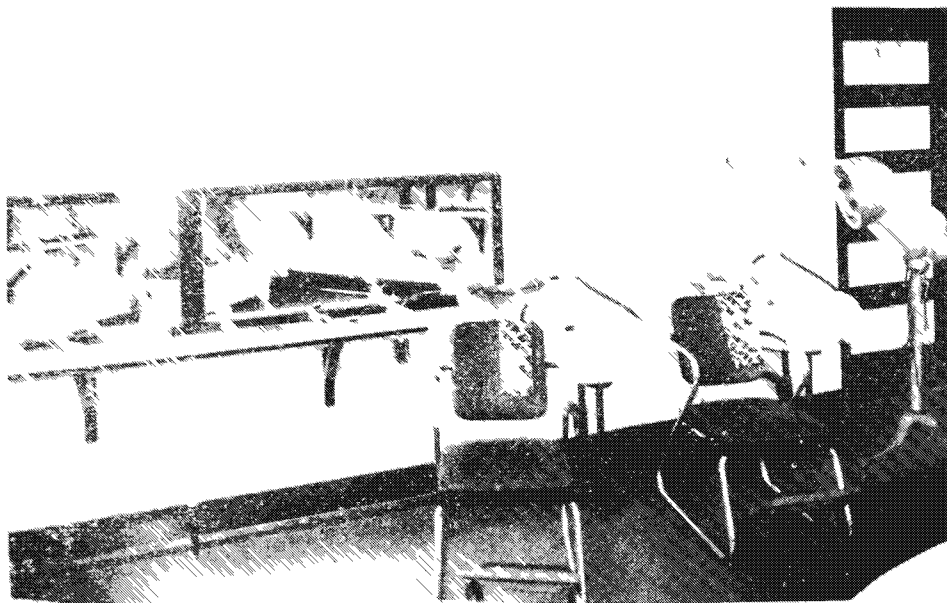


La longue série
des lavabos,
devant le grand miroir,
invite à la propreté.



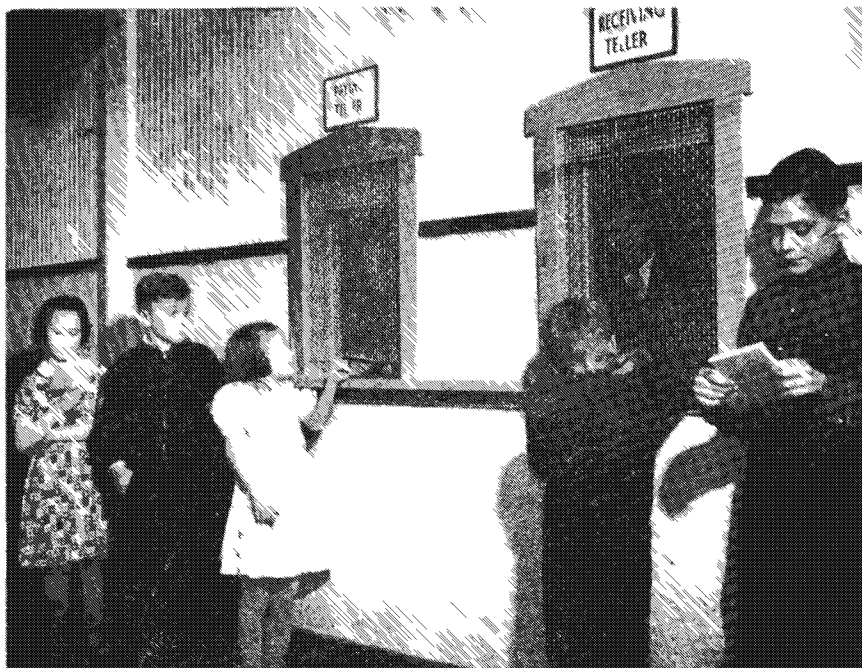
Bains pour tout petits enfants:
deux en haut, un à chaque extrémité,
droite et gauche.

ENTRAÎNEMENT PRATIQUE



LE SALON DE BEAUTE

où l'on apprend le métier de coiffeuse,
et où l'on se fait soi-même coiffer!



LA BANQUE...

où l'on va fièrement déposer ses économies !



LE SALON DU BARBIER

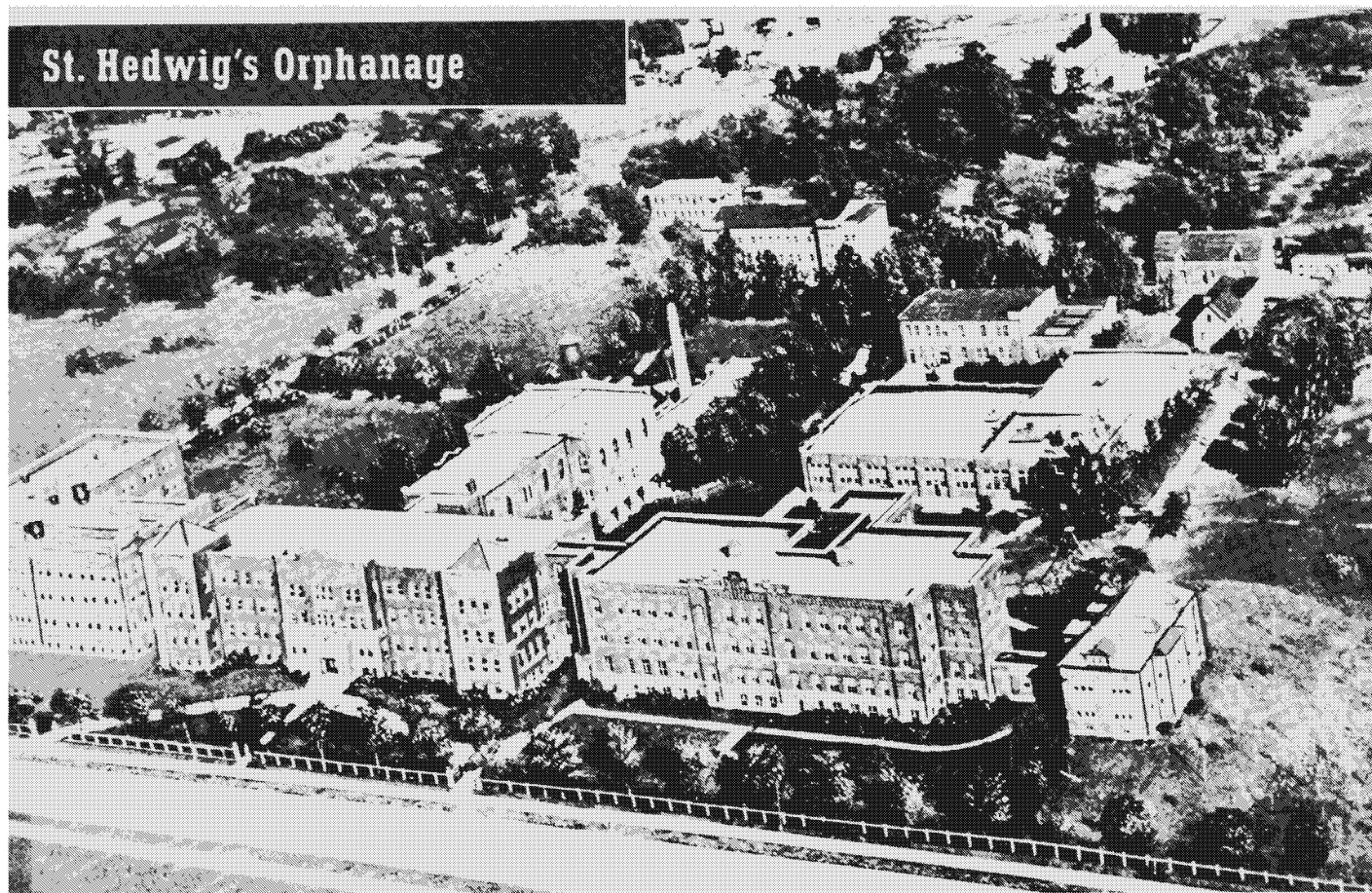
Les clients ne manquent jamais !



APPRENTI PATISSIER

un talent que tous savent apprécier !

L'ORPHELINAT "ST. HEDWIG'S "

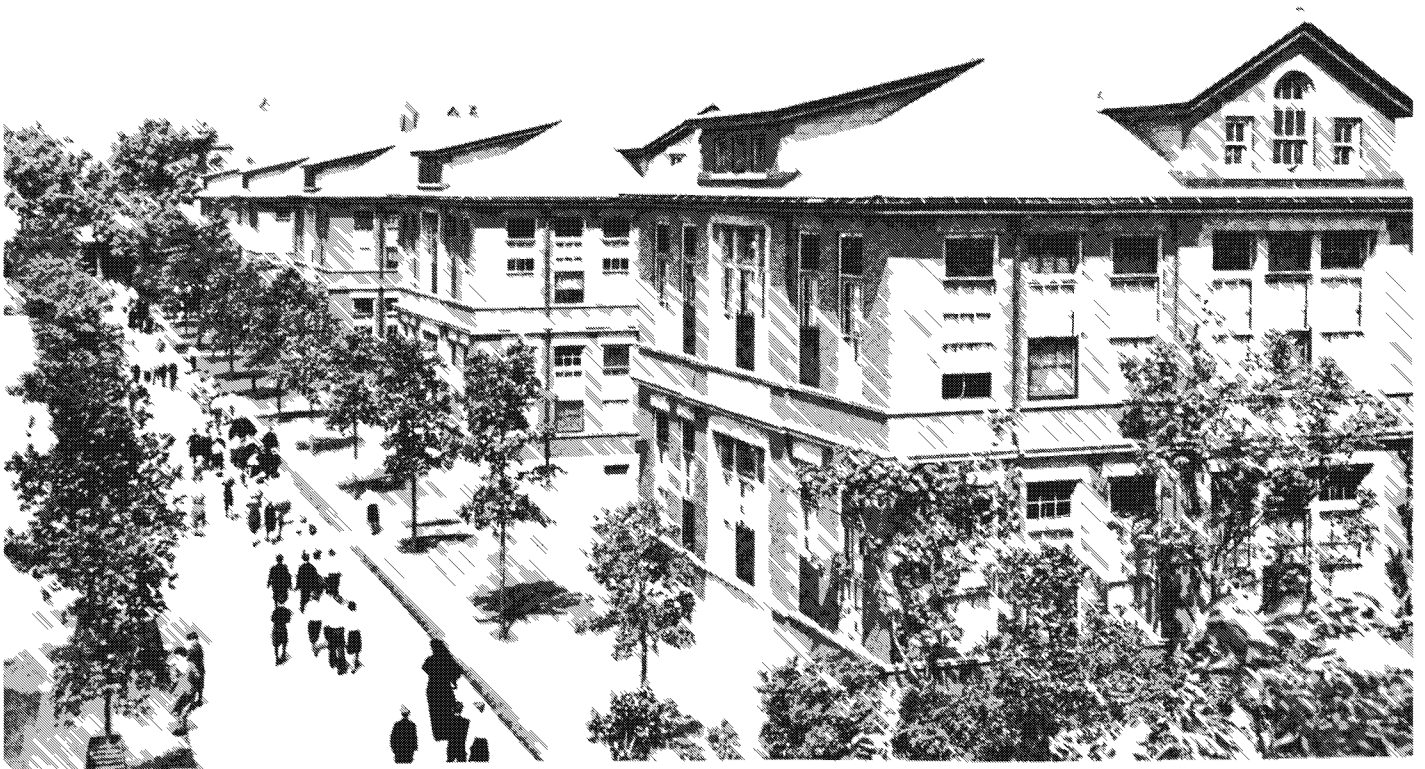
NILES, ILL.
-----

L'éducation s'y fait sur le système "congregate" c'est-à-dire que garçons et filles, sans être éduqués ensemble, demeurent sous le même toit, mais les enfants ne sont pas divisés par petits groupes.

L'ORPHELINAT " ANGEL GUARDIAN "

CHICAGO

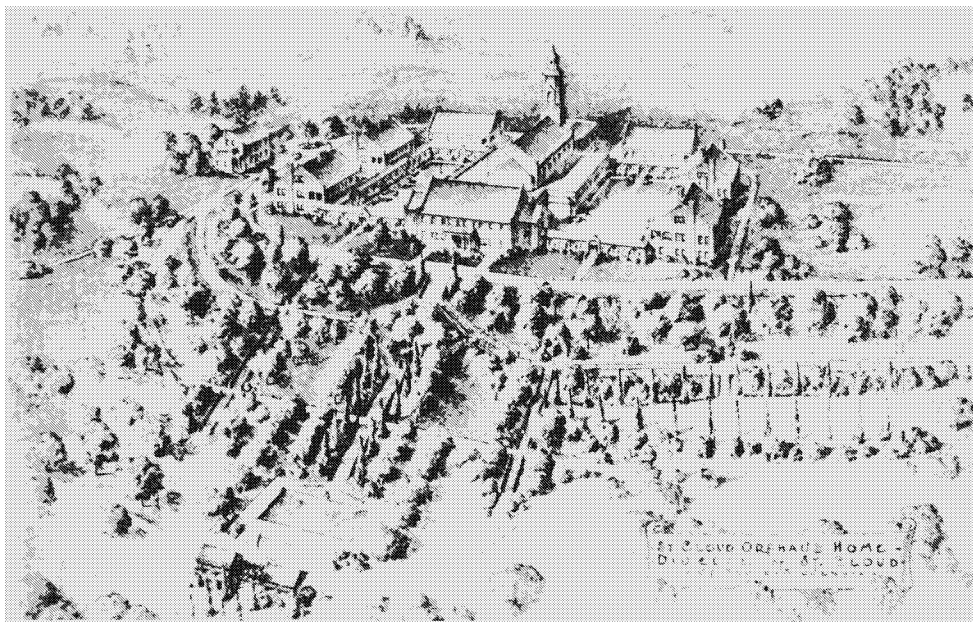
Angel Guardian Orphanage



Système " cottage ", qui permet
de travailler sur de petits
groupes d'enfants.

"SAINT CLOUD'S ORPHANS HOME"

-dans le diocèse de Saint Cloud-



Six "cottages" groupant chacun
vingt-quatre enfants des deux sexes.
Système "familial". Institution
vraiment modèle.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	viii
I.- ORGANISATION DE LA RECHERCHE	1
II.- HISTORIQUE DE "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL	15
A. La fondation	15
B. Organisation légale	22
C. Gouvernement et personnel	24
D. Finances	29
E. Genre de cas acceptés, statistiques et placement	37
F. Orientation des enfants	40
III.- DESCRIPTION PHYSICO-PSYCHOLOGIQUE DE "SAINT MARY'S" . . .	47
Description extérieure des bâtisses	47
Description intérieure des bâtisses	50
Les ateliers	71
IV.- GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES	84
A. Gouvernement	84
B. Administration	86
C. Finances	95
V.- ETUDE DES CAS	105
Définition	105
Histoire de cas	111
Provenance des cas	118
Réhabilitation de la famille	119
Technique d'admission et fichiers	121
Départ des enfants	123
VI.- ACTIVITES DE "SAINT MARY'S TRAINING SCHOOL	132
A. Vie familiale	132
B. Vie intellectuelle	140

Chapitres	pages
C. Vie religieuse	144
D. Vie sociale	146
E. Vie physique	152
VII.- METHODES D'EDUCATION	157
A. "Saint Mary'": Vocational Training School	157
B. Faire de l'enfant "dépendant" un enfant indépendant .	165
CONCLUSION	189
BIBLIOGRAPHIE	202
Appendice	
1. "Saint Mary's Training School", charte et règlements. .	208
2. An abstract of "Nouveau genre d'institution pour enfance abandonnée"	216
3. Spécimens de fiches d'admission	223
4. Photos de "Saint Mary's Training School"	230

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
I.- "Saint Mary's Training School for Boys -- Rapport financier	97
II.- "Saint Mary's Training School for Boys -- Rapport financier	98
III.- "Chicago Industrial School for Girls -- Rapport financier	99
IV.- "Chicago Industrial School for Girls -- Rapport financier	100
V.- "Saint Mary's Training School for Boys and Chicago Industrial School for Girls -- Rapport financier	101
VI.- Evaluation des Constructions de "Saint Mary's"	102
VII.- "Saint Mary's Training School for Boys -- Causes d'admission	108
VIII.- "Chicago Industrial School for Girls -- Causes d'admission	109
IX.- Causes des admissions	116
X.- Admissions faites à "Saint Mary's Training School" -- Pour garçons et filles -- 1940--1945 inclusivement	120
XI.- "Saint Mary's Training School for Boys" "Chicago Industrial School for Girls" -- Présences-Admissions-Départs	120a
XII.- "Saint Mary's Training School for Boys" - Entraînement pratique	142
XIII.- "Chicago Industrial School for Girls" - Entraînement pratique	143

LISTE DES FIGURES

Figures	pages
1. Rapport des dépenses de "Saint Mary's Training School for Boys" et "Chicago Industrial School for Girls".	101a
2. Sources de revenus de "Saint Mary's Training School for Boys" et "Chicago Industrial School for Girls".	101b
3. Causes d'admission	109a
4. Provenances des cas	117a